

---

## Le castrum déserté de Ventajou et son terroir (Félines-Minervois, Hérault) : première approche (Ve-XIVe s.).

Frédéric Loppe, Robert Marty, Jean Zanca, Marie-Christine Bailly-Maître, Michel Barrere, Jean-Claude Bessac, Madame Hélène Débax, Jean-Luc Boudartchouk, Francis Dieulafait, Vianney Forrest, Jean Zammit

---

### Citer ce document / Cite this document :

Loppe Frédéric, Marty Robert, Zanca Jean, Bailly-Maître Marie-Christine, Barrere Michel, Bessac Jean-Claude, Débax Hélène, Boudartchouk Jean-Luc, Dieulafait Francis, Forrest Vianney, Zammit Jean. Le castrum déserté de Ventajou et son terroir (Félines-Minervois, Hérault) : première approche (Ve-XIVe s.). In: Archéologie du Midi médiéval. Tome 23-24, 2005. pp. 293-355;

doi : <https://doi.org/10.3406/amime.2005.1837>

[https://www.persee.fr/doc/amime\\_0758-7708\\_2005\\_num\\_23\\_1\\_1837](https://www.persee.fr/doc/amime_0758-7708_2005_num_23_1_1837)

---

Fichier pdf généré le 12/12/2019

## Résumé

Le castrum de Ventajou est situé sur la commune de Félines-Minervois, à l'extrémité occidentale du département de l'Hérault, sur un des derniers contreforts méridionaux de la Montagne Noire. Ce site fortifié, qui apparaît dans les sources dès 813, est donc d'origine carolingienne, et même peut-être wisigothique. Il disparaît de la documentation vers la fin du XIVe siècle, ce qui en fait une probable victime, directe ou indirecte, de la guerre de Cent Ans. Ses vestiges, aujourd'hui très arasés, ont subi dans les années 1950 et 1980 quelques fouilles clandestines localisées qui ont permis d'exhumer un matériel archéologique important, heureusement récupéré en totalité, mais dissocié de tout contexte stratigraphique. Par ailleurs, des observations de terrain menées dans les années 1970 et 1980 par R. Marty ont permis de localiser dans les proches environs deux sites inédits du haut Moyen Âge, pourvus d'un abondant mobilier. Aussi, en l'absence de véritables fouilles archéologiques (1), sources, mobilier, éléments d'architecture et prospections se complètent pour nous offrir une première vision de ce castrum et de son terroir.

## Abstract

The "castrum" of Ventajou is situated at Felines-Minervois, at the western end of the Hérault department, on one of the last southern foot-hills of the Montagne Noire. This fortified site, which appears in written documents as early as 813, is of Carolingian and maybe Visigothic origin. It is no longer mentioned towards the end of the XIVth century, which makes it a direct or indirect victim of the 100 Years' War. Between 1950 and 1980, its remains, which were in very bad repair, underwent clandestine excavations. They unearthed a lot of archaeological objects which have been entirely retrieved but are without stratigraphical context. Besides, field researches carried out by R. Marty between 1970 and 1980 permitted to locate two new sites dating back to the Early Middle Ages, sites which yielded abundant finds. Thus, in spite of a lack of real archaeological excavations, documentary sources, architectural elements and field researches combine to offer us a first glimpse of this "castrum" and its terroir.

# **Le castrum déserté de Ventajou et son terroir (Félines-Minervois, Hérault) : première approche (V<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles).**

**Frédéric LOPPE<sup>■</sup>, Robert MARTY<sup>♦</sup>, Jean ZANCA<sup>†</sup>  
avec la collaboration de Marie-Christine BAILLY-MAÎTRE<sup>‡</sup>, Michel BARRERE<sup>†</sup>  
Jean-Claude BESSAC<sup>\*</sup>, Hélène DÉBAX<sup>‡</sup>,  
et les contributions de Jean-Luc BOUDARTCHOUK<sup>▲</sup>, Francis DIEULAFAIT<sup>‡</sup>, Vianney  
FOREST<sup>‡</sup>, Jean ZAMMIT<sup>●</sup>**

Le *castrum* de Ventajou est situé sur la commune de Félines-Minervois, à l'extrémité occidentale du département de l'Hérault, sur un des derniers contreforts méridionaux de la Montagne Noire. Ce site fortifié, qui apparaît dans les sources dès 813, est donc d'origine carolingienne, et même peut-être wisigothique. Il disparaît de la documentation vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ce qui en fait une probable victime, directe ou indirecte, de la guerre de Cent Ans. Ses vestiges, aujourd'hui très arasés, ont subi dans les années 1950 et 1980 quelques fouilles clandestines localisées qui ont permis d'exhumer un matériel archéologique important, heureusement récupéré en totalité, mais dissocié de tout contexte stratigraphique. Par ailleurs, des observations de terrain menées dans les années 1970 et 1980 par R. Marty ont permis de localiser dans les proches environs deux sites inédits du haut Moyen Âge, pourvus d'un abondant mobilier. Aussi, en l'absence de véritables fouilles archéologiques (1), sources, mobilier, éléments d'architecture et prospections se complètent pour nous offrir une première vision de ce *castrum* et de son terroir.

*The "castrum" of Ventajou is situated at Felines-Minervois, at the western end of the Hérault department, on one of the last southern foot-hills of the Montagne Noire. This fortified site, which appears in written documents as early as 813, is of Carolingian and maybe Visigothic origin. It is no longer mentioned towards the end of the XIV<sup>th</sup> century, which makes it a direct or indirect victim of the 100 Years' War. Between 1950 and 1980, its remains, which were in very bad repair, underwent clandestine excavations. They unearthed a lot of archaeological objects which have been entirely retrieved but are without stratigraphical context. Besides, field researches carried out by R. Marty between 1970 and 1980 permitted to locate two new sites dating back to the Early Middle Ages, sites which yielded abundant finds. Thus, in spite of a lack of real archaeological excavations, documentary sources, architectural elements and field researches combine to offer us a first glimpse of this "castrum" and its terroir.*

Mots-clés : époques wisigothique et carolingienne, *castrum*, fortification médiévale, église, matériaux et techniques de construction, carrières de pierres et de lauzes, sépultures du haut et bas Moyen Âge, anthropologie, archéozoologie, silos, mobilier.

*Key words : visigothic and Carolingian periods, "castrum", medieval fortification, church, building materials and techniques, stone and lauze quarries, early and late medieval graves, anthropology, archaeozoology, silos, finds.*

■ Archéologue médiéviste, doctorant, association *Amicale Laïque de Carcassonne*, 87 rue de Verdun, 11000 Carcassonne.

♦ Archéologue amateur, association *Culture et Patrimoine Félinois*, 34210 Félines-Minervois.

† Spéléologue amateur, association *Culture et Patrimoine Félinois*, 34210 Félines-Minervois.

‡ Directeur de Recherche, CNRS, LAMM, UMR 6572.

▲ Conservateur du Patrimoine, SRA Midi-Pyrénées, UMR 5608.

\* CNRS, UMR 5140, 34970 Lattes.

‡ Maître de Conférence en Histoire, Université Toulouse-le-Mirail, 31058 Toulouse.

▲ Archéologue, ingénieur à l'INRAP Grand Sud Ouest, spécialiste du haut Moyen-Âge.

‡ Chercheur rattaché à l'UMR 5608, 73 rue des Fontaines, 31300 Toulouse.

● Docteur vétérinaire, archéozoologue INRAP, Membre associé Centre d'Anthropologie UMR 8555, 31000 Toulouse.

● Docteur, Anthropologue, CNRS/EHESS.

(1) Seule une sépulture a été fouillée en sauvetage urgent dans l'église Saint-Nazaire en 1999, opération dirigée par Christian Pastre (*infra*).

Du haut de son promontoire, le *castrum* de Ventajou domine un vaste terroir dont les plus anciennes traces tangibles d'occupation médiévale remontent au milieu du V<sup>e</sup> siècle. Cette étude, qui est une première approche de ce site et de son environnement sur environ dix siècles (V<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles), souhaite notamment présenter du matériel issu d'anciens sondages clandestins (entre 1950 et 1985) ainsi que des observations archéologiques qui ont été réalisées depuis les années 1950. Ces informations sont complétées par des études effectuées entre 2000 et 2004 dans le cadre d'un projet collectif de recherche sur l'économie castrale (2).

Il ne s'agit donc pas d'un inventaire exhaustif de sites couvrant cette période pour l'aire géographique définie, mais plutôt d'une présentation de quelques pièces d'un « puzzle » archéologique accompagnées d'éléments de réflexion historique d'ensemble.

## CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET GEOLOGIQUE

Le *castrum* de Ventajou est situé dans la partie nord de la commune de Félines-Minervoises, sur une éminence de 516 m d'altitude qui constitue un des derniers contreforts méridionaux de la Montagne Noire (fig. 1).

Entouré au sud, à l'ouest, et à l'est par de profonds ravins, le site, composé d'une zone castrale et d'un habitat villageois, se rattache au plateau de la Planette, au nord, par un petit col près duquel passent plusieurs chemins dont certains existaient probablement dès le Moyen Âge : ils permettaient de mettre le *castrum* en relation avec des centres de peuplement (à l'ouest, Caunes-Minervoises et son abbaye, au sud, Félines-Minervoises), des lieux d'extraction de pierre ou de lauzes (carrières de la Planette et de Coste Grande, *infra*) ou de minerai (l'Argentière, *infra*) et enfin avec un point d'eau potable, au hameau de l'Abeuradou, à environ un kilomètre au nord-est (3) : ce dernier chemin démontre la nécessité vitale de se procurer de l'eau, puisque cette localité possède en effet une source permanente, alors que le *castrum* de Ventajou n'est cerné que par trois petites sources alimentant des ruisseaux intermittents ou à très faible débit (4) qui ne devaient fournir qu'un approvisionnement d'appoint très insuffisant, notamment l'été (5).

Le *castrum* est bâti sur deux formations géologiques très différentes : la partie sommitale est implantée sur une assiette de calcaire dolomitique dont la taille est pratiquement impossible du fait de l'éclatement de la

roche. C'est certainement ce qui a motivé l'importation de matériaux depuis la carrière de calcaire dévonien de La Planette (*infra*). En contrebas, l'habitat est édifié au nord et au sud sur des pentes schisteuses dont le substrat a été travaillé en « fond de cabane » afin d'implanter les bâtiments. Cependant, il faut noter que la veine calcaire supportant les structures de la plate-forme sommitale se poursuit en direction du sud-est et constitue le substrat d'une partie des constructions villageoises dans ce secteur.

Ventajou se situe par ailleurs dans un environnement minier très riche qui s'étend vers l'ouest sur l'ensemble du versant sud de la Montagne Noire jusqu'aux environs de Saissac (Aude). Les alentours du plateau de La Planette sont ainsi connus pour receler des gîtes de manganèse, fer, cuivre, et plomb, voire même de plomb argentifère, dont une partie a certainement été exploitée dès l'époque médiévale et peut-être même avant. Ainsi, près du hameau de l'Argentières, « une courte galerie se termine par un éboulis. Une première prospection dans le bois en aval de la mine a permis de recenser des indices intéressants : aménagement des berges d'un petit torrent, irrégularités topographiques pouvant correspondre à des soutirages de chantiers effondrés ou à des exploitations à ciel ouvert colmatées, etc. Plusieurs arguments plaident ici en faveur d'une exploitation ancienne : tout d'abord, le toponyme de « l'Argentière » est souvent associé à des sites médiévaux ; par ailleurs, on n'observe aucune reprise récente des chantiers à ce niveau, la galerie n'ayant d'ailleurs pas été creusée à la poudre. Enfin, légèrement en amont de la galerie, sur un replat, un hameau a été implanté. Il ne compte que trois à quatre maisons anciennes et un petit cimetière enclos, abandonné. L'ensemble -habitat, cimetière et mine-semble lié ; il est très possible que le hameau ait abrité un groupe de mineurs. On sait que la présence d'un minerai argentifère justifie souvent la création soit de petites villes, de bourgs ou de hameaux délaissés après abandon des chantiers miniers » (6).

## LE TERRITOIRE : ELEMENTS HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> SIECLES)

Le territoire étudié se situe selon certains dans une zone défendant la partie septentrionale du royaume wisigoth (Gardel, Jeanjean 2005, 74). Cependant, au début du VI<sup>e</sup> siècle, la frontière entre Francs et Wisigoths « ne saurait donc être définie comme une ligne, mais

(2) PCR 25 « La pierre, le métal, l'eau, le bois : économie castrale en territoire audois (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) » coordonné par M-E. Gardel (Amicale Laïque de Carcassonne) et M-Ch. Bailly-Maître.

(3) Débit moyen de la source, relevé chaque mois entre 1989 et 1991 : 0,43 l/seconde, soit 1,54 m<sup>3</sup>/heure.

(4) Deux sources existent au nord-est, à des distances comprises entre 100 et 200 m du site. Une autre existe à l'ouest, à environ 250 m et pouvait alimenter le site l'hiver, avec un très faible débit.

(5) Par ailleurs, seules deux citernes ont été répertoriées sur le site, toutes deux dans la partie castrale (*infra*).

(6) Bailly-Maître (M-Ch.), in Gardel 2003, 52.

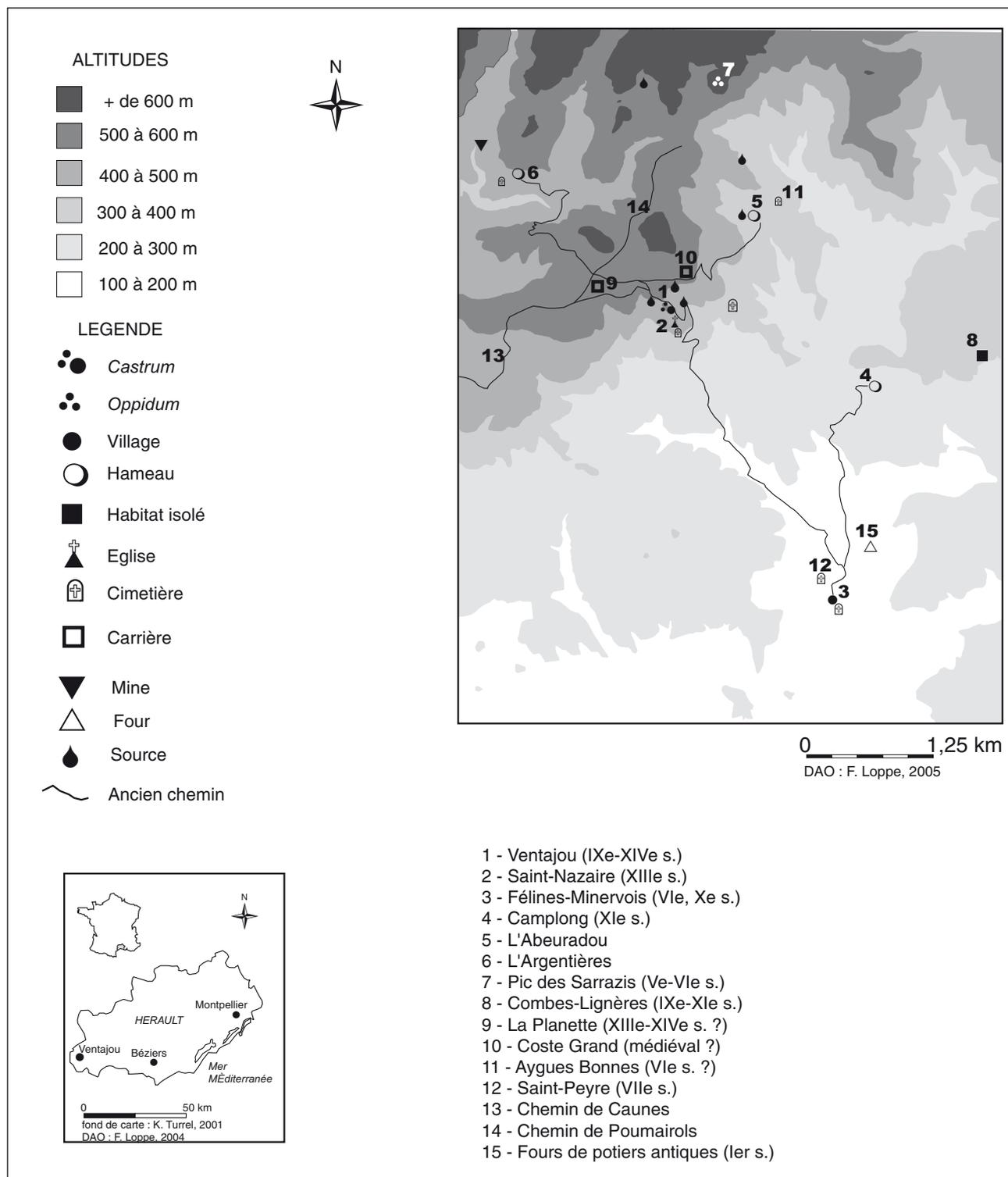


Fig. 1 : Le terroir de Ventajou, carte générale de situation (source : IGN, 1/25000<sup>e</sup>).

comme une étendue dotée d'épaisseur. Les deux cités frontalières, Toulouse et Carcassonne, étaient séparées par près de cent kilomètres. Ainsi le contact entre les deux royaumes n'était pas direct, mais rendait possible un certain flou, caractéristique d'un espace incomplètement investi par les structures politiques existantes » (Martin 2003, 283). Dès lors, « la province que les Francs appelaient Septimanie prenait

probablement fin, au nord, au pied de la Montagne Noire et à la naissance des Causses des régions difficiles et peu urbanisées, propres à conformer des marches » (Martin 2003, 284). Cet état de fait va vraisemblablement donner au versant sud de la Montagne Noire et aux environs de Carcassonne une importance stratégique de premier ordre, puisque ce secteur sera le témoin de fréquents conflits entre Francs

et Wisigoths, notamment dans la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle (Périn, Feffer 2001, 189, 190). Cette marche-frontière va donc sans doute être en activité au moins jusqu'en 720 (prise de Narbonne), date à laquelle la Septimanie wisigothique doit plier devant les invasions sarrasines (Périn, Feffer 2001, 190 ; Gardel, Jeanjean 2005, 72).

### Félines-Minervois : vestiges antiques et témoins du VI<sup>e</sup> siècle

#### Aux origines du village : une production céramique antique ?

Félines-Minervois se présente comme un village ouvert qui au début du XIX<sup>e</sup> siècle s'étire en pente déclive sur environ 200 m de long dans une petite vallée orientée nord/sud, à une altitude d'environ 150 m (fig. 2). Ce lieu d'habitat, dont l'étymologie renverrait à l'existence d'ateliers de potiers (7), possède quelques traces d'occupation antique qui pourraient être à l'origine d'une permanence de l'occupation durant le haut Moyen Âge : de nombreuses découvertes fortuites de céramiques antiques, réalisées dans les environs durant plusieurs dizaines d'années, ainsi que la mise au jour de fours de potiers datés du I<sup>er</sup> siècle au nord-est du village sont là pour en témoigner (8). Plus récemment, un four antique a été mis au jour près de l'actuelle poste (avril 2006) lors de travaux d'aménagement communaux. Deux monnaies trouvées sur place

permettent de penser qu'il pourrait avoir fonctionné au IV<sup>e</sup> siècle (9).

En outre, les vestiges d'une *villa* gallo-romaine, à une centaine de mètres au nord-ouest du village, auraient été repérés dès 1957 (Méroc, Fouet 1961, 199, 200). C'est peut-être de cette époque que datent plusieurs tombes en *tegulae* découvertes il y a déjà quelques dizaines d'années au niveau du sous-sol de certains garages de maisons, dans la partie sud-orientale du village (10). D'autres ont également été signalées dans la partie sud-ouest (11), apparemment sans aucun élément de datation associé (fig. 2) (12).

#### Deux sépultures du VI<sup>e</sup> siècle (SP1, SP2)

En 1971, l'abbé Giry signale une pierre de taille gravée qui provient selon lui d'un lieu de culte d'époque wisigothique (fig. 2 ; Giry 1971, 13-15) (13). Par ailleurs, en 2003, la découverte d'une tombe (14) composée de pierres de grès placées de chant et contenant deux individus (SP1 et SP2) et dotée d'éléments de parure a permis de confirmer l'existence d'une occupation du lieu aux alentours du VI<sup>e</sup> siècle (15). Cette sépulture, a été mise au jour dans un jardin privé au sud-est du village (16) : les ossements, récupérés chez le propriétaire, et du fait des conditions même du prélèvement (17), n'ont pu faire l'objet que d'une étude anthropologique limitée (18).

À l'intérieur de la tombe, quatre objets métalliques ont été découverts (19) (fig. 3) : trois en alliage cuivreux

(7) Du latin « *figulina* » : atelier de potier.

(8) Information communiquée par R. Marty. Cette datation a été réalisée par O. Taffanel sur la base du mobilier céramique recueilli à proximité.

(9) Déterminations réalisées par Francis Dieulafait.

Valens (Auguste 364-378)

#### Petit bronze (AE3), atelier de Rome ou de Trèves, frappé vers 367-378.

D:/ [dn] VALEN – S PF AVG ; buste à droite, diadémé et drapé.

R:/ SECVRITAS – [republicae] / [.]JRP ; Victoire marchant à g. levant une couronne et tenant une palme.

Bronze, diam : 15/16 ; axe 5 - Pièce usée.

Réf. : LRBC II, 20 (Trèves) ou II, 725 (Rome).

Empereur indéterminé

#### Petit bronze (AE3), frappé vers 353-360.

D:/ légende illisible ; buste à droite.

R:/ légende illisible ; type *Fel temp reparatio* (cavalier barbare terrassé).

Bronze, diam : 16 mm ; axe ? - Pièce très usée.

(10) Actuelle parcelle 285.

(11) Actuelles parcelles 340 et 342.

(12) Informations communiquées par R. Marty.

(13) Anciennement remployée comme linteau dans une maison du village, cette pierre est aujourd'hui conservée dans l'église communale.

(14) L x l int. : 1,80 x 0,60 m. Deux autres tombes, non fouillées et non datées, se trouvent à proximité (fig. 2).

(15) Les propriétaires de la parcelle 303 ont fortuitement découvert cette tombe en creusant leur jardin. Les ossements et éléments de parures ont tous été prélevés, mais sans aucune fouille archéologique.

(16) Actuelle parcelle 303.

(17) Aucune fouille stratigraphique n'a été réalisée.

(18) Etude réalisée par le docteur J. Zammit.

La sépulture SP1 correspond à un individu très fragmenté dont le squelette est assez bien représenté mais avec un crâne très morcelé empêchant toute étude morphologique. C'est un adulte de sexe masculin (échancre sciatique haute et peu ouverte), de stature assez élevée selon les tables de Trotter et Gleser, soit 169 cm (plus ou moins 4 cm). L'âge au décès est approximativement compris entre 20 et 40 ans en l'absence de marqueurs fiables. On ne remarque pas de pathologie précise, mais des signes diffus d'arthrose vertébrale à prédominance cervicale et lombaire, eu égard à la structure de la sépulture et à la présence de ces signes dégénératifs sur le rachis. La cause de la mort est impossible à préciser.

Un autre individu a pu être identifié (SP2), faiblement représenté par quelques os longs et un fragment de bassin : c'est un adulte féminin (échancre sciatique large et peu profonde) de stature moyenne, c'est à dire 160 cm (plus ou moins 4 cm, tables de Manouvrier), d'âge au décès indéterminable.

(19) Etude réalisée par J-L. Boudartchouk.

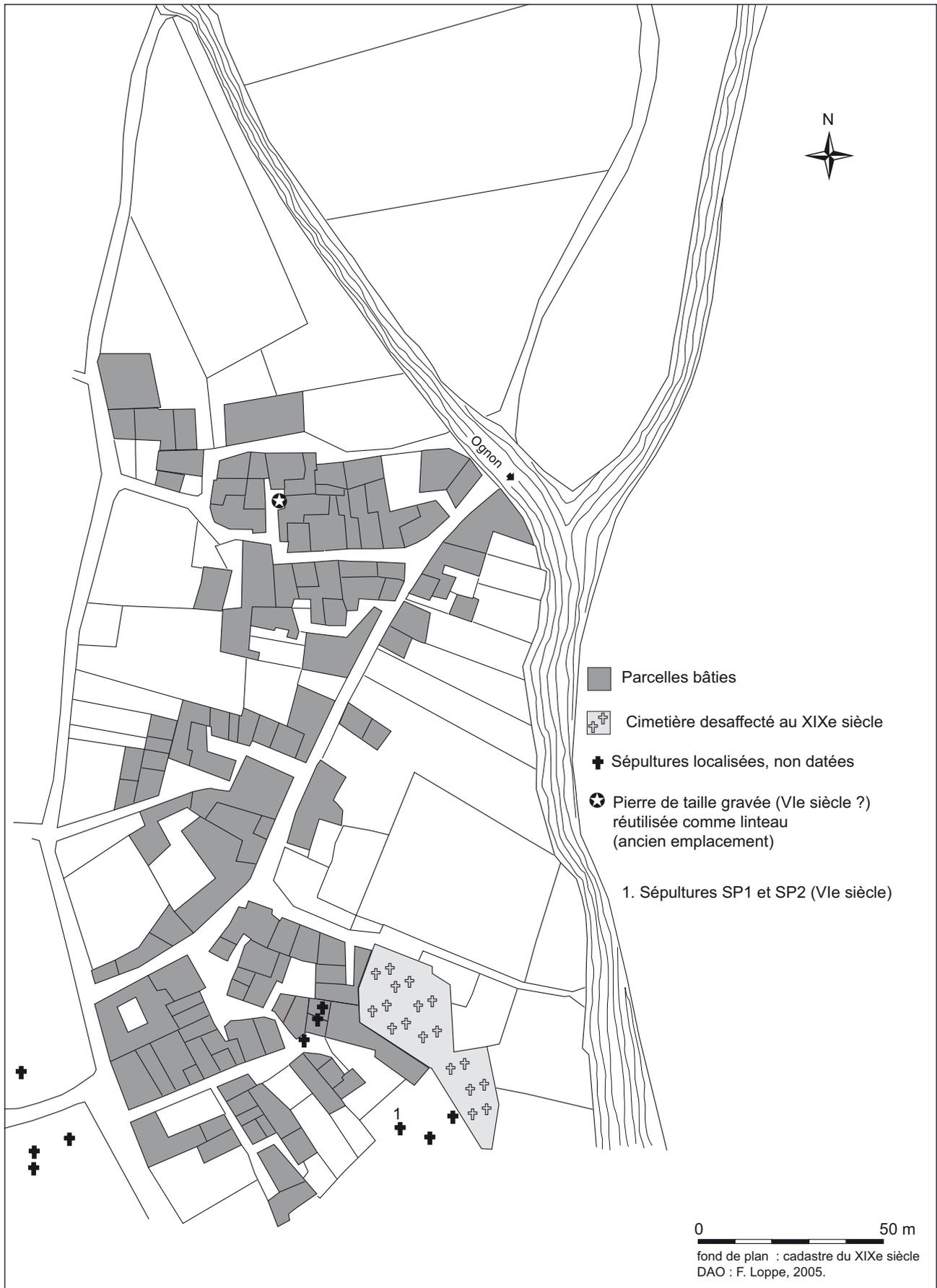


Fig. 2 : Le village de Félines-Minervois, zone sud (fond de plan : cadastre napoléonien).

et un en fer. La première catégorie est représentée par deux rivets et une boucle. Cette dernière se présente comme une boucle ovale dont l'ardillon, à base scutiforme, possède un profil cannelé et un décor de grènetis (fig. 3/1). D'après ses caractéristiques, elle peut être attribuée aux décennies comprises entre 520/530 et 560/570 (cf. Legoux, Périn, Vallet 2004, type 116. Cette chrono-typologie a été établie pour le royaume mérovingien mais elle est également applicable, en ce qui concerne les types présents à Ventajou, à la Septimanie). Les rivets présentent tous deux une forme circulaire et une tête plate, mais offrent un décor dépareillé (décor radié pour le premier [fig. 3/2], décor d'ocelles pour le second, [fig. 3/3]). Ils sont datables de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle (Legoux, Périn, Vallet 2004, type 95).

Ces trois objets, dont le type est, on l'a dit, commun aux royaumes franc et wisigoth, présentent cependant des caractéristiques techniques que l'on retrouve fréquemment en Septimanie et en Espagne. Enfin, l'objet en fer, assez oxydé, correspond à une boucle de forme ovale, qui peut probablement être attribuée au VI<sup>e</sup> siècle (fig. 3/4).

Cette inhumation, qui comporte donc les restes de deux individus, l'un masculin (SP1), l'autre féminin (SP2), est située près de deux parcelles autrefois occupées par le cimetière du village (20), désaffecté au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il y a donc de fortes chances pour que ce dernier puisse remonter au VI<sup>e</sup> siècle, voire à la période antique, et que la pierre gravée aujourd'hui conservée dans l'église fasse partie d'un lieu de culte contemporain aujourd'hui disparu. Cependant, au vu de ce seul témoin conservé datable, il faut à l'heure actuelle rester très prudent sur l'hypothèse de l'existence d'une nécropole dans ce secteur, puisque rien n'empêche de penser que cette tombe à dalle est isolée.

### Le site du « Pic des Sarrazis » (21)

#### Description

À environ 2 km à vol d'oiseau au nord du *castrum* de Ventajou, sur un piton de calcaire dolomitique culminant à 643 m (22), quelques vestiges d'un habitat protégé sont encore visibles (fig. 4, 5). Barrant l'éperon à mi-pente du côté du col, au nord, un mur en pierres sèches M1 en grande partie éboulé atteint un développement d'environ 145 m (fig. 5, 6). D'une épaisseur variant entre 1,30 et 1,40 m pour une hauteur conservée n'excédant pas un

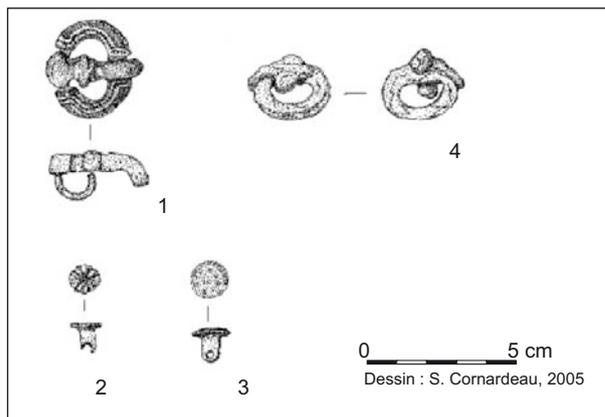


Fig. 3 : Félines-Minervois, sépultures SP1 et SP2. Mobilier associé du VI<sup>e</sup> siècle (dessin : Sophie Cornardeau).

mètre, il se compose de deux parements de blocs de calcaire dolomitique (23) et dévonien (24), ces derniers, au demeurant assez nombreux, ayant été importés. L'appareil est relativement régulier, certains moellons étant posés de chant, légèrement inclinés, alors que le cœur de la structure est constitué de blocs de taille inférieure empilés sans ordre (25). Les vestiges d'une entrée en chicane de 1,30 m de large sont observables dans la partie nord-est du mur M1 (fig. 5) : elle était protégée par deux murs, l'un perpendiculaire aux courbes de niveau (26), l'autre, parallèle à ces dernières (27), canalisant l'accès. Le faible volume de l'éboulement du mur M1 semble indiquer que sa hauteur originelle n'excédait pas celle visible actuellement ; il paraîtrait ainsi logique de penser qu'il servait peut-être de soubassement à une palissade en bois.



Fig. 4 : Pic des Sarrazis (Cassagnoles). Vue générale du site depuis le sud-ouest.

(20) Actuelles parcelles 291 et 293.

(21) Commune de Cassagnoles, Hérault. Coord. Lambert III : X : 620,200 Y : 3119,525 ; Z : 643 m. Site découvert par R. Marty dans les années 1970. L'origine du nom « pic des Sarrazis » renvoie à la tradition orale.

(22) De cet endroit, on dispose d'un point de vue exceptionnel, notamment vers le sud et l'est, où l'on peut apercevoir la mer par temps clair.

(23) L x l x H moy. : 0,40 x 0,40 x 0,23 m.

(24) L x l x H moy. : 0,56 x 0,35 x 0,09 m ; 0,69 x 0,24 x 0,12 m.

(25) Calcaire dolomitique : L x l x H moy. 0,15 x 0,16 x 0,15 m ; calcaire dévonien : 0,28 x 0,14 x 0,06 m.

(26) Mur M2 : L : 6,90 m ; ép. indéterminé.

(27) Mur M3 : L visible : 3,30 m ; ép. : 0,80 m.

Sur le versant sud de l'éperon, protégé des vents dominants, un habitat s'est développé : le secteur étant fortement embroussaillé, le nombre total de bâtiments, qui ont d'ailleurs laissé fort peu de traces visibles en surface, est impossible à évaluer précisément, mais ne paraît pas excéder une dizaine d'unités, réparties de manière assez lâche sur la partie sud-est de la plate-forme dont la pente est légèrement déclive vers le sud.

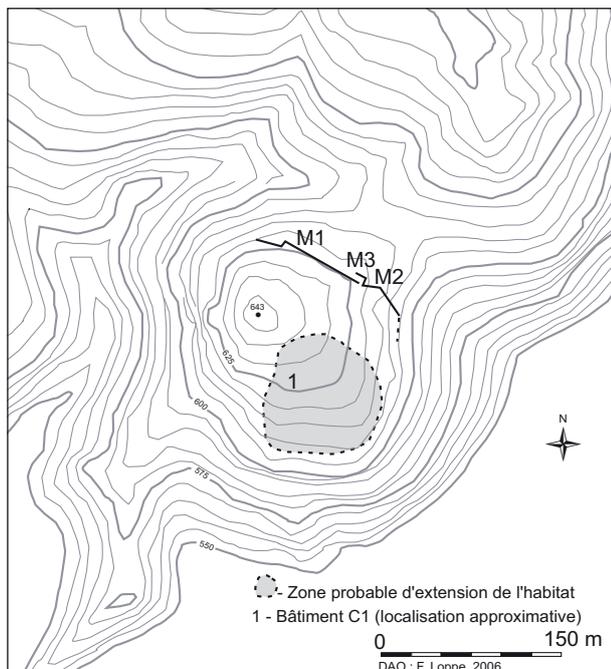


Fig. 5 : Pic des Sarrazis (Cassagnoles). Plan schématique d'ensemble.

L'une des ces constructions (bât. C1), débarrassée de sa végétation, se présente en surface comme une structure de forme ovoïde (28) cantonnée par une douzaine de blocs de calcaire dolomitique de taille volumineuse (29), mais dont aucun ne présente de traces de débitage (fig. 7). Vu l'absence presque totale de moellons à proximité, il est vraisemblable que ces éléments servaient de calage ou de délimitation à une construction en bois dont la couverture n'a par ailleurs laissé aucune trace (30).

D'après la prospection de terrain, il semble que la zone protégée par le mur M1 recouvre environ 2,6 hectares (31), mais les « fonds de cabanes » proprement dits se concentrent sur un périmètre qui n'excède apparemment pas un hectare.



Fig. 6 : Pic des Sarrazis (Cassagnoles). Le mur M1.



Fig. 7 : Pic des Sarrazis (Cassagnoles). Le bâtiment C1, vu depuis l'ouest (cliché : R. Marty).

### Mobilier (32)

Un total de 479 objets a été prélevé lors de fouilles clandestines anciennes ou durant des prospections de surface, entre 1970 et 2004. Il s'agit en très grande majorité de tessons de céramique (468 objets, soit 97,7 % du total) dont la plupart peut être attribuée à la catégorie CATHMA 7 (CATHMA 1993, 132), c'est à dire une céramique à pâte non micacée de couleur brune ou orangée sableuse, bien cuite, dont l'aspect est rugueux, et qui contient un dégraissant aux inclusions assez visibles (quartz et pisolithes, fig. 8). Il s'agit pour la plupart de fragments de panse (75,4 % du total céramique) mais les bords, avec 64 exemplaires (13,6 %) et les fonds avec 51 unités (10,8 %) représentent une part non négligeable du lot. Ces derniers sont très homogènes puisqu'ils sont systématiquement plats ou à dépression (fig. 8/8), à l'exclusion de tout autre type. Les bords,

(28) L x l : env. 3,70 x 3 m.

(29) Gros blocs : L x l x H : 0,80 x 0,40 x 0,14 m ; petits blocs : 0,29 x 0,20 x 0,10 m. La forme d'ensemble affectée par ces blocs, qui ne sont peut-être pas tout à fait en position primaire, n'est pas forcément révélatrice du plan exact de la structure bâtie dont le plan était peut-être davantage rectangulaire.

(30) Un seul fragment de *tegulae* (SAR-SUR-04-149) a été découvert, ce qui paraît bien peu significatif. On pourrait alors penser que ces habitats étaient couverts avec des lauzes calcaires ou des bardeaux.

(31) L x l : env. 175 x 150 m.

(32) Nous tenons à remercier G. Rancoule pour son aide quant à la détermination de certains éléments céramiques.

principalement de type CATHMA 6a, 6b et 6c (CATHMA 1993, 138) au profil en bandeau droit ou légèrement convexe (fig. 8/1-7), correspondent vraisemblablement à des pots globulaires de type A. Les formes ouvertes (type E) sont quant à elles représentées par des bords de bols ou de coupes à lèvre aplatie ou épaissie (fig. 8/12, 13, 16-20 ; CATHMA 1993, 117, fig. 2/10), quelquefois avec une gorge (fig. 8/14) dont le diamètre pouvait atteindre 0,20 m. On notera enfin la présence de trois bords atypiques : l'un se rapprochant du type CATHMA 10a (fig. 8/24 ; forme fermée), l'autre étant un bord droit à lèvre épaissie en forme de losange (fig. 8/25), ainsi qu'un bord à lèvre arrondie (fig. 8/15, formes fermées). On signalera également un col de cruche avec départ d'anse à cuisson oxydante (fig. 8/11) ainsi que deux anses incomplètes (fig. 8/9, 10), probablement issues du même type de récipient, en raison de leur petite taille. Un fragment de couvercle de type G complète l'ensemble (fig. 8/23 ; CATHMA 1993, 133, 137, fig 10/4).

Quelques fragments correspondent à des DSP à cuisson réductrice (8, soit 1,6 % de la céramique), à pâte généralement fine (ép. : 0,3 mm) mais dont un exemplaire atteint 0,65 mm d'épaisseur ont également pu être prélevés. Certains de ces tessons sont lissés et deux d'entre eux présentent un décor à la roulette (fig. 8/21). Il faut également citer la présence d'un pied annulaire correspondant à une cruche ou une urne et dont la pâte micacée très fine à cuisson réductrice est de couleur sombre (fig. 8/22) : il a probablement été réemployé ici comme opercule pour un vase à liquide. Enfin, cinquante tessons de panse d'amphore africaine à engobe blanc (soit 10,4 % du total céramique), dont certains ont pu être recollés, terminent cet éventail céramique.

Le site a également livré six tessons de verre, dont deux bords très fins (formes ouvertes) : le premier correspondrait à une coupe à bord « en goutte » (fig. 9/3), le second à un gobelet à bord « en goutte » (fig. 9/2), peut-être souligné par un décor de filets d'émail alors que le troisième, un fond étroit à bouton terminal, pourrait être attribué à une lampe (fig. 9/1). Ces fragments, de bonne qualité, sont légèrement irisés mais parfaitement translucides, leur couleur allant du blanc légèrement jaunâtre au vert pâle. Le mobilier métallique n'est quant à lui pas davantage abondant puisqu'il se résume en tout et pour tout à six scories (1,04 % du mobilier) et deux clous en fer, dont un incomplet (fig. 9/4, 5).

### **Interprétation, essai de datation**

L'ensemble de ce mobilier, et notamment la céramique, se rapproche très fortement d'un lot découvert dans la grotte de Buffens (Caunes-Minervois,

Aude) daté entre 450 et 550 (CATHMA 1993, 198). Les trois fragments de verre présentant une forme correspondent à des types attestés en Septimanie au VI<sup>e</sup> siècle par D. Foy.

Par ailleurs, la présence d'amphores africaines sur le site, comme au roc de Pampelune (Schneider 2003, 121, 122), pourrait confirmer ces hypothèses de datation. L'absence de matériel pouvant être attribué aux périodes antérieures ou postérieures paraît indiquer que le site du pic des Sarrazis a connu une durée d'occupation homogène mais assez brève entre le milieu du V<sup>e</sup> siècle et le milieu du VI<sup>e</sup> siècle. Quant à sa fonction exacte, elle reste encore à déterminer, mais on peut observer que les caractéristiques du site se rapprochent à l'heure actuelle de la catégorie de type « *Clapas castel* » définie par L. Schneider : ainsi, « ces sites demeurent caractérisés par la présence de petites constructions en pierre sèche dépourvues de toiture de tuiles, parfois adossées à un rempart ou établies selon un ordre assez lâche à l'intérieur d'un périmètre clos » (Schneider 2001, 439, 440). La présence de verre de très bonne qualité contraste singulièrement avec la rusticité de la céramique et des rares éléments bâtis visibles. L'absence de lieu de culte ou d'édifice d'importance ainsi que la faible superficie du site incitent à penser qu'il n'y avait là qu'un petit habitat (militaire ? (33)), peut-être occupé par intermittence et durant un laps de temps qui n'excède probablement pas une centaine d'années.

### **Les VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> Siècles : vers une restructuration du territoire**

Dans le secteur qui nous occupe, sept tombes, datées du VII<sup>e</sup> siècle, ont été découvertes en 1957 dans un champ au lieu-dit « *Saint-Peyre* », à une centaine de mètres au nord du village de Félines-Minervois (Méroc, Fouet 1961, fig. 1). Selon ces auteurs, six autres cimetières de cette époque ont été localisés dans les environs : trois près de hameaux sur des terrasses à flanc de cause (Ventajou, Camplong, L'Abeuradou : site d'*Aygobouno*), et trois autres, très rapprochés, dans la vallée, près du village de Félines (Méroc, Fouet 1961, 200, note 19). Cette forte présence de lieux d'inhumation atteste ainsi peut-être d'une densité de peuplement importante pour l'époque considérée, même si les lieux d'habitat n'ont pas véritablement été localisés jusqu'à présent : ainsi, comme le relève C. Martin, cette région n'est pas un « désert humain, mais une vaste zone indécise d'où émergeaient quelques pôles à la souveraineté affirmée. L'existence de contacts transfrontaliers, prouvant que les confins de la Septimanie n'étaient pas une zone dépeuplée, semble aujourd'hui indéniable » (Martin 2003, 285).

Il est ainsi possible qu'en plus de quelques villages, des fortifications ou camps retranchés aient été édifiés ou

(33) Le caractère défensif du mur de pierres sèches barrant l'éperon est en effet assez peu accusé (faible élévation, discontinuité sur des versants attaquables).

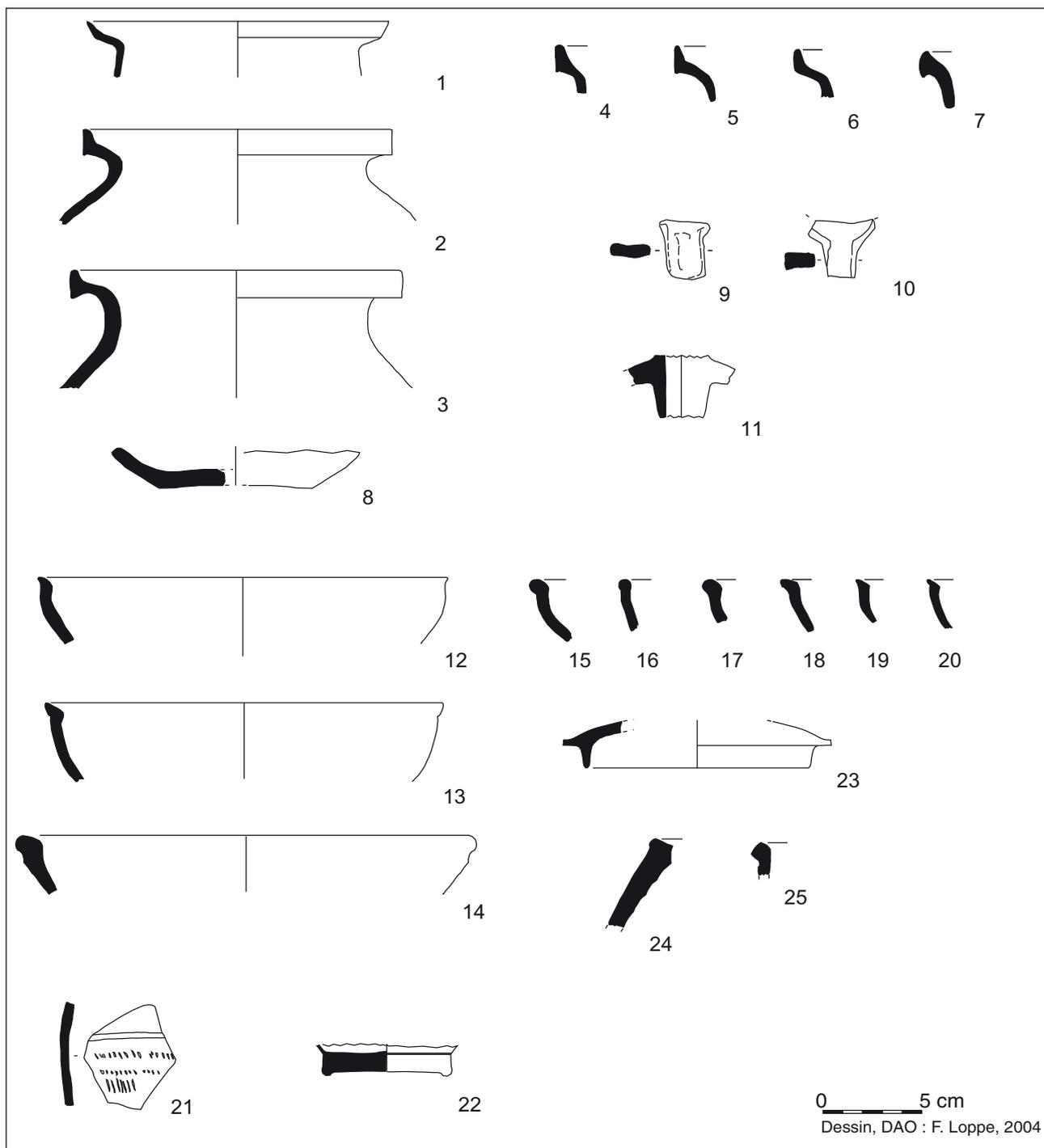


Fig. 8 : Pic des Sarrazis (Cassagnoles). Mobilier céramique.

réinvestis (34), notamment afin de se prémunir des invasions franques puis musulmanes, mais également

afin de contrôler le territoire (35) : tel est sans doute le cas des « *caput arietis castra* » (actuellement, *castrum* de

(34) Il paraît par ailleurs significatif qu'à l'époque carolingienne (en 827) Alzonne soit un des très rares sites de l'Aude désigné sous le terme de « *castrum* » (Devic, Vaissète 1872-1885, t. II, pr. 73, c. 165, « *Ausonae castrum* »). Selon E. Griffe en effet, la limite occidentale de la Septimanie wisigothique était quelque part « entre Alzonne et Bram », ce qui pourrait éventuellement être un indice permettant de faire remonter Alzonne aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles (Griffe 1974, 10).

(35) Selon Griffe, « *Le pagus Carcassensis* fut détaché du diocèse ecclésiastique de Narbonne vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle pour constituer un nouveau diocèse. À cette époque, il était certainement un comté de la Septimanie wisigothique. Ses limites n'ont dû guère varier au cours des siècles, mais nous ne pouvons les établir qu'à partir du IX<sup>e</sup> siècle. A l'ouest, elles se situaient entre Alzonne et Bram ; au sud, entre Pomas et Céprie. La Montagne Noire servait tout naturellement de frontière au nord, comme elle sert de frontière au département » (Griffe 1976, 9, 10). La frontière nord du *pagus Narbonensis*, dont dépendait le Minervois, est quant à elle fixée sans certitudes aux monts de l'Espinouse mais il est possible que des sites de hauteur aient été implantés dans la partie orientale de la Montagne Noire (Griffe 1976, 13).

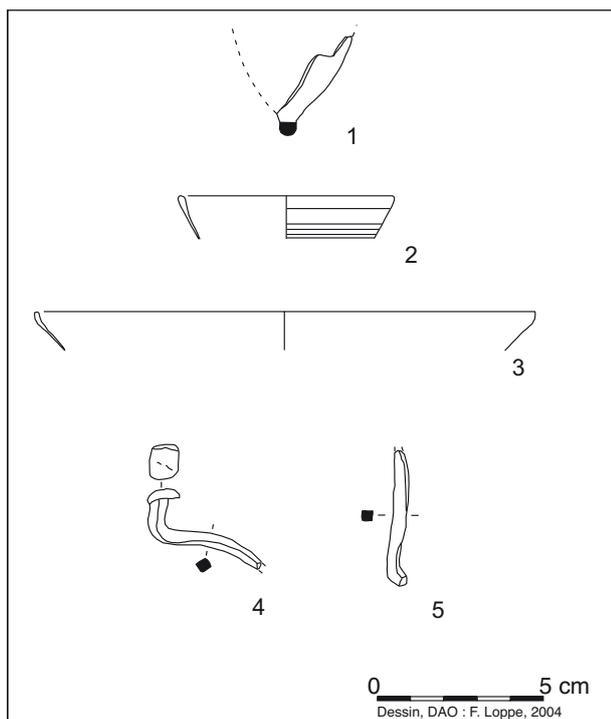


Fig. 9 : Pic des Sarrazis (Cassagnoles). Mobilier métallique et verre.

Cabaret, Lastours, Aude) où Burgondes et Wisigoths s'affrontent en 585 (36), et peut-être également celui du site du « pic des Sarrazis » (*supra*) (37).

Plus tard, au début du IX<sup>e</sup> siècle, le nom de Ventajou (38) apparaît en tant que subdivision administrative du Minervois et du pays Narbonnais mise en place par l'administration carolingienne dans le dernier tiers du VIII<sup>e</sup> siècle, après que les Sarrasins aient été chassés de Septimanie (création d'une marche d'Espagne, la *Marca Hispanica*, et d'un duché de Gothie). C'est ainsi qu'en cette année 801, Adalberga fait don à l'abbaye voisine de Caunes (Aude) d'un alleu situé dans la *villa Anfrasia* : cette possession, est sise au pagus de Narbonne, « *in territorio Menerbensis, suburbio Ventajounem* » (39). En 813, Ermenoldus vend à l'abbaye « *quandam terram in territorio Narbonensie, suburbio Ventaionense, infra terminos villae Obiles sitam* » (40). La même année, l'existence d'une fortification à Ventajou est attestée par une mention provenant des chartes de l'abbaye de Lagrasse, dans les Corbières, puisqu'à cette occasion est cité le « *suburbio castris Bentaionensis* » (41). Le site fortifié, peut-être situé à l'endroit du *castrum* actuel, était donc le chef-lieu d'un territoire que les sources mentionnent à de nombreuses reprises jusqu'en 876 : même si nous ne connaissons pas ses limites précises, on sait cependant qu'il englobe à cette époque l'abbaye de Caunes, le terroir de Trausse, et probablement la commune de Lespinassière (42). Par ailleurs, à l'extrême fin du IX<sup>e</sup> siècle, la « *villa quae dicitur Fellinas* » (Félines-Minervois), située « *in pago Narbonense... in suburbio Minerbense* » est mentionnée dans un acte du roi Charles le Simple en faveur d'un de ses vassaux dénommé

(36) Gardel 1999, 31 (Source : Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, liv. VIII, ch. 30).

(37) Selon C. Martin cependant, « l'archéologie n'a pas livré à ce jour d'éléments appuyant l'idée de frontières wisigothes fortifiées. Par ailleurs, les tentatives effectuées pour retrouver dans les sources écrites la trace d'une organisation frontalière spécifique ne sont pas concluantes. Elles se fondent en effet sur la mention de *castra* ou de *castella*, des termes qui désignent dans les textes, non pas des « forteresses », mais des noyaux de peuplement de petite taille où pouvaient, dans certains cas seulement, être stationnés des contingents militaires, car ces villages étaient en général pourvus de murailles » (Martin 2003, 300). Il ne faut cependant pas écarter selon nous la possibilité d'une frontière précisément définie, même si cette dernière aurait pu être modifiée au fil du temps à la faveur d'expéditions militaires.

(38) Le toponyme Ventajou apparaît dans les sources sous différentes formes (*Ventaio, Bentaio, Ventalo, Ventejon, Ventajon, Ventajone, Ventagum, Ventagione*) et plusieurs interprétations ont été proposées pour son étymologie. La plus vraisemblable pourrait être celle avancée par Hamlin, à savoir que Ventajou serait formé d'un radical oronymique pré-indo-européen « Vent » ou « Vint » désignant une hauteur et d'un suffixe gaulois « -avum » (Hamlin 2000, 419, 420). Cependant, une origine occitane (de « vent » ou « *ventalhar* » Alibert 1997, p. 691), dans le sens de « lieu venté » n'est également pas à exclure.

(39) Doat 58, [f°226].

(40) Devic, Vaissète 1872-1885, II, pr. 21, c. 75.

(41) Magnou-Nortier, Magnou 1996, 10. Selon Griffie, à l'époque carolingienne, le bourg doté d'une enceinte est généralement dénommé « *castellum* » ou « *castrum* » (Griffie 1974, 143). C'est également l'avis de M-E. Gardel (Gardel 2004, 23-24).

(42) Devic, Vaissète 1872-1885, II, pr. 49, c. 123. 7 février 819. Charte d'affranchissement en faveur d'un nommé Benoît. « *Rogavit Addilius Aster quando venit in monasterium Sancti Petri et Pauli, cujus ecclesia sita erat moderno tempore in loco Caunensi, super rivo Argento-Duplo, suburbio Ventaionense, territorio Narbonense...* ».

*Ibid.*, pr. 102, c. 217. 842-843. Vente faite à l'abbaye de Caunes par Undesinde, clerc, et sa femme Vindeline. « *Undesinus clericus et uxor ejus Vindelina vindiderunt gondesalvio abbati Caunensi et ejus congregationi tres partes molini siti in territorio Narbonensi, suburbio Ventaionensi, termino villae Tesetauni in quo Austwaldus habitabat, pretio XX solidorum...* ».

*Ibid.*, pr. 139, c. 287-288. 10 décembre 852. Plaid général tenu à Crespian par Udalric, marquis de Gothie. Lors de ce débat, Gondesalvius, abbé de Caunes, interpelle Odilon au sujet de « *silva, quam vocant Spinasaria, pro terras cultas hac incultas, ubi et domos constructos abet* » possessions « *...quae sunt in territorio Narbonense, suburbio Ventolenense...* ». Il s'agit du bois de l'Espinassière.

*Ibid.*, pr. 167, c. 344. Extraits de quelques chartes de l'abbaye de Caunes. Deux ventes (une terre et une vigne) et un don, datés respectivement du 14 juin 866, 29 mai et 30 octobre 869. « *Ahilo et filius ejus tradiderunt de jure suo in domini Egicani abbatis et monachorum monasteri apostolorum Petri et Pauli de Caunis quandam terram sitam in territorio Minerbense, in suburbio Ventaionense, in termino villa Everata...* ».

« *Wifredus et uxor ejus Rihisenda venderunt Egikano abbati et cunctae congregationi sanctorum apostolorum Petri et Pauli quandam vineam sitam in pago Narbonense, in suburbio Ventaionense, in termino villae Trenciani, pretio V solidorum* ».

*Ibid.*, pr. 173, c. 353, 869-870. Donation faite par Adulfus à Egica, abbé, et aux religieux de Caunes. « *Dono vobis in suburbio Ventaionense, in villa quae dicitur Obtesa, illam meam portionem id est...* ».

*Ibid.*, pr. 192, c. 387. 15 juin 876. Donation d'Adalberge à Saint-Pierre de Caunes. « *...dono tibi in territorio Menerbense, suburbio Ventaionense [...]* in ipsa villa quod vocant Infrasia omnem portionem debitam quod mihi obvenit ex alodo parentum meorum... ».

Etienne (43). Malgré la proximité géographique, ce centre de peuplement et son territoire ne dépendent donc pas du *suburbium* de Ventajou mais bien de celui de Minerve, ce qui placerait la limite occidentale de ce dernier très proche du site qui nous occupe. L'existence de Félines-Minervoises semble par la suite confirmée en tant que chef-lieu d'un *pagus* (44) une vingtaine d'années plus tard (en 923), dans un acte concernant l'abbaye de Caunes (45).

Il faudra ensuite attendre 961 pour que la fortification de Ventajou soit à nouveau mentionnée (cette fois-ci en tant que « *castellum* ») dans un testament de Raymond Ier, comte de Rouergue et marquis de Gothie (46) : cette source confirme ainsi l'origine carolingienne et donc publique d'une première forteresse portant le nom de Ventajou, mais sa localisation, en l'absence de sources historiques ou d'indices archéologiques plus précis, ne peut être envisagée avec exactitude. Même si cela est fort probable, rien ne permet en effet de confirmer que cette première fortification se situait à l'endroit même du *castrum* actuel (47).

## À LA CHARNIERE DES IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> SIECLES : LE SITE DE COMBES-LIGNERES (48)

À un kilomètre à l'est du hameau de Camplong (commune de Félines-Minervoises), dans une combe encaissée située sur un causse, un site archéologique a été repéré en 1985 à environ 300 m d'altitude (fig. 1) : en effet, lors du traçage d'un chemin au bulldozer, une batterie d'une dizaine de silos a été signalée le long d'une barrière rocheuse, à l'ouest d'une vigne (49). Plusieurs de ces éléments de stockage ont malheureusement été détruits à cette occasion mais certains, intacts, ont pu être brièvement relevés et photographiés par R. Marty (fig. 10, 11) : si le silo 1 était ouvert et vide (ouverture circulaire), le silo 2 possédait quant à lui une fermeture constituée par une dalle calcaire brisée et jointée à l'argile. Elle reposait sur quatre éléments posés à plat qui donnaient au silo une ouverture rectangulaire ; cet élément de stockage, également vide, était de forme globulaire à fond plat (50).

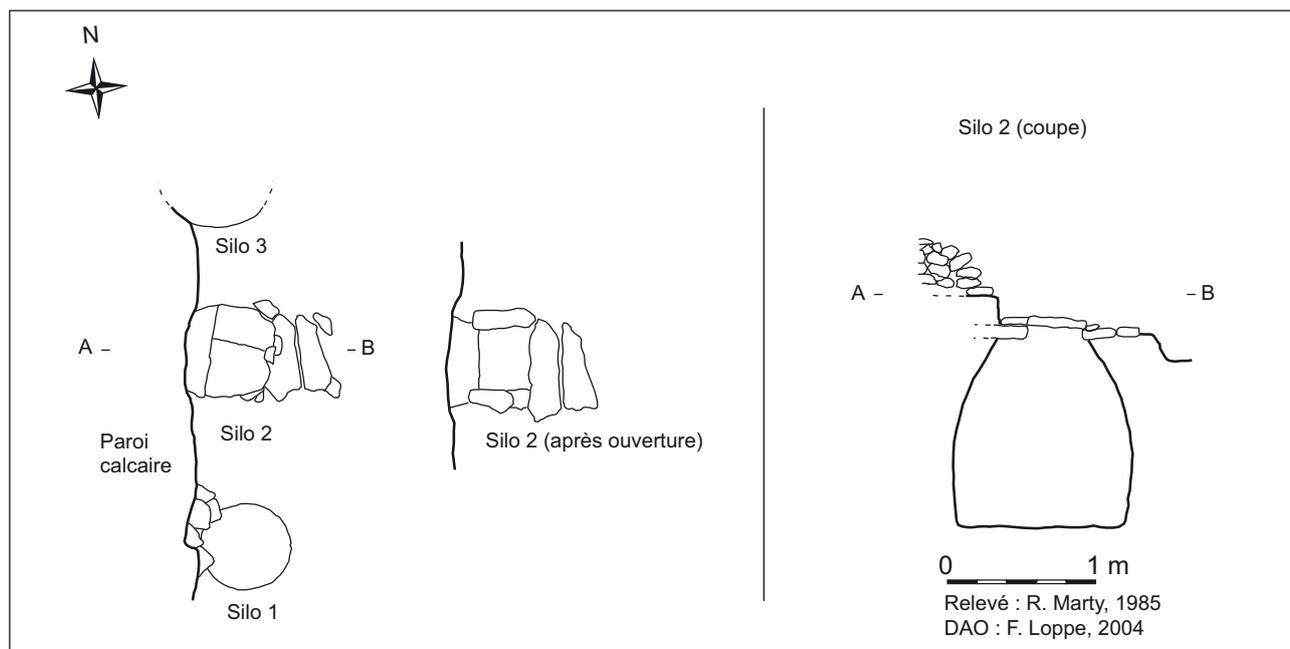


Fig. 10 : Combes-Lignères (Félines-Minervoises). Silos (relevé partiel) ; plan général et coupe du silo 2.

(43) *Ibid.*, V, pr. 25, c. 106, 107. 14 juin 899. Minerve, également chef lieu territorial, est mentionné pour sa part en tant que *castrum* dès 873 (*Ibid.*, II, pr. 183, c. 371 « *kastro Minerba* ») mais il est probable que la fortification de ce site remonte à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. C'est d'ailleurs l'hypothèse avancée par L. Schneider (Schneider 2002, 35).

(44) Le *pagus* est une subdivision de l'ancienne et très étendue civitas romaine. Créé par les rois francs, l'institution est améliorée par les carolingiens, époque à laquelle la Gaule devait compter 275 *pagi* qui correspondent le plus souvent à une subdivision du comté (Périn, Feffer 2001, 266 ; Bonnet, Descatoire 2003, 100).

(45) Mahul 1857-1885, IV, 73. Achat d'un champ « *in pago Fillinensi* ».

(46) Devic, Vaissète 1872-1885, V, pr. 111, c. 249. « ...*illo castello de Ventagione...* ». À l'époque carolingienne, le titre de marquis ou « comte de la marche », est attribué au gouverneur d'une zone frontalière ou instable. Il possède des pouvoirs militaires étendus pour parer rapidement à toute éventualité (Bonnet, Descatoire 2003, 101).

(47) Aucun matériel de cette époque n'a en effet été mis au jour par les fouilles clandestines des années 1950 et 1980 ou lors des prospections de surface.

(48) Coordonnées Lambert III (silos) : X : 622,875 ; Y : 3116,750 ; Z : 300 m.

Nous tenons à remercier A. Kugler pour le nettoyage du mobilier de ce site.

(49) Seuls trois ont pu être relevés.

(50) Dimensions : H x l : env. : 1,3 x 1,20 m.

Des prélèvements de mobilier ont été effectués lors de la destruction des silos, à proximité immédiate de ces derniers, mais également à l'intérieur de la parcelle de vigne qui s'étend à l'est et au sud sur environ 70 m de côté (env. 5000 m<sup>2</sup>). Par ailleurs, d'autres prospections, réalisées au même endroit en 1987 et 2004, ont permis de compléter l'éventail du matériel (au total 294 objets). Le lot céramique recueilli (270 tessons) semble chronologiquement assez ciblé, et l'on distingue essentiellement deux types de pâtes : 154 tessons de céramique à cuisson réductrice (57 % du total céramique) correspondent pour l'essentiel à des éléments des catégories CATHMA 3 et 6 (CATHMA 1993, 131) dont la couleur varie du gris clair au noir et dont la pâte est légèrement micacée (6B, fig. 12). Les bords correspondent pour l'essentiel à des formes fermées de type 2a (fig. 12/4, 5, 6 ; CATHMA 1993, 138) mais certains se rapprochent du type 9 (fig. 12/1, 3) ou 10a (fig. 12/2). D'autres, davantage fragmentés, sont difficiles à attribuer à une catégorie particulière (fig. 12/7-10). Il s'agit la plupart du temps d'oules voire de marmites, mais on note également un bec ponté provenant d'un pégau (fig. 12/14). Les rares fonds conservés (12) sont généralement plats ou légèrement bombés, avec une inflexion assez marquée (fig. 12/11-13). Les traitements de surface sont assez fréquents (polissage externe) mais les décors rarissimes (un cas de décor ondulé, fig. 12/15).



Fig. 11 : Combes-Lignères (Félines-Minervois). Le silo 2 (cliché : R. Marty, 1985).

Le second lot est représenté par 107 tessons de céramique réductrice à post-cuisson oxydante (39,6 % du total céramique) : ils possèdent une pâte « sandwich » de type CATHMA 7, 9 et 10 dont la couleur extérieure tourne parfois à l'orange vif. Les bords sont rares et essentiellement équarris ou droits (fig. 13/3, 4, 6), même si l'on remarque deux éléments proches d'une forme 4b (fig. 13/1, 2) ainsi que deux fragments de bec ponté (fig. 13/7). Les fonds (9 exemplaires) sont plats (fig. 13/8), très rarement bombés. Les traitements de surface par polissage externe sont fréquents et on décèle également quelques traces de finition au peigne, comme par

exemple sur un départ d'anse (fig. 13/10). Les décors polis, qui s'apparentent à des sortes de zébrures obliques ou plus généralement verticales, noircissent la surface externe orangée pour la faire virer au brun ou au gris foncé. On remarque enfin trois tessons dotés d'un cordon horizontal dont un présente un décor de type « ondes superposées » également obtenu par polissage (fig. 13/9). Les tessons recueillis correspondent à des oules ou des vases à liquide (pégas).

Enfin, et hormis quelques vestiges montrant des traces d'occupation néolithique (fragment de meule en granit, hache polie, fig. 14/1), et gallo-romaine (un fragment de *tegulae*, deux tessons d'amphore), le reste du matériel non céramique appartient à l'époque médiévale : il se compose de quatre fragments de pierres à aiguiser en grès (fig. 14/2-5), deux fusaioles (fig. 14/6, 7), un plomb de filet de pêche percé de trois trous (fig. 14/8), sept scories, et quatre éléments en fer : un clou de taille moyenne à tête ovoïde (fig. 14/9), une pointe de carreau d'arbalète (fig. 14/10), un probable fer de chausse (fig. 14/11), et enfin une curette d'aiguillon-débourreur (fig. 14/12) dont plusieurs exemplaires, de forme proche, ont été découverts sur le site de Corné, dans le Gers (Lassure *et al.* 1998, 309-310).

#### Interprétation, essai de datation

Les éléments céramiques du site de Combes-Lignères correspondent à des formes et des types de pâtes connus notamment sur le site du *camp del Rey* à Baixas (Roussillon) et attribués à la fin du IX<sup>e</sup> et au début du X<sup>e</sup> siècles (Passarius 2001, 2-9). Cependant, les treize tessons céramiques prélevés par R. Marty au niveau de l'embouchure des silos sont tous à cuisson réductrice et appartiennent à la catégorie CATHMA 6 (CATHMA 1993, 132). La raréfaction des poteries réductrices à post-cuisson oxydante semble avérée en Roussillon dès le courant du X<sup>e</sup> siècle ainsi qu'au XI<sup>e</sup> siècle, période à laquelle la céramique réductrice prend largement le dessus au niveau quantitatif (Passarius 2001, 28). Les décors ondulés (un cas) sont par ailleurs généralement attribués aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles sur d'autres sites languedociens, comme le rocher des Deux-Vierges à Saint-Saturnin (Ginouvez *et al.*, 108, fig. 15, 109) ou Dassargues près de Lunel (Garnier *et al.* 1995, 23, fig. 21/44).

Ainsi, Combes-Lignères pourrait correspondre à un site occupé à la fin du IX<sup>e</sup> siècle et déserté au début ou au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. La nature des éléments mobiliers recueillis ainsi que les silos font songer à une petite implantation rurale vivant de l'agriculture, de l'élevage, et de la pêche, les rares scories relevées indiquant peut-être l'existence d'un petit atelier de travail du fer, probablement pour la réparation d'outils à usage agricole.

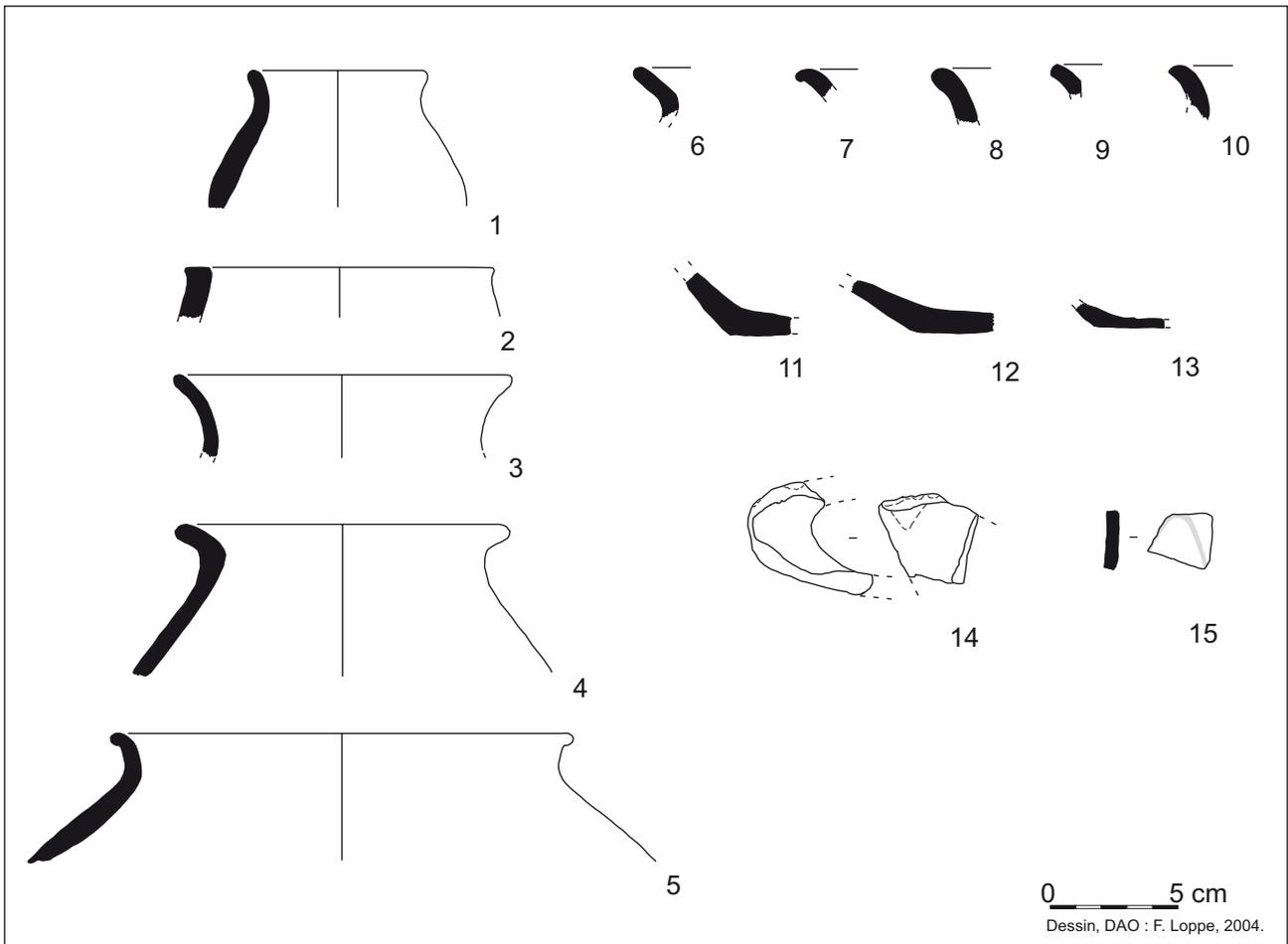


Fig. 12 : Combes-Lignères (Félines-Minervois). Mobilier céramique à cuisson réductrice.

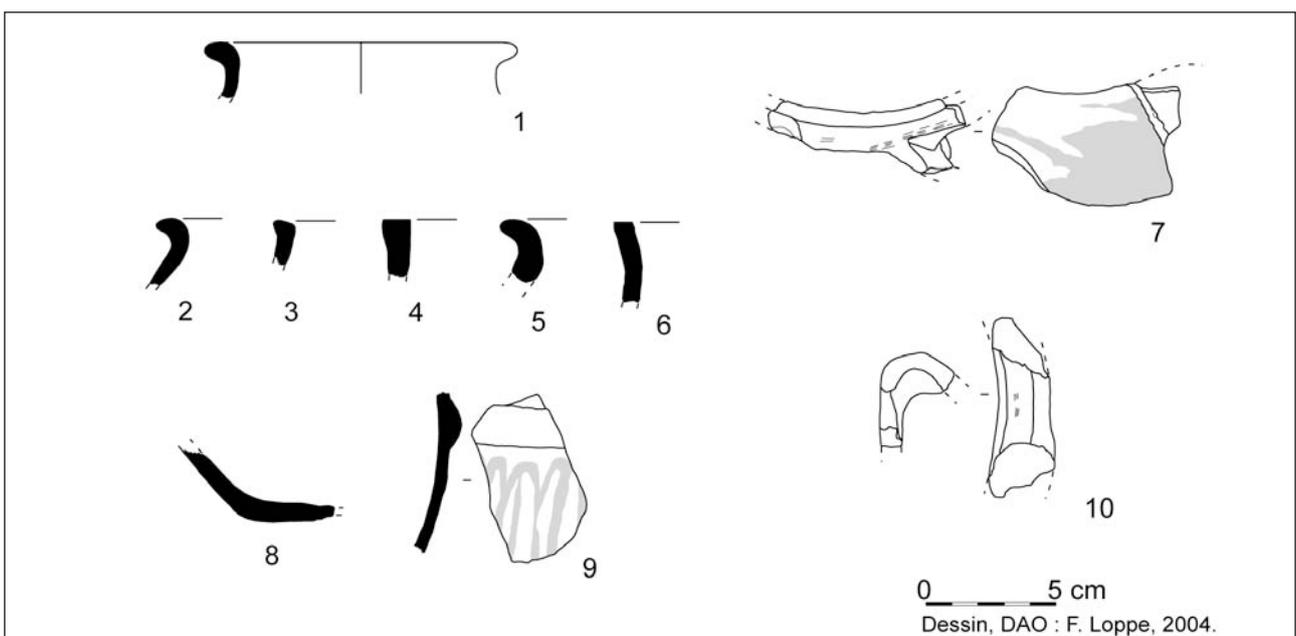


Fig. 13 : Combes-Lignères (Félines-Minervois). Mobilier céramique à cuisson réductrice et post-cuisson oxydante.

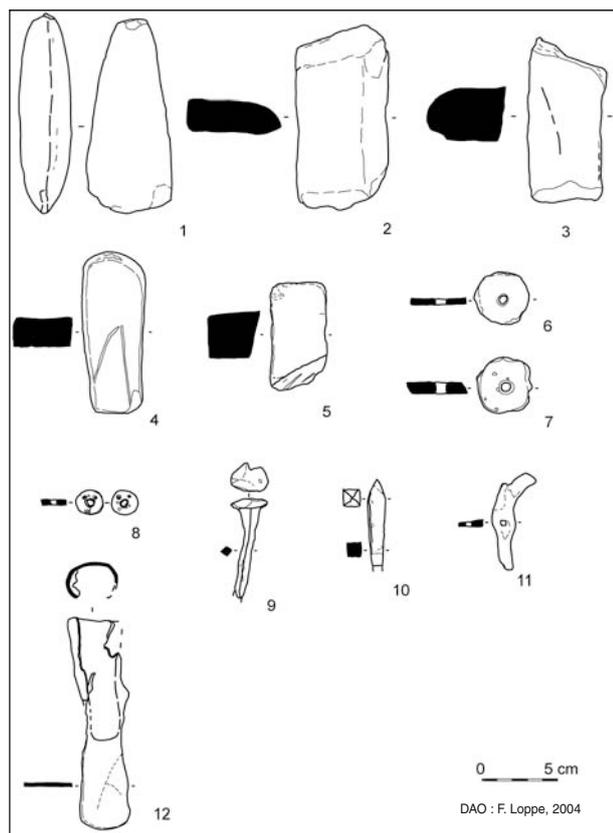


Fig. 14 : Combes-Lignères (Félines-Minervois).  
Autre mobilier.

## LE CASTRUM DE VENTAJOU DU XI<sup>e</sup> AU XIV<sup>e</sup> SIECLES

### Les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles

Vers 1063, le « *castellum quae vocant Ventalo* » est cité dans un accord entre Roger III, comte de Carcassonne et Roger I<sup>er</sup>, comte de Foix, au sujet du comté de Carcassonne (51). Cette date paraît marquer un tournant important dans l'histoire du site, qui, de forteresse publique dépendant du pouvoir central une centaine d'années auparavant, tombe entre les mains des comtes de Carcassonne et de Foix en compagnie de plusieurs autres lieux fortifiés (notamment Cabaret et Saissac, tous deux en Montagne Noire). Puis ce sont les

vicomtes Trencavel qui, comme héritiers des comtes, deviennent seigneurs supérieurs de Ventajou.

En 1070, il semble que Pierre de Minerve se sépare de Guillelma. Il rend les *honores* et dissout les accords passés avec le vicomte et la vicomtesse à propos de leur fille (dans le comté de Carcassonne et dans le comté de Narbonne ou territoire de Minerve). Le vicomte et la vicomtesse lui donnent en gage pour 1000 sous leurs droits sur le *castrum* de Peyriac (en gage pour trois ans). À cause de ce don de 1000 sous, Pierre, vicomte de Minerve, déguerpit et abandonne au profit du vicomte et de la vicomtesse le *castellum* de Ventajou ainsi que plusieurs autres (52). L'année suivante, le 22 avril 1071, Rangarde, comtesse de Carcassonne vend à Raymond, comte de Barcelone l'ensemble des droits qu'elle possède dans les comtés de Razès, Couserans, Comminges, Carcassonne, Narbonne, Toulouse, et Minerve, et notamment la seigneurie et le *castrum* de Ventajou (53).

En 1080, lors d'un plaid tenu à Narbonne, on relève un délaissement au profit du monastère Saint-Pierre et Saint-Paul de Caunes de l'alleu de Camplong, situé à 2 km à l'est du *castrum* de Ventajou (54). En outre, en 1095, un accord intervient entre les seigneurs de Ventajou (Guillaume Segerius et ses trois frères, Rémi, Bernard, et Bérenger) et l'abbaye de Caunes au sujet des tasques usurpées sur le mas seigneurial que leur père avait donné au monastère « *in villa Recemerio* » (55). En 1098, puis en août 1103, un certain Siguier de Ventajou se porte par ailleurs témoin lors de deux dons faits à l'abbaye de Caunes (56). En 1130, un certain Bérenger de Ventajou, abbé de Saint-Aphrodise de Béziers et frère de Bernard de Canet, « le fidèle le plus proche des vicomtes de Trencavel dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle » (57), est témoin d'un accord entre les frères Roger I<sup>er</sup> et Raymond Trencavel après la mort de leur père, Bernard-Aton IV (58). Puis en juillet 1155, Arnaud de Ventajou prend l'habit au monastère de Caunes et délaisse à l'abbé et aux moines de ce couvent tout ce que lui, Bocheira sa femme, et ses enfants possèdent sur la « *villa de Recimiro* » (59). L'année suivante, en juin 1156, les vicomtes de Bruniquel cèdent leur droits sur Ventajou et d'autres lieux à Raymond Trencavel, moyennant 6500 sous melgoriens (60) et en 1162 Bérenger de Ventajou est témoin d'un serment féodal pour le *castrum* d'Hautpoul (Tarn) (61).

(51) Devic, Vaissète 1872-1885, V, pr. 266, c. 525.

(52) Archivo de la Corona de Aragón (Barcelone), original, Ramon Berenguer I<sup>er</sup>, 425, en 1070.

(53) Devic, Vaissète 1872-1885, V, pr. 300, c. 588. « *Quae vero ego praedictis Rangardis comitissa praescripta omnia, simul cum ipso castro de Confolent cum terminis et pertinentiis suis, sive cum ipso castro de Redes et cum ipso castro de Ventegon...* ».

(54) Mahul 1857-1885, IV, 77. « *...ita reddimus et warpimus ipsum alodem suprascriptum de Campolongo...* ».

(55) Mahul 1857-1885, IV, 78. Deux ans plus tard, un acte nous apprend que ce lieu est situé « *in territorio Redense* », c'est-à-dire en Razès (*Ibid.*).

(56) Devic, Vaissète 1872-1885, V, pr. 396, c. 750.

*Ibid.*, V, pr. 413, c. 779.

(57) Sur Bernard de Canet, voir Amado 1999.

(58) Devic, Vaissète 1872-1885, V, pr. 506, c. 960-962. *Ibid.*, III, 672, 673.

(59) Mahul 1857-1885, t. IV, p. 81.

(60) Devic, Vaissète 1872-1885, V, pr. 612, c. 1197. « *... et totum illud quod habebamus in castro de Ventagione vel habere debemus cum pertinentiis suis...* ».

(61) Doat 168, [f<sup>o</sup>26-27 v<sup>o</sup>].

En 1175 et 1176, on sait par ailleurs que plusieurs membres de la famille de Ventajou certifient divers actes concernant Roger II (62) et qu'en 1177 ou 1178 Pons de Ventajou est témoin de la reprise en fief du *castrum* de Pépieux par Pierre de Pépieux, son frère Géraud et Guillem de Puichéric (63). L'ensemble de ces mentions semble attester que les seigneurs du *castrum* de Ventajou et leur lignage occupent un rang relativement important dans l'aristocratie de la vicomté de Trencavel durant tout le XII<sup>e</sup> siècle.

### Les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles

C'est alors qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle la croisade contre les Albigeois déferle en Languedoc et bouleverse la hiérarchie politique et militaire. Après le siège et la prise de Béziers et Carcassonne en 1209, Simon de Montfort décide au printemps 1210 d'aller assiéger Minerve, place-forte d'importance, et clef du pays Minervois. Le *castrum* de Ventajou finit par se soumettre sans combat par l'intermédiaire de son seigneur, Pierre-Roger de Ventajou, peu après la chute de Minerve. Selon Pierre des Vaux-de Cernay, Simon de Montfort, en représailles, décide de faire abattre le donjon du lieu qui lui résistait depuis les débuts de la croisade (64). Pierre-Roger de Ventajou, Guillem Sigerius et Pelfort de Ventajou sont alors déclarés *foydz* (65) et le *castrum* donné en fief à Bernard du Taur de Ferrals par Amaury de Montfort en 1221 (66), et ce bien que la possession du lieu ait été contestée par l'abbaye de Lagrasse en 1215 (67) : Simon de Montfort doit alors s'engager à prêter hommage pour le *castrum* à l'abbaye. Une bulle papale viendra d'ailleurs confirmer la domination du monastère des Corbières sur Ventajou en 1228 (68). Trois ans plus tard, les biens possédés à Caunes-Minervois par les chevaliers *foydz* Guilhem Siguier et Pelfort de Ventajou sont alors vendus (69). En 1242, le montant des revenus des fiefs mouvants du monastère de Lagrasse indique que Ventajou, tenu par la femme de du

Taur de Ferrals, rapporte 30 livres (70). Pourtant, une vingtaine d'années plus tard, en 1269, il semble bien que les droits des seigneurs *foydz* leurs aient été restitués, à moins que ce ne soit à leurs descendants, puisque les textes désignent Guilhem Siguier de Ventajou et Pierre Amalric de Ventajou en tant que seigneurs du lieu, au même titre cependant que le successeur de Bernard du Taur, un certain Gaillard (71). La même année, Siguier et Guilhem Siguier de Ventajou ont dès lors obligation, avec nombre d'autres seigneurs, de participer à la défense de la cité de Carcassonne (72), et en 1270, une sentence arbitrale est rendue entre l'abbé de Caunes et les seigneurs de Ventajou (Pierre Amalric et Gaillard du Taur) au sujet de la délimitation précise des terroirs de Caunes et Ventajou, signe d'une certaine rivalité territoriale entre les deux seigneuries (73).

En 1290, une franchise est octroyée par Pelfort, seigneur de Ventajou et Cassagnoles. À partir de cette date, le lieu sera dès lors dirigé pendant près d'une centaine d'années (jusqu'en 1377) par la lignée des Pelfort de Ventajou (74). Cependant, cette longue possession ne doit pas occulter un événement majeur qui se déroule en 1355, à savoir la chevauchée du prince de Galles, qui, de Toulouse à Narbonne, va piller et incendier de nombreux villages : selon Mullot et Poux, le 13 novembre, en plein mouvement de repli à travers le Minervois, l'armée anglaise détruit le *castrum* de Ventajou (Mullot, Poux 1906, 307-308) (75). Cependant, à l'heure actuelle, les sources historiques connues ne permettent pas de confirmer cette hypothèse, même si certains indices archéologiques (principalement le mobilier) font pencher en faveur d'une désertion du site dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (*infra*) (76). Par ailleurs, en 1390 (le 8 juillet), une charte indique que le *castrum* de Ventajou ne tient plus son rôle de défense. Le seigneur, Guillaume d'Hautpoul, demande alors la possibilité de fortifier Cassagnoles, autorisation qui lui est donnée par le sénéchal de Carcassonne (77). Ce

(62) *Ibid.*, [f°103, 104]. 1175. Pierre de Ventajou est témoin de la vente par Roza à Roger II de biens qu'elle tenait de son père Bernard de Combret. *Ibid.*, [f°107, 108]. 1175. Bérenger de Ventajou est témoin de l'inféodation de Moussoulens à quatorze hommes par Roger II avec autorisation de déplacer le site et de le fortifier.

*Ibid.*, [f°125, 126]. 1176, juillet. Pons de Ventajou est témoin d'un serment pour Olonzac prêté au vicomte Roger II.

*Ibid.*, [f°134, 135]. 1176, juillet. Pons de Ventajou est témoin de l'inféodation par Roger II à tous les *milites, domini et barriani* de Rieux du chemin des Français, depuis l'église et le pont de Turre jusqu'à Saint-Frichoux.

(63) *Ibid.*, [f°158, 159]. 1177 ou 1178.

(64) Vaux-de-Cernay 1951, 62, 70.

(65) Devic, Vaissète 1872-1885, VII, 335.

(66) Roquebert 1986, 215 (Doat 75, [f°143]).

(67) Devic, Vaissète 1872-1885, VIII, pr. 184, col. 671 : « ... *castrum de Ventajone*... ».

(68) Mahul 1857-1885, II, 266.

(69) Devic, Vaissète 1872-1885, VIII, pr. 296, c. 945-949.

(70) Mahul 1857-1885, II, 272.

(71) Devic, Vaissète 1872-1885, XII, notes, c. 309-310.

(72) *Ibid.*, VIII, pr. 528, c. 1661-1663.

(73) Mahul 1857-1885, IV, 92.

(74) *Gallia Christiana* 1739, VI, 990.

(75) Les auteurs ne citent cependant aucune source et n'avancent aucun argument susceptible d'étayer leur hypothèse. Selon Ph. Contamine, le trajet emprunté par le Prince Noir au retour suivit un itinéraire différent, légèrement plus au sud (Contamine 2002, 205-206).

(76) Seule une fouille archéologique pourrait peut-être lever l'incertitude quant à la date et les modalités d'abandon du village et du château, qui ne sont peut-être pas identiques (incendie, désertion lente, démantèlement général ou partiel, etc.).

(77) Sahuc 1903, 68, 111 : « ...*destructo illo loco de Ventajone in quo, cum erat ibi fortalicium, se reponebant cum bonis suis mobilibus* ».

village ouvert, situé dans une vallée parallèle, possède à cette époque une tour isolée, et va ainsi se doter d'une enceinte pour se transformer en fort villageois (78). Il est d'ailleurs significatif que le *castrum* de Ventajou ne soit plus mentionné dans les actes après cette date, ce qui paraît être un signe sinon de sa destruction, du moins de son abandon.

### Description du site

Situé à la rencontre entre plaine et montagne, le *castrum* de Ventajou semble, d'après les observations de terrain, composé de différents ensembles spatiaux (fig. 15, 16, 17) :

- Une zone castrale, au sommet de l'éminence (zone 1, secteurs 1 et 2), bâtie entre 510 et 516 m.
- Un vaste ensemble de bâtiments arasés entouré par les vestiges d'une enceinte liée au mortier de chaux (zone 2, secteurs 1 à 4) percée au sud d'une poterne (P24).

- Les vestiges imposants d'habitats villageois s'étalant sur les pentes sud, est et nord (zone 3, secteurs 1 à 11).
- Enfin, une église, à l'extrémité sud du site, dont les vestiges ont été réemployés dans une bergerie à l'époque moderne.

### *Le noyau castral (Zone 1, fig. 18)*

#### *La tour-salle*

La partie sommitale se compose de plusieurs bâtiments (C1, C3, C4, C5) ainsi que de deux citernes (C11 et C12), les seules répertoriées à ce jour sur l'ensemble du site. D'environ 40 x 36 m (env. 1400 m<sup>2</sup>) elle se développe au niveau de la courbe des 510 m et possède au nord un vaste bâtiment C1 d'une superficie d'environ 50 m<sup>2</sup> : cette construction quadrangulaire très arasée, orientée est/ouest, possède au nord un mur-bouclier M1 d'1,50 m d'épaisseur, maçonnerie la plus épaisse relevée sur le site (79). Les murs latéraux (M2 et

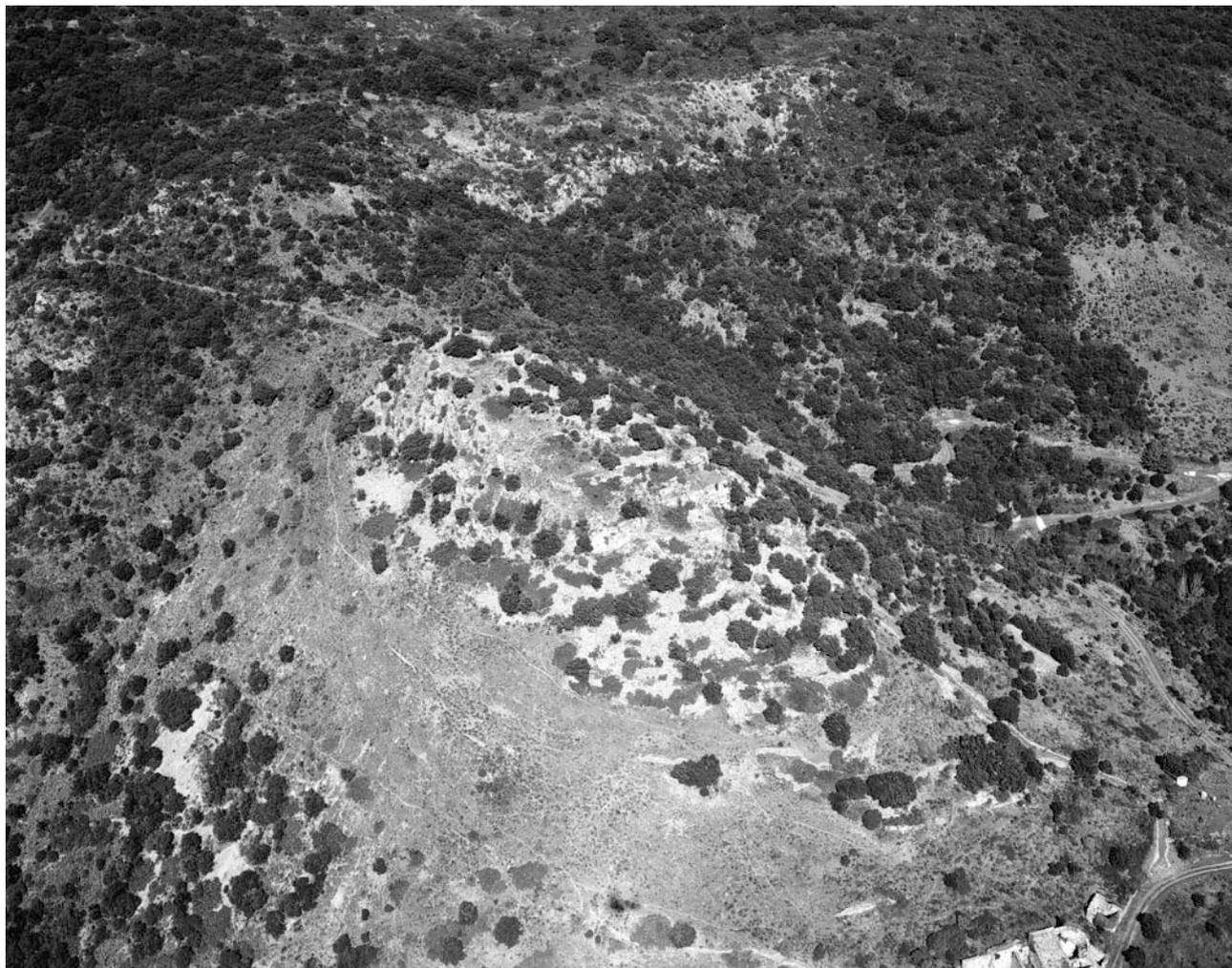


Fig. 15 : *Castrum* de Ventajou. Vue aérienne prise depuis le sud-ouest. Les vestiges de l'église Saint-Nazaire se trouvent dans les bâtiments ruinés, en bas du cliché (Solaire Photos, 33700 Mérignac).

(78) Sur le thème des forts villageois dans l'Aude, voir par exemple : Loppe, Allabert 2002, Loppe 2003, Baudreu, Loppe 2004.

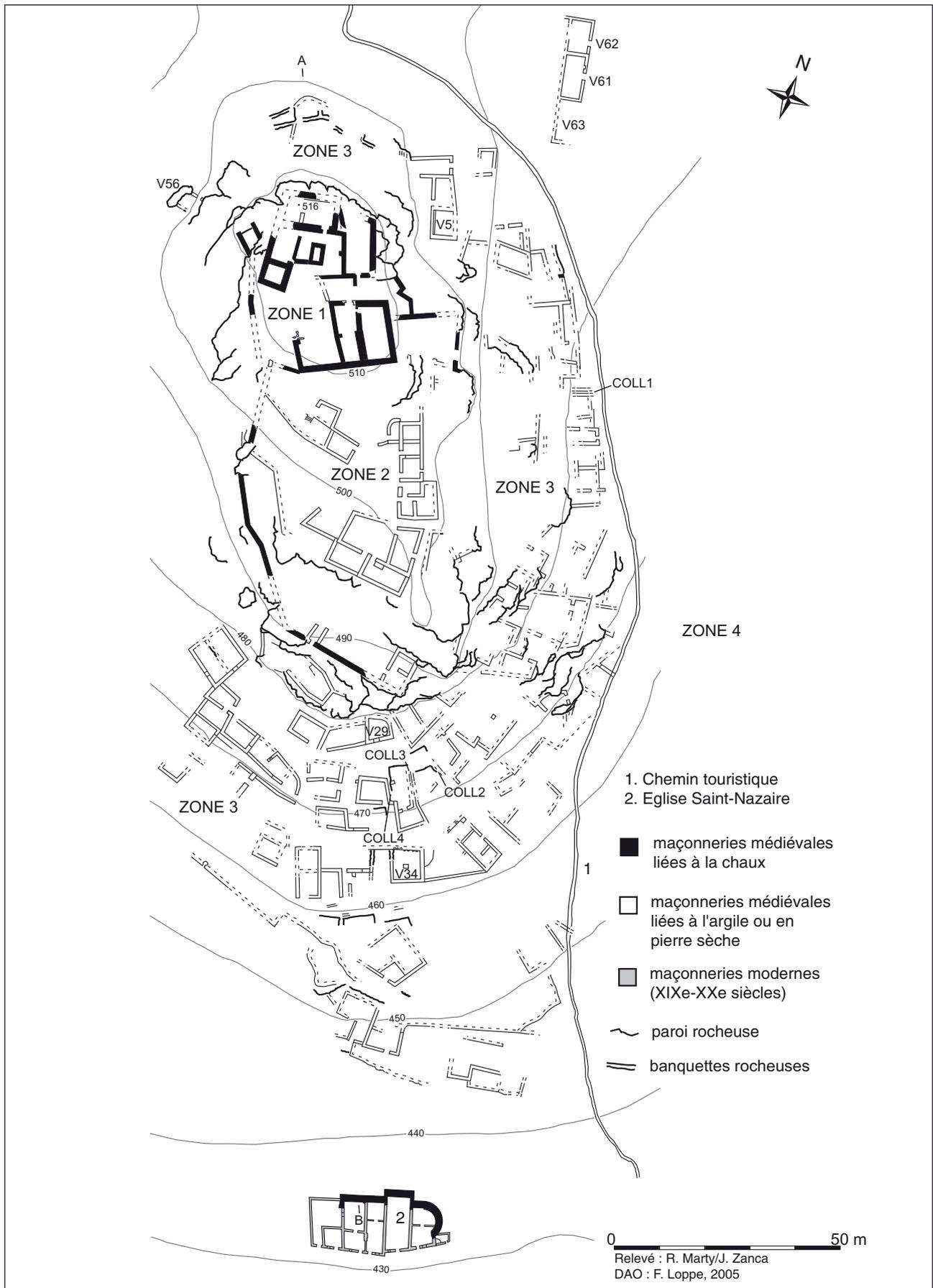


Fig. 16 : Castrum de Ventajou, plan d'ensemble.

M4) ont pour leur part une épaisseur de 1,20 m et sont bâtis en moellons de calcaire dévonien (rares éléments en dolomies) liés à la chaux. Le mur sud M3 (Ep. : 1,40 m) a peut-être été édifié en deux phases, ce que ne permet pas de certifier à l'heure actuelle son état d'enfouissement. Il est percé d'une porte P1 d'une largeur de 1,70 m dont l'embrasure comporte des piédroits avec feuillure. Ce bâtiment fut redivisé par un refend M4a (80). Rien ne permet d'affirmer qu'il possédait un étage, mais compte tenu de l'épaisseur de ses maçonneries et de sa position sommitale du côté le plus exposé, il est probable qu'il s'agissait d'une tour-salle.

En outre, une maçonnerie M17, d'une conception rare sur ce site, est en grande partie arasée et enfouie sous les déblais : elle est en effet presque totalement bâtie en moellons de calcaire dolomitique (81) mal équarris et irrégulièrement appareillés (82), liés à l'argile et par endroits à la chaux maigre. Visible sur une longueur de 1,80 m environ, cette structure (ép. indéterminée) présente une orientation nord-ouest/sud-est en discordance avec les actuels bâtiments de la zone castrale, et paraît antérieure au mur M2 du bâtiment C1 dont le tracé vient la recouper au nord. Il pourrait s'agir d'un des rares vestiges visibles appartenant à une structure plus ancienne (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles ?) que la plupart des actuels bâtiments.

#### Les citernes

Les deux citernes CI1 et CI2, bien que géographiquement proches, sont assez différentes dans leur conception : la première se présente sous la forme d'une construction rectangulaire à moitié excavée, orientée nord/sud, dont la capacité est estimée à environ 11,90 m<sup>3</sup> (83). Autrefois voûtée et isolée des autres bâtiments, cette construction est aujourd'hui entièrement déblayée du fait d'une fouille clandestine ancienne (fig. 19). Le rocher est encore recouvert d'importantes traces de mortier de tuileau (ép. : 2 cm) destiné à assurer l'étanchéité de l'ensemble. Elle est encadrée par quatre murs (M9 à M11) de 0,90 m d'épaisseur bâtis en moellons de calcaire dévonien et dolomitique liés à la chaux.

La citerne CI2 est pour sa part de forme carrée (env. 4 m de côté) et d'une contenance plus importante (84). Elle possède une couche d'enduit de tuileau (ép. : 2 cm)

visible dans l'angle nord-est. Entourée de maçonneries d'un mètre d'épaisseur, cette petite construction n'avait peut-être pas à l'origine une destination de réservoir d'eau : en effet, le mur nord M8 montre dans sa partie orientale un bouchage postérieur et un coup de sabre visible sur trois assises qui paraissent indiquer qu'une ouverture a été obturée.

#### Autres bâtiments, voies d'accès

Trois autres vastes bâtiments (C3, C4, C5) composent cet ensemble castral. De formes trapézoïdale ou rectangulaire, ils sont grossièrement orientés nord-ouest/sud-est et constituent peut-être des logis ou des dépendances (cuisine, annexes ?) du noyau castral. Ils ont pour caractéristiques communes, comme nombre d'autres constructions du *castrum*, d'avoir été bâtis en plusieurs phases, comme en témoignent les contre-murs, coups de sabre, et plaquages sans liaisons visibles par endroits.

L'épaisseur de ces structures liées à la chaux (de 0,85 à 1,30 m pour le mur M21 ; fig. 20) ainsi que plusieurs éléments de porterie (portes P2, P4, P5, P6) attestent néanmoins de la qualité d'ensemble de ces constructions : en effet, les encadrements sont dotés de pierres de taille exogènes que des remaniements clandestins ont par endroits extraits de leurs emplacements d'origine ; on relève ainsi la présence d'éléments en grès gris-ocre (85) ou en calcaire ocre (86) pour les piédroits de la porte P2 (l : 1,60 m). Quant au bâtiment C4 (87), il possède au nord une porte P5 de 1,65 m de large matérialisée par deux éléments de piédroit en pierre de taille calcaire gris-ocre encore en place : leur arête externe, détruite, possédait peut-être un chanfrein, alors que l'on remarque près de la feuillure (l : 8 cm) un logement d'épart (88). Cette cavité, couverte d'un linteau plat en calcaire (89) possède des pierres de base réalisées dans un marbre ocre-rose veiné de noir dont la surface a été lissée par le coulis répété de la barre. Le piédroit oriental, actuellement masqué par les éboulis, était semble-t-il composé de pierres de même nature qui ont été plaquées sans liaison contre le mur M25 afin de constituer l'accès. Trois claveaux en pierre de taille calcaire de couleur gris-ocre ont été exhumés de l'éboullis recouvrant cet accès lors d'un sondage clandestin (fig. 21) (90).

(79) À l'exception de certains murs de l'église.

(80) L : 2,20 m ; ép. : 0,60 m.

(81) À l'exception d'un moellon en calcaire dévonien.

(82) L : 0,12 à 0,17 m ; H : 0,15 m.

(83) L x l x P : 3,5 x 1,7 x 2 m.

(84) Contrairement à la citerne CI1, ce réservoir n'a pas été fouillé, si bien que sa profondeur, et donc sa capacité totale, sont impossibles à connaître de manière précise.

(85) PDT 1 : L x H x P : 0,40 x 0,26 x 0,26 m. La face de parement semble avoir été façonnée à la broche.

PDT 2 : 0,62 x 0,30 x 0,25 m. Élément du piédroit de la porte présentant une feuillure (L : 4,5 cm) et dont les faces ont été travaillées à la broche.

PDT 3 : 0,47 x 0,15 x 0,30 m. Élément également travaillé à la broche. On remarque une trace d'oxydation de fer près d'une arête, probablement le témoin de la patte de scellement d'un gond.

(86) PDT 4 : 0,60 x 0,36 x 0,26 m. Cette pierre de taille possède un chanfrein d'une largeur de 7 cm et une feuillure de 5 cm de largeur. Le tableau intérieur ainsi que le lit d'attente présentent des traces de layage oblique encore bien visibles. Les autres faces ont été travaillées au poinçon.

(87) L x l : env. 14 x 4 m, soit 56 m<sup>2</sup>.

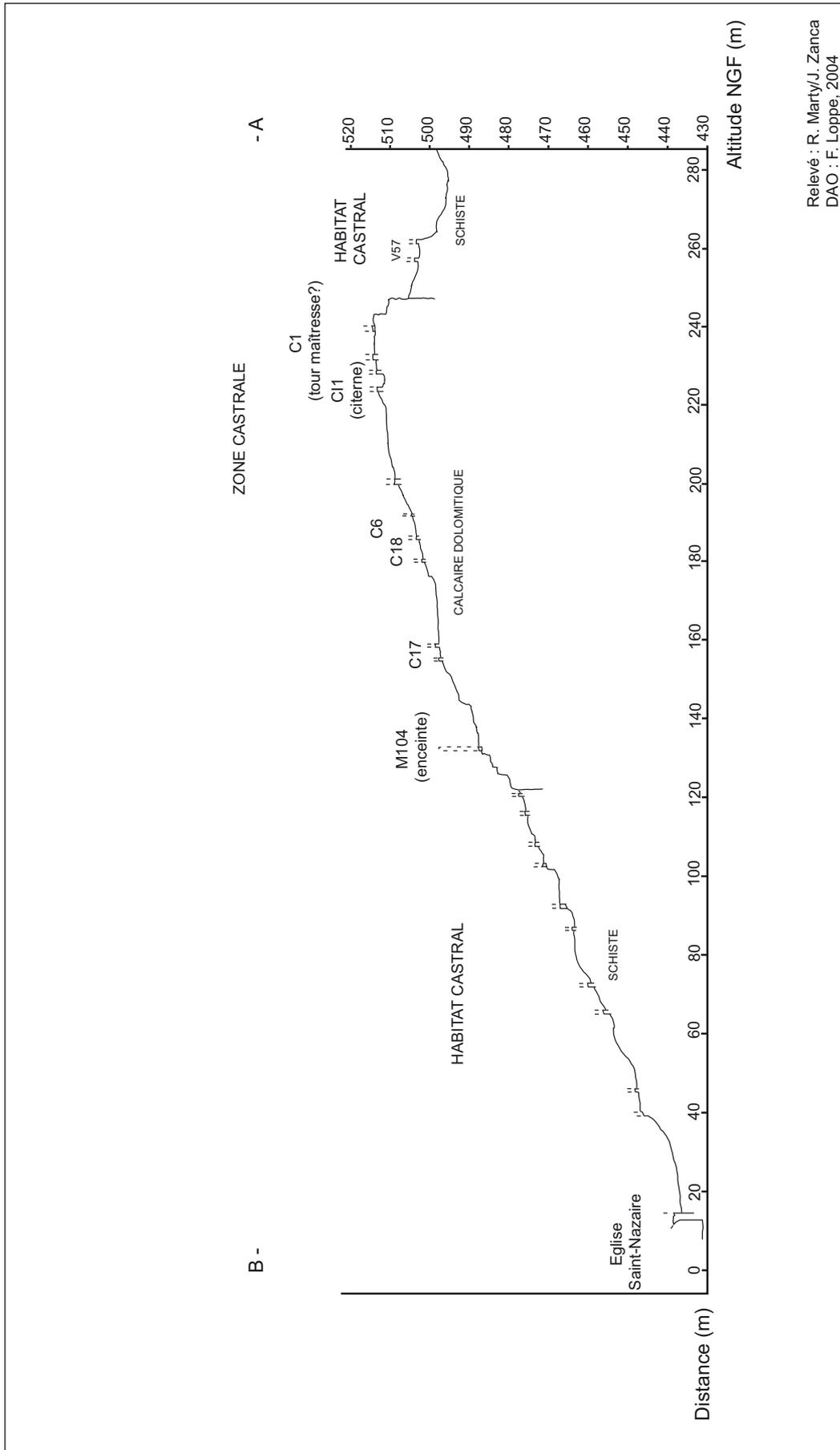
(88) L x H : 0,13 x 0,15 m.

(89) Ep. : 7 cm.

(90) PDT 6 : l en haut : 0,33 m (rayon de courbure : 0,06 m) l en bas : 0,20 m ; ép. : 0,28 m ; L : 0,56 m

Ce claveau présente des traces de piquetage à la broche ainsi que des marques de layage sur sa face inférieure.

PDT 7 : l en haut : 0,24 m (rayon de courbure : 0,07 m) ; l en bas : 0,16 m ; ép. : 0,28 m ; L : 0,55 m. Ce claveau présente des traces légères de travail à la broche. PDT 8 : l en haut : 0,37 m ; l en bas : 0,26 m ; ép. : 0,28 m ; L : 0,56 m à l'origine, 0,51 m actuellement.



Relevé : R. Marty/J. Zanca  
 DAO : F. Loppe, 2004

Fig. 17 : Castrum de Ventajou, profil A-B.

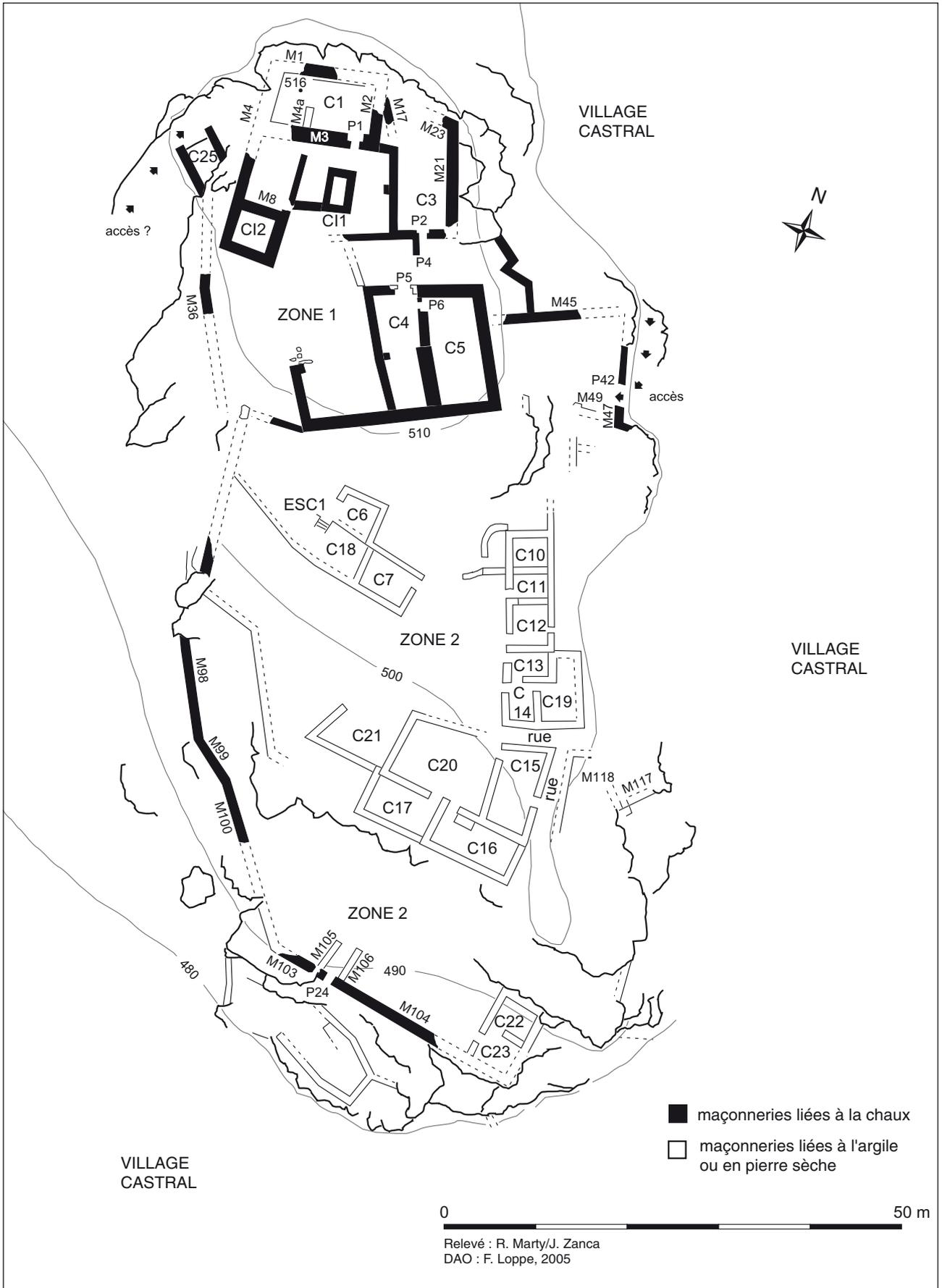


Fig. 18 : Castrum de Ventajou, plan détaillé de la plate-forme sommitale.

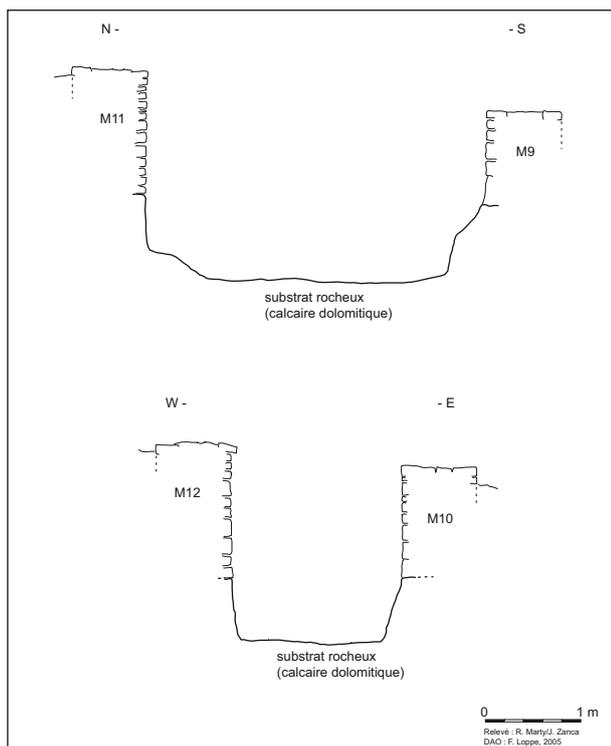


Fig. 19 : Zone 1, secteur 1. Citerne CI1, coupes nord/sud et est/ouest.

Quant au bâtiment C5 (91), on y pénétrait au moyen d'une porte P6 d'une largeur de 1,80 m : là encore, on peut relever plusieurs éléments en pierre de taille situés à proximité (fig. 21) (92).

En outre, il faut signaler, à l'ouest de la plate-forme sommitale, légèrement en contrebas, la présence d'un « bâtiment » C25, situé sur le tracé de ce que l'on peut interpréter comme le mur d'enceinte occidental M36. Son emplacement, qui permet de boucher une rampe naturelle formée par le pendage nord-est/sud-ouest du substrat sur lequel il est bâti, donne accès au versant ouest du site, non bâti (*infra*). Du fait de sa position, il

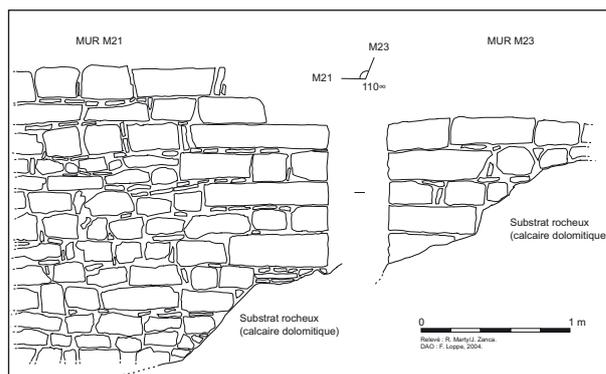


Fig. 20 : Castrum de Ventajou. Zone 1, secteur 1, bâtiment C3, angle extérieur des murs M21 et M23, relevé partiel.

n'est pas impossible de penser qu'il pouvait faire partie d'un système d'accès au noyau castral : malheureusement, les deux murs qui le composent sont trop détériorés pour que des traces d'aménagement puissent être relevées en ce sens (93).

Enfin, dans l'angle sud-est du noyau castral, mais nettement en contrebas de plusieurs mètres, les vestiges de ce qui paraît constituer l'accès principal de ce secteur sont encore observables au milieu des éboulis (Z1, S3) : cette porte P42 a été percée dans un mur M47 composé de moellons de calcaire dévonien (94) bien équarris et assez bien appareillés, liés au mortier de chaux (fig. 22). Au nord, cette maçonnerie montre un seuil et un piédroit encore en place, pierres de taille de grès ocre (95) présentant des traces de travail à la broche. Cet accès en chicane semble desservi par une rampe nord/sud taillée dans le substrat et complété par un ensemble de maçonneries (96) qui faisaient peut-être partie d'une sorte de « sas » défensif ou d'une barbacane.

### Plate-forme sud (Zone 2)

Située en contrebas et au sud de la zone 1, la zone 2 du site s'étend sur une superficie plus de deux fois supérieure (97) et occupe tout l'espace restant de la table

(91) L x l : env. 12 x 5 m, soit 60 m<sup>2</sup>.

(92) PDT 10 : l en haut : 0,38 m (rayon de courbure : 1 cm) ; l en bas : 0,30 m ; ép. : 0,22 m ; L : 0,29 m.

Claveau en calcaire présentant des traces de layage oblique et de broche.

PDT 11 : l en haut : 0,40 m (rayon de courbure : 1 cm) ; l en bas : 0,29 m ; ép. : 0,23 m ; L : 0,29 m.

Claveau en calcaire gris-ocre à grains fins présentant des traces de layage oblique ainsi que de broche.

PDT 12 : L : 0,23 m ; l : 0,23 m ; ép. : 0,17 m.

Cette pierre de taille en grès gris à grains fins est une extrémité brisée de linteau semblable à la pierre de taille PDT9 (*infra*). Elle présente des traces de taille à la broche et à la polka et son arête externe est délardée de manière à l'adoucir. Cet élément, bien que découvert à proximité de la porte P6, ne provient évidemment pas de son couvrement qui était réalisé par un arc. Comme on le verra pour la PDT9, il pourrait s'agir d'un linteau de baie.

PDT 13 : l en haut : 0,37 m (rayon de courbure : 1,2 cm) ; l en bas : 0,30 m ; ép. : 0,29 m ; L : 0,27 m. Cette pierre de taille en grès gris à grains moyens montre des traces de dégrossissage à la polka sur sa face supérieure. Il s'agit probablement la clé de l'arc qui couvrait la porte P6 puisque son tableau inférieur montre des aménagements qui semblent en rapport avec la butée des vantaux : on note en effet une saignée aménagée (L : 0,14 m) ainsi qu'un trou destiné à retenir le verrou en fer du vantail (des traces d'oxydation sont encore visibles). la non-prolongation de la saignée au-delà de 0,14 m interdit à un vantail de même hauteur que le vantail fixe de pouvoir pivoter sur ses gonds ce qui implique que le vantail mobile devait être légèrement moins haut que ce dernier.

(93) Murs parallèles M38 et M37 liés à la chaux ; ép. : 0,90 m.

(94) L : 0,20 à 0,48 m ; H : 0,08 à 0,10 m.

(95) L x H x P : 0,52 x 0,19 x 0,21 m.

(96) Murs M49, ép. : 1,10 m ; mur M45.

(97) 68 x 48 m de côté environ, soit à peu près 3260 m<sup>2</sup>.

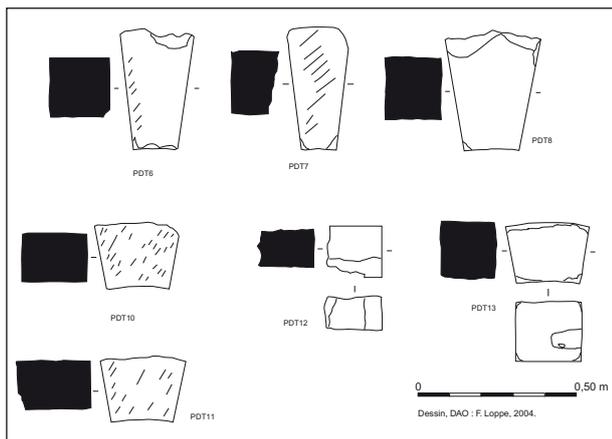


Fig. 21 : Castrum de Ventajou. Pierres de taille.

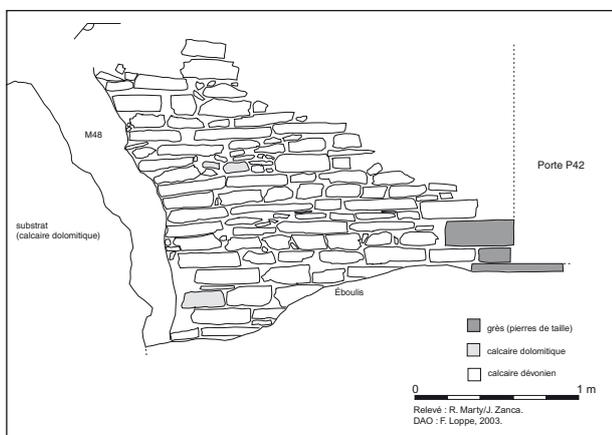


Fig. 22 : Castrum de Ventajou, zone 1, secteur 3. Relevé des vestiges de la porte P42 (mur M47).

calcaire qui s'étire en étrave vers le sud (fig. 18). Entourée par les vestiges d'un rempart lié à la chaux sur les fronts ouest et sud, cette vaste esplanade présente la particularité d'être principalement composée de trois groupes de bâtiments aux formes et superficies assez diverses, mais dont aucun n'est lié au mortier de chaux (secteurs 1, 2 et 3). Seul le secteur 4, au sud, paraît présenter un espace vacant, hormis la présence de deux petits bâtiments C22 et C23, accolés à l'enceinte. Les fonctions exactes de ces bâtiments et de cet espace restent à déterminer : s'ils peuvent constituer des annexes du noyau castral, il semble tout aussi logique de penser que cette zone ait servi occasionnellement de refuge pour la population de l'habitat villageois, ce dernier ne disposant, comme on le verra, d'aucune défense artificielle pour sa protection (*infra*). Rien ne permet cependant d'exclure qu'elle ait pu correspondre dans un premier temps à l'habitat villageois primitif du

site, ensuite repoussé sur les pentes de l'éminence, au fur et à mesure de sa croissance (*infra*) (98).

### L'enceinte

Entièrement liés à la chaux, les vestiges très arasés de l'enceinte sont surtout observables sur les fronts ouest et sud : du côté occidental, ils se composent de plusieurs murs successifs qui épousent les contours de l'assiette dolomitique au moyen de pans coupés (99). Du côté méridional, on peut observer un rempart rectiligne d'environ 30 m de long (murs M103/M104) édifié en limite de l'abrupt : cette maçonnerie de 0,90 m d'épaisseur est bâtie en moellons calcaires dévoniens assez mal dégrossis (100) mais relativement bien appareillés. Elle est percée d'une poterne P24 (l : 0,80 m) dont le parement interne est encadré par deux murs M105 (Ep. : 0,65 m) et M106 qui sont venus se plaquer sans liaison contre l'enceinte (fig. 23) : ces deux constructions se terminent par un angle maçonné au nord, ce qui indiquerait qu'elles ne faisaient probablement pas partie d'un bâtiment mais qu'elles servaient à canaliser l'accès à la poterne pour des raisons défensives.

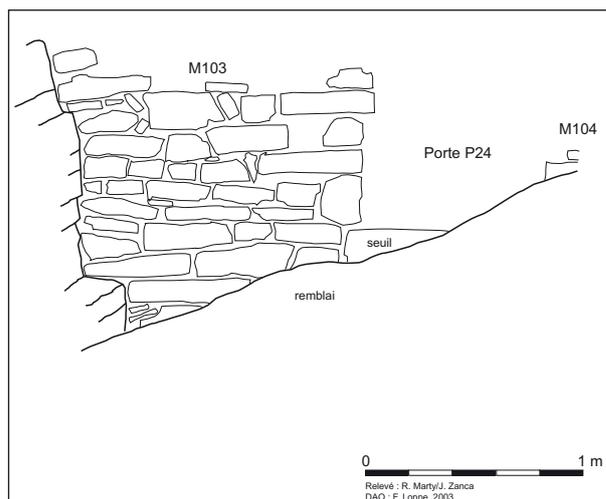


Fig. 23 : Castrum de Ventajou, zone 2, secteur 4, enceinte sud. Relevé des vestiges de la poterne P24.

Du côté oriental, les rares parties de rempart encore visibles (murs M114, M117 ; fig. 24, M118, à l'exception du mur M107), montrent que les constructeurs ont eu pour souci de boucher les quelques failles naturelles permettant l'accès à la plate-forme. Rien n'indique en effet avec certitude que son développement sur ce front ait été continu, la hauteur naturelle des falaises ayant peut-être été jugée suffisante pour constituer un obstacle défensif.

(98) La faible densité du bâti actuel présent dans la zone 2 semble en effet exclure que la dernière phase d'occupation de cet espace ait été celle d'un habitat villageois. Néanmoins, il se peut que certaines maçonneries aient échappé au relevé d'ensemble du fait de leur enfouissement, mais cette éventualité reste toutefois limitée par l'affleurement du rocher en maints endroits qui témoigne d'espaces non bâtis.

(99) Murs M54, ép. : env. 1,30 m ; M98, M99, M100.

(100) L : 0,44 à 0,56 m ; H : 0,08 à 0,10 m.

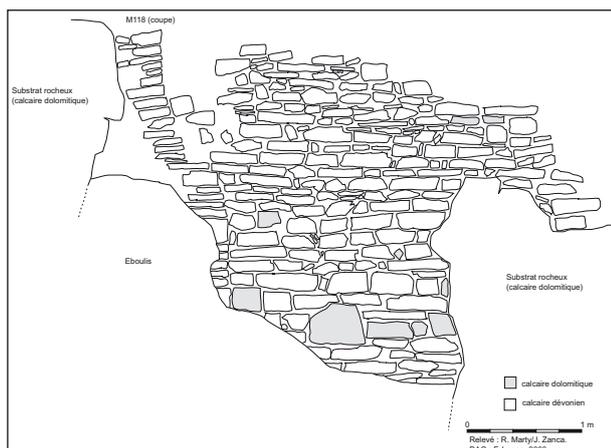


Fig. 24 : Castrum de Ventajou, zone 2, secteur 3. Mur M117, relevé du parement extérieur.

### Les bâtiments

Implantés parallèlement à la courbe de niveau des 500 m, trois bâtiments (C7, C6, C18) sont visibles à l'ouest de la zone 2 (secteur 1). Leurs superficies respectives (21 m<sup>2</sup>, 13 m<sup>2</sup>, 25 m<sup>2</sup> au sol) les classent dans la moyenne de celles des autres bâtiments du village castral (*infra*) mais comme ces derniers, leur état d'arasement ne permet pas de dire s'ils possédaient un étage, ce qui semble assez peu probable en raison de la faible épaisseur de leurs maçonneries (0,60 à 0,70 m). On notera cependant la présence d'un escalier ESC1 (101) (mur M61) mis au jour lors du nettoyage de l'arasement des structures, qui permettait d'établir un lien entre les bâtiments C18 et C6.

Le secteur 2, à l'apparente homogénéité, est en réalité constitué de plusieurs bâtiments (C8, C10 à C14, C19) de forme carrée ou quadrangulaire, d'une superficie assez restreinte (de 8,4 à 18 m<sup>2</sup> environ). Ces maçonneries (102), grossièrement orientées nord/sud, sont édifiées en moellons calcaires liés à l'argile (le plus souvent du calcaire dévonien). Parmi elles, le bâtiment C11 (env. 12,60 m<sup>2</sup>) a été presque entièrement déblayé lors d'une fouille clandestine dans les années 1950, opération qui a livré un matériel assez abondant (*infra*). Les maçonneries qui le composent présentent la particularité d'utiliser jusqu'à cinq types de matériaux différents (103).

Enfin, au sud (secteur 3), quatre bâtiments (C15, C16, C17, C20, C21) sont édifiés le long d'un petit abrupt rocheux : deux rues semblent se dessiner à ce niveau :

(101) Seules trois marches sont conservées (moellons de calcaire dévonien L : de 0,30 à 0,45 m ; H : 0,10 m).

Prof. de giron : entre 0,15 et 0,20 m.

H de contre-marche : 0,22 m.

(102) Ep. : de 0,50 à 0,75 m.

(103) Le mur M64 par exemple (refend entre C10 et C11), lié à l'argile, est composé à environ 98 % de moellons de calcaire dévonien (L : 0,18 à 0,51 m ; H : 0,05 à 0,07 m) mais comporte également deux éléments en travertin, deux en grès violacé, et dix en calcaire dolomitique.

(104) C15 : env. 42 m<sup>2</sup> ; C16 : env. 42 m<sup>2</sup> ; C17 : env. 37 m<sup>2</sup> ; C20 env. 60 m<sup>2</sup>.

(105) Ces dernières, de par les remblaiements qu'elles ont occasionné (murs en pierre sèche, apport de terre, tas d'épierrement), ont très probablement masqué des structures bâties médiévales.

l'une, au nord (l. : 1,50 m), entre les bâtiments C14 (secteur 2) et C15 (secteur 3), l'autre, à l'est de ce dernier (l. moy. : 1,20 m). Comme les précédentes, ces constructions ont été formées successivement par l'adjonction de maçonneries différentes, ce qui explique que leurs plans soient assez éloignés. Leurs superficies sont en moyenne plus vastes que la plupart des autres bâtiments du site (104), à l'exception de ceux du noyau castral. La largeur des accès oscille entre un mètre et 1,40 m.

### Village castral (zones 3 et 4)

Les vestiges du village castral, dont le substrat est principalement schisteux, s'organisent en « croissant » en contrebas des falaises de la table calcaire (fig. 16). Ils recouvrent une superficie minimale de 14000 m<sup>2</sup> environ, mais à l'exception des versants ouest et nord, ses limites sont relativement imprécises à déterminer du fait de la transformation des terrasses d'habitation les plus basses (au sud, près de l'église, à l'est, entre le sentier actuel et le chemin carrossable) en zones de culture à l'époque moderne (105). Or, comme le montrent trois édifices situés au nord (Z3, S11, bâtiments V61 à V63), des constructions existent à l'est du chemin touristique (zone 4) et probablement jusqu'à l'actuel chemin carrossable d'accès, hypothèse qui, si elle était retenue, permettrait au village d'atteindre à lui seul une superficie de 2,5 hectares, soit environ trois hectares pour la totalité du castrum.

Seul le versant occidental n'est pas bâti (à l'exception du bâtiment V56), très probablement parce qu'il est trop exposé au vent dominant (cers), qui souffle en provenance du nord-ouest.

### Aspect général

Très ruiné, le village castral montre encore cependant de nombreuses traces de constructions dont les plans et dimensions sont assez variables (le trapèze et le rectangle dominant cependant assez nettement) du fait des nombreuses reprises (ajouts, refends) visibles par endroits. La plupart d'entre eux, dont les fonctions sont impossibles à déterminer en l'absence de fouilles archéologiques, sont bâtis suivant les courbes de niveau. Au nord et au sud, le substrat schisteux a autorisé le creusement de « fonds de cabanes » comportant de nombreux aménagements (trous de poutres, banquettes pour asseoir les murs, etc. fig. 25).



Fig. 25 : *Castrum* de Ventajou, zone 3, secteur 2. Le village : bâtiment V57, taillé dans le substrat schisteux.

L'état d'enfouissement et de destruction des bâtiments empêche généralement de savoir s'ils comportaient un étage de manière systématique (106). Comme les maçonneries de la plate-forme calcaire (zones 1 et 2), la plupart des murs du village sont très majoritairement édifiés (à plus de 98 %) en moellons de calcaire dévonien provenant de la carrière de la Planette (*infra*). Ils présentent en outre la particularité d'être liés à l'argile, à l'exclusion de tout mortier de chaux, la seule exception connue à cette règle étant le mur M148 (Z3, S4) situé sur le versant oriental, tout près du sentier actuel (fig. 16) (107).

Les épaisseurs des maçonneries sont généralement assez faibles et varient entre 0,60 et 0,80 m, les superficies au sol s'étageant pour leur part entre 8 et 72 m<sup>2</sup> environ (bâtiment V53), la moyenne tournant aux alentours de 20 à 25 m<sup>2</sup>. La largeur des portes oscille entre 0,80 m (porte P32, bât. V10) et un maximum de 1,60 m (porte P51, bât. V31A), la valeur médiane étant comprise entre 1 m et 1,20 m. Les systèmes de fermeture sont pour la plupart inconnus (serrures ?), à l'exception de celui du bâtiment V61 (Z3, S11), où la porte P67 (l. : 1,30 m) possède une butée pour logement d'épart (108).

En raison de l'important remblai masquant les structures, les aménagements internes observables sont assez rares : on peut toutefois citer avec certitude la présence de quatre niches bâties aux dimensions variables : dans le bâtiment V32A (Z3, S8) le mur M260 (109) possède deux niches mitoyennes NI2 et

NI3 (110), cette dernière possédant un linteau en calcaire dolomitique (111).

Plus à l'ouest, le mur occidental M339 (ép. : 0,65 m) du bâtiment V48 (Z3, S9) comporte une niche géminée dissymétrique NI8 (112) édifiée avec trois moellons de calcaire dévonien posés de chant. Enfin, il faut citer le curieux cas du bâtiment V19, sur le versant oriental (Z3, S6) dont le mur M208 comporte une niche NI1 (113) près de son angle extérieur (fig. 26) (114).

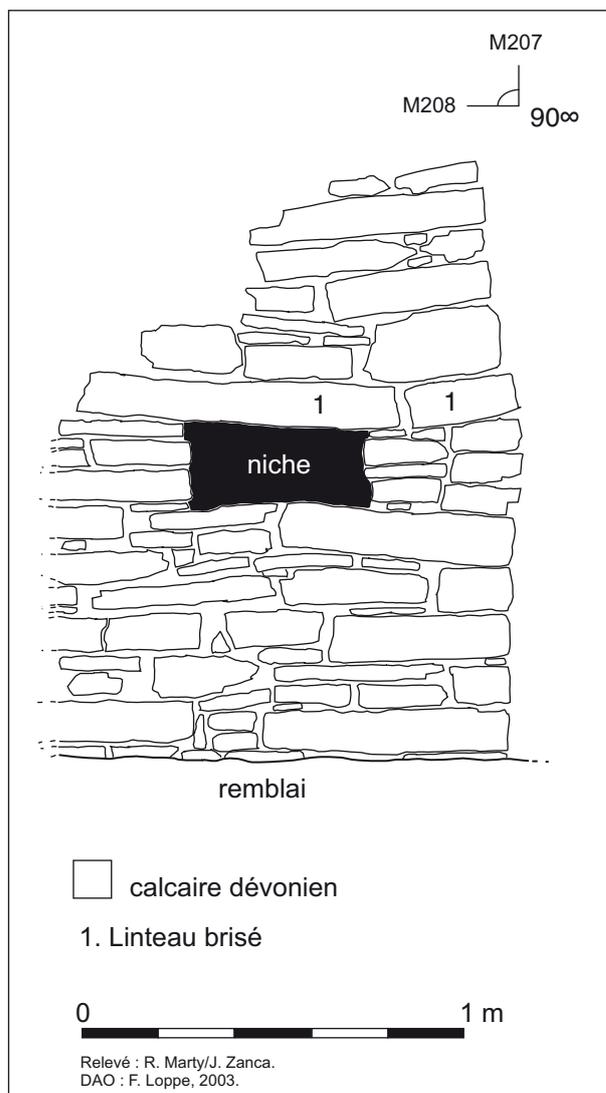


Fig. 26 : *Castrum* de Ventajou, zone 3, secteur 6. Bâtiment V19, mur M208, angle nord-est.

(106) Seuls les bâtiments V5, V29, V34 possèdent des traces en ce sens (*infra*).

(107) Il s'agit d'une sorte de pilier maçonné d'une épaisseur de 0,70 lié au mortier de chaux assez fortement dosé et composé de moellons de calcaire dévonien et dolomitique séparés par de rares calages ; la base comporte un ressaut maçonné de 0,10 m de large mais il est difficile de déterminer quelle est sa fonction en raison de l'état d'enfouissement de la structure.

(108) L x H x P : 0,09 x 0,10 x 0,11 m.

(109) Ep. : env. 0,75 m.

(110) Respectivement (L x H x P : 0,55 x ? x 0,55 m) et (L x H x P : 0,60 x ? x 0,55 m). La dimension manquante s'explique par le fait que ces niches sont encore à moitié enfouies sous les décombres.

(111) L x H : 0,66 x 0,10 m.

(112) L x H : 0,70 x 0,50 m ; L grande niche : 0,31 m ; L petite niche : 0,16 m.

(113) L x H x P : 0,44 x 0,20 x 0,30 m.

(114) Cette ouverture est couverte d'un linteau de calcaire dévonien brisé (L x H x P : 1,44 x 0,12 x 0,30 m).

Quant aux matériaux de couverture, les prospections et quelques vestiges encore en place montrent que les bâtiments étaient protégés par trois types d'éléments :

- Par endroits, la présence dans les éboulis du *castrum* de pierres très plates de calcaire dévonien (entre 2 et 3 cm) laisse supposer que certains bâtiments, et probablement la majorité d'entre eux, étaient couverts avec ce matériau, ce qui sous-entend la présence de charpentes solides. Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par la présence de lauzes encore en place au niveau du bras de transept nord de l'église Saint-Nazaire (mur M379 ; ép. : 1,60 m). Quelques cabanes de berger en pierre sèche adoptent encore ce système de couverture dans les environs de Félines-Minervois, dispositif qui présente l'avantage d'offrir une très bonne résistance au vent, compte tenu du poids conséquent formé par l'assemblage de ces éléments.
- L'important substrat schisteux au nord et au sud du village, a été exploité par les bâtisseurs pour en extraire des lauzes de couverture : deux éléments partiellement conservés ont pu être récupérés à ce jour, l'un dans le bâtiment C18 (115), l'autre sur les pentes orientales de l'habitat villageois (116). Ce type de lauze est d'ailleurs fréquent dans certains *castra* du versant sud du Massif Central, que ce soit à Calberte (Lozère) ou Roquefère (Aude) (Colin *et al.* 1996, 81) ou au *castrum* de Cabaret (Lastours, Aude) (Gardel 1999, 332, 333).
- Enfin, quelques rares tessons de tuiles ont été repérés çà et là dans les éboulis : rien ne permet d'estimer la proportion réelle avec laquelle ce matériau a été utilisé mais ils paraissent - du moins en surface - quantitativement assez faibles, et il n'est pas improbable de penser qu'à l'instar de Cabaret son emploi ait pu se cantonner la plupart du temps à des éléments de faîtière (Gardel 1999, 332, 333).

#### Collecteurs d'eaux pluviales

Le village castral possède à ce jour quatre dispositifs identifiés comme étant des collecteurs pour les eaux pluviales ruisselant sur le substrat rocheux ou provenant des toitures des bâtiments. Ils servaient probablement à recueillir également les eaux usées des habitats périphériques (fig. 16) : ainsi, dans la partie orientale du site, le collecteur COLL1 (Z3, S5), d'une largeur de 0,46 m, est encadré par deux maçonneries M160 et

M161 (ép. : 0,60 m) : très bien bâties, elles se composent de moellons de calcaire dévonien et dolomitique liés à l'argile, bien équarris et régulièrement appareillés (117).

Dans la partie sud du village, où la pente est moins forte, trois collecteurs perpendiculaires à la courbe de niveau des 470 m ont été réalisés en laissant un léger espace entre les bâtiments. Entre les bâtisses V30 et V28, le collecteur COLL2 (Z3, S7) possède une largeur de 0,35 m de large : il est encadré par deux murets en moellons de calcaire dévonien (118) bien équarris et appareillés.

A l'ouest, entre les bâtiments V30 (Z3, S7) et V31A (Z3, S8), un collecteur COLL3 a été bâti avec soin (fig. 27). Sa largeur varie entre 0,20 et 0,60 m et sa hauteur conservée entre 0,40 m et 1,60 m, selon la déclivité. Le substrat schisteux a été taillé pour le recevoir et il est cantonné par deux murs M300 et M302 d'une épaisseur d'environ 0,60 m : ils sont bâtis avec les matériaux habituels (majorité de moellons en calcaire dévonien) mais le mur M302 présente la particularité de comporter une pierre de taille carrée en réemploi (119).

Enfin, un espace entre les bâtiments V33 et V31A a permis l'établissement d'un dernier collecteur COLL4 taillé dans le substrat schisteux (l x P : 0,15 x 0,20 m).

#### Eglise Saint-Nazaire

##### Données historiques

Les données historiques concernant cet édifice sont assez ténues. Selon E. Griffé, le culte des saints Nazaire et Celse proviendrait d'Italie du Nord (120) : outre la cathédrale de Carcassonne, ce vocable a également été attribué à l'ancienne église paroissiale de Minerve. Selon cet auteur, cet état de fait pourrait être un marqueur chronologique important permettant d'envisager une implantation wisigothique stable dans les territoires concernés. Cependant, ce n'est pas avant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle que des mentions laissent supposer l'existence de l'église Saint-Nazaire de Ventajou : le 20 novembre 1259 en effet, ce lieu de culte est mentionné dans le testament de Raymonde de Ventajou (121). Vers 1276, un certain Arnaud Pélissier est dit clerc de Ventajou (122), ce qui ne signifie pas qu'il s'occupe de l'édifice, puisque la mention de « *clericus* » n'est généralement pas dévolue à cet office (123). L'église est dite paroissiale dans une bulle du pape Innocent VI du 18 octobre 1357 (124). Environ cent ans plus tard, le 17 avril

(115) L x l x ép. conservée : 0,18 x 0,14 x 0,07 m. Trou de cheville de section carrée (1 cm). N°d'inventaire : VEN-Z2-S1-01-1254.

(116) L x l x ép. : 0,26 x 0,22 x 0,01 m. Cette lauze est percée de trois trous pour chevilles (réparations ou fixations multiples ?). Trou central, de forme ovoïde : 2,5 x 1,7 cm. Trou latéral : diam. : 0,5 cm. Trou oblong, cassé à une extrémité : L x l : 2 x 0,9 cm (n°d'inventaire : VEN-Z3-01-577).

(117) L : 0,30 à 0,37 m ; H : 0,04 à 0,14 m.

(118) L : 0,18 à 0,20 m ; H : 0,04 à 0,13 m.

(119) Il s'agit d'un grès gris comportant des traces de ciseau et de layage.

(120) Griffé 1976, 15.

(121) Griffé 1976, 15.

(122) Doat 26, [f°173]. « *Arnaldus Pellicerii, clericus de Vontagione...* ».

(123) *Clericus* : clerc, moine, chanoine (Niermeyer 1984, 190, 191).

(124) Griffé 1976, 15.

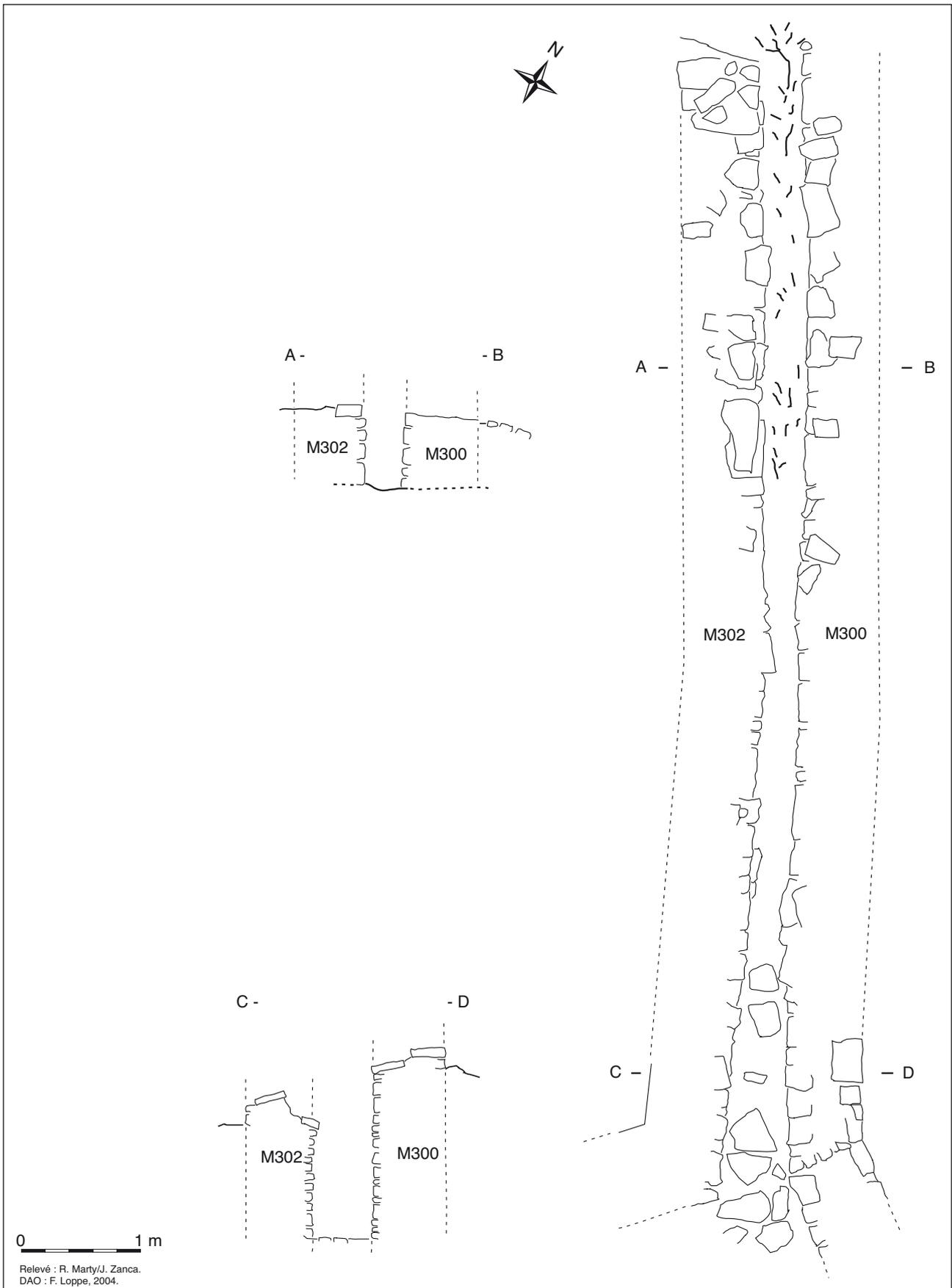


Fig. 27 : *Castrum* de Ventajou, zone 3, secteur 8. Le village, collecteur COLL3, plan et coupes.

1455, elle est effectivement associée et imposée comme telle à l'église de Félines-Minervois pour la somme de 44 livres 12 s. 4. d. (125). Cette affiliation pourrait signifier que les revenus générés par l'église Saint-Nazaire étaient insuffisants pour pouvoir être taxés seuls, peut-être en raison de la désertion partielle ou totale du *castrum* à cette époque (*supra*). Elle était encore desservie par un recteur en 1502, et est dite « chapelle en ruine » en 1746. En 2005, trois monnaies royales ont été découvertes par un prospecteur le long de la façade méridionale des bâtiments modernes accolés au mur nord de l'église. Si deux d'entre elles sont datées du XVI<sup>e</sup> siècle (126), la troisième a été frappée à la fin du XIII<sup>e</sup> ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle (127), c'est-à-dire qu'elle correspond encore à la période d'occupation du *castrum*.

### Description

Bâtie à l'extrémité sud du *castrum*, l'église paraît être située en périphérie de l'habitat villageois (fig. 16). Très légèrement orientée vers le nord-est, elle se présente sous la forme d'un bâtiment maçonné en pierres (128) et chaux de 23 m de long environ pour une largeur de 15 m (fig. 28). Elle possède une abside semi-circulaire en partie conservée ainsi qu'un transept de 5 m de largeur. L'ensemble de l'élévation méridionale a aujourd'hui disparu (129), et le lieu a été réutilisé comme bergerie et maison d'habitation dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et ce jusqu'au départ des derniers occupants dans les années 1960.

L'arrachement d'une partie de la voûte (berceau brisé ? Ogives ?) est encore perceptible au niveau du gouttereau nord alors que l'abside était probablement

couverte en cul-de-four. Plusieurs murs de refend de la bergerie ont toutefois remployé une partie des maçonneries médiévales qui correspondaient de toute évidence aux supports d'arcs diaphragmes (130) situés à environ 4 m de hauteur par rapport au sol actuel. Le mur nord M379 comporte également, à la jonction avec le transept, un pilier engagé composé de cinq pierres de taille calcaires (131) présentant des traces de layage obliques ou verticales : deux pierres de bases, rectangulaires (132), et trois pierres supérieures, qui correspondent à des colonnettes engagées semi-circulaires. Il est probable que ces éléments servaient à accueillir les nervures d'ogives couvrant la nef.

Dans la partie occidentale, le gouttereau nord possède deux niches (fig. 29) : la première, NI6, est couverte par un berceau brisé (133), et se situe à une hauteur d'environ 1,60 m par rapport au sol actuel. La seconde, NI7 (134) est bâtie 0,60 m plus à l'ouest, son appui étant à 0,25 m au dessous de la niche voisine. L'édifice est délimité à l'ouest par un arrachement de mur M384 composé de moellons très bien équarris et appareillés (135) liés au mortier de chaux : l'entrée originelle de l'édifice (un portail ?) était peut-être à ce niveau, mais rien n'interdit de penser qu'elle ait pu être aménagée dans le mur-gouttereau sud, aujourd'hui totalement arasé.

Les caractères architecturaux du bâtiment, qui paraissent homogènes (fragments de colonnes, pierres de taille (136), forme générale), incitent à penser qu'il s'agit plutôt en l'état actuel d'un édifice du XIV<sup>e</sup> siècle et non d'un édifice roman.

(125) AN, K691, n°17. 17 avril 1455. « *Ventagon et Felines...* 44 £. 12 s. 4 d. ».

(126) Déterminations de F. Dieulaufait.

N°d'inventaire : VEN-Z3-S10-05-01.

François I<sup>er</sup> (1515-1547)

#### **Double tournois à la croisette, atelier indéterminé, frappé en 1541.**

D:/ légende illisible ; trois lis posés 2 et 1.

R:/ légende illisible ; croix plaines alésées dans un quadrilobe aux angles rentrants annelés.

Billon, diam : 15 mm ; axe : -. Pièce coupée, rognée, usée.; réf. : Duplessy 935.

N°d'inventaire : VEN-Z3-S10-05-02.

Charles IX (1560-1574)

#### **Sol parisis, frappé à Lyon en 1565.**

D:/ +CAROLVS:IX:DEI:G:FRANCOR:REX ; écu de France couronné.

R:/ +SIT:NOMEN:DNI:BENEDIC M 1565 (trèfle ?) ; croix fleurdelisée formée de quatre C ; D en cœur.

Billon blanc, diam : 20 mm ; axe : 6. Pièce non rognée, peu usée, froissée ; réf. : Duplessy 1083.

(127) N°d'inventaire : VEN-Z3-S10-05-03.

Philippe III (1270-1285) ou Philippe IV (1285-1314)

#### **Denier tournois, émission indéterminée, frappé entre 1270 et 1310.**

D:/ PH[ilip(pu)]S R[ex] ; croix.

R:/ + TV[ronus civi]S ; châtell tournois.

Billon, diam : 18 mm ; axe : 11. Pièce non rognée, usée ; réf. : Duplessy 204, 223 ou 225.

(128) Il s'agit pour la plupart de moellons de calcaire dévonien et de calcschistes.

(129) Des travaux de consolidation de l'édifice entrepris en 2004 ont néanmoins permis de dégager l'arase méridionale de l'édifice sur la totalité de sa longueur.

(130) Ces départs se matérialisent au moyen de plusieurs pierres de taille calcaires au profil en quart-de-rond ornées d'un listel.

(131) L : env. 0,50 m ; H : 0,26 à 0,38 m.

(132) Celle du bas est chanfreinée sur ses arêtes supérieures, celle du haut présente quant à elle un boudin en glacis saillant également chanfreiné.

(133) L x H x P : 0,46 x 0,46 x 0,55 m.

(134) L x H x P : 0,45 x 0,60 x 0,50 m.

(135) L : 0,25 à 0,34 m ; H : 0,16 à 0,20 m.

(136) Certaines possèdent un chanfrein.

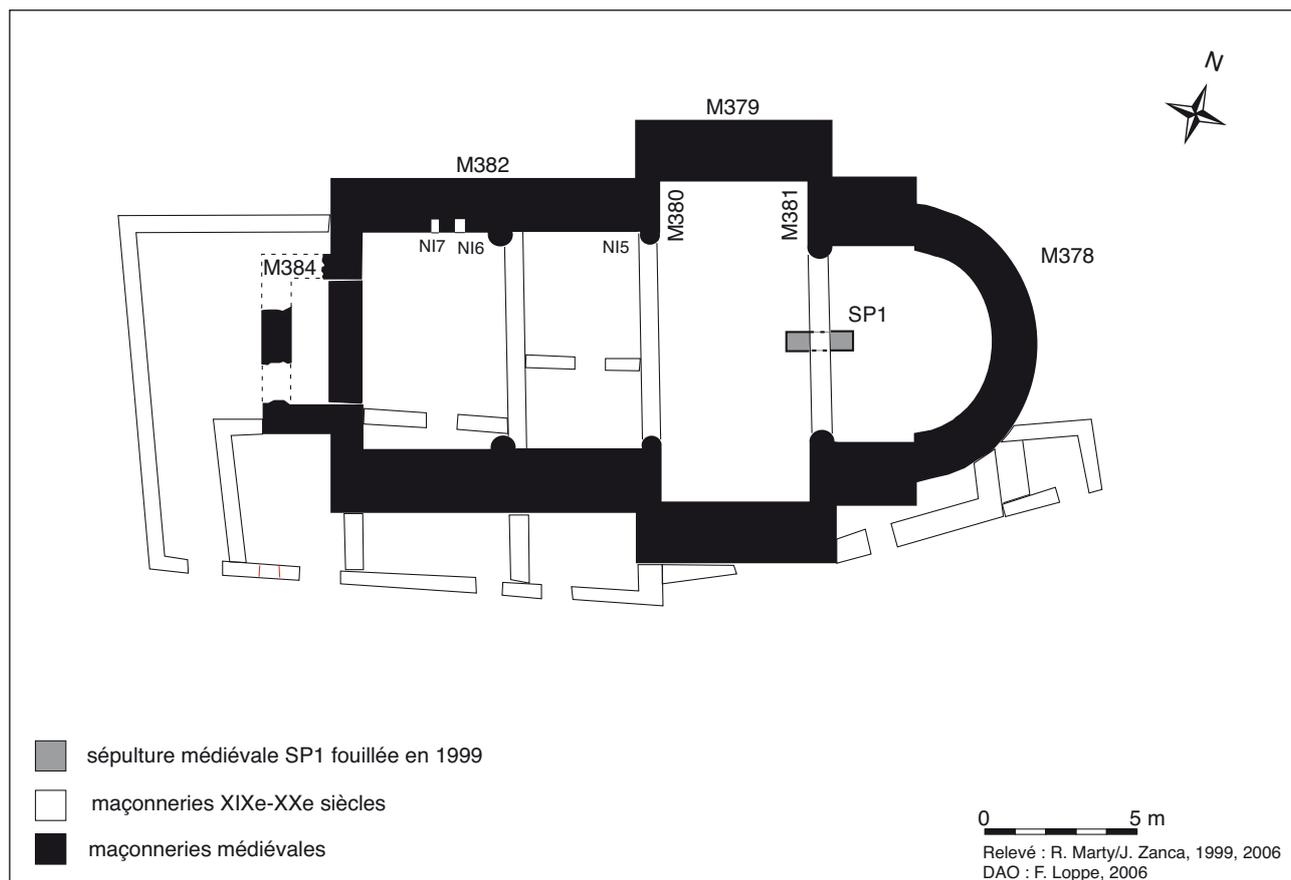


Fig. 28 : *Castrum* de Ventajou, église Saint-Nazaire. Plan d'ensemble.



Fig. 29 : *Castrum* de Ventajou, église Saint-Nazaire. Mur M382 : vue détaillée des niches NI6 (à droite) et NI7 (à gauche).

### La sépulture fouillée en 1999 (SP1 à SP4)

#### Localisation

L'abbé Giry indique en 1971 que des tombes auraient été trouvées aux abords de l'église, sans plus de précisions (Giry 1971, 12). En 1999 cependant, une sépulture SP1 taillée dans le substrat schisteux à la

jonction entre le chœur et le transept a été fouillée en sauvetage urgent, car menacée de destruction (vandalisme, intempéries, fig. 28) (137). Elle était installée dans une excavation (138), orientée dans l'axe de la nef, et comportait les restes d'un individu (SP1) inhumé dans un cercueil (présence de clous et de calages) d'une réduction (SP4) et de deux autres crânes isolés (SP2, SP3 ; fig. 30, 31). Le rare mobilier associé (applique de ceinture en bronze, tessons de céramique à cuisson oxydante et glaçure rouge) indique que la dernière inhumation ne semble pas antérieure au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### Etude anthropologique (139)

La sépulture principale SP1 correspond à un squelette presque entier ; cependant, comme cela est souvent le cas pour bon nombre de structures funéraires médiévales après l'an mil, cette tombe initiale avait été remaniée : un premier squelette (SP4) fût réduit et « poussé » contre les parois de la tombe puis remplacé par l'occupant définitif (SP1) dont les restes sont ici analysés. Au fond de la fosse, vers le côté nord de la tombe grossièrement orientée est-ouest, deux autres crânes, plus ou moins complets, étaient déposés sur le flanc du cadavre (SP2,

(137) Pastre 1999.

(138) L : 2,10 m ; l en haut : 0,80 m ; l à la base : 0,65 m.

(139) Etude réalisée par le docteur J. Zammit.



Fig. 30 : *Castrum* de Ventajou, église Saint-Nazaire. Sépultures SP1 à SP4, vues depuis l'abside. On remarque nettement l'excavation pratiquée dans le substrat schisteux (cliché R. Marty, 1999).

SP3). Toutes ces réductions, ces remaniements, et ces déplacements d'os ou de squelettes sont classiques pour cette période et dans le cadre du contexte sépulcral général. Ici, il n'est pas besoin d'invoquer une « économie » spatiale basée sur des raisons de pauvreté : ces squelettes traduisent la volonté de regrouper dans un même espace clos, au delà du problème de la conservation intégrale des os, plusieurs individus unis dans la mort comme ils l'étaient dans la vie, peut-être parce qu'ils appartenaient à la même famille ou au même groupe social. Cette question rejoint le problème plus général des sépultures médiévales incluses dans les lieux de culte, qu'elles soient dans les églises et les chapelles ou qu'elles jouxtent leurs limites extérieures.

Ainsi, la sépulture SP1, comme nous l'avons dit presque complète, est cependant « amputée » de la portion distale du défunt (jambes, tibias, os des pieds mais aussi le membre supérieur droit). À notre avis, ces disparitions correspondent à des perturbations ultérieures de la tombe, la sépulture SP1 étant certainement intacte au moment de sa déposition, même si les os des défunts précédents (les crânes surtout, SP2, SP3) ont été repoussés vers le flanc nord de la fosse. La sépulture SP1 correspond aux restes d'un individu adulte, comme le confirment les sutures du crâne et de la soudure totale de toutes les épiphyses osseuses au niveaux des os longs. Son âge au décès estimable, d'après les schémas de Olivier-Martin relatifs au degré de soudure (synostose) et des sutures crâniennes, est compris entre 50 et 59 ans environ (sixième décennie). Le sexe était difficilement discernable à cause de l'aspect fragmenté du bassin et l'absence des échancrures sciatiques. De fait, l'analyse secondaire du crâne a pris ici toute sa valeur : ce dernier ou plutôt ce *calvarium* (car il manque la face et la base crânienne) est de type masculin avec des bosses frontales fuyantes, des processus mastoïdes proéminents, des aspérités saillantes.

Les os de la sépulture SP1, tant du point de vue de leur structure générale que de leur aspect externe, sont fins, légers, sans trace d'usure au niveau des lignes cartilagineuses. Les insertions musculaires sont peu soulignées, les aspérités osseuses peu marquées. Ces observations sont évocatrices d'un individu de statut social « élevé » : il ne s'agit donc ni d'un agriculteur, ni d'un artisan, professions où les activités entraînent la plupart du temps la présence de marqueurs osseux significatifs : usure superficielle, limites cartilagineuses rehaussées, voire déformations. Récemment, l'accent a été mis sur la recherche de marqueurs ostéologiques de « stress », notion incluant l'action chronique sur les os des squelettes de conditions ergonomiques particulières (travaux dits « de force ») ainsi que de causes plus générales, les célèbres indicateurs de stress : hypoplasie de l'émail dentaire, lignes de Harris sur les os longs, aspects de *cribra orbitalia* sur les faces internes des orbites. Rien de tout cela n'a pu être observé sur cet individu, ce qui renforce notre opinion générale : il s'agit très probablement d'un homme ayant un statut social aisé, voire élevé (religieux, ecclésiastique, noble ?), son inhumation au cœur de l'église Saint-Nazaire confirmant cette hypothèse.

D'un point de vue paléopathologique, rien de bien significatif n'est relevé à ce jour sur les os examinés : de banales lésions d'arthrose vertébrale à prédominance lombaire identiques à toutes celles que les humains présentent dès la quarantaine, quel que soit leur statut social ; on peut tout au plus noter certains signes de tendinite d'insertion sur les aspérités osseuses où s'insèrent les principaux muscles du corps. De même, il est impossible de préjuger de la cause de la mort de cet individu car aucun os ne porte de stigmates évocateurs (violence, traumatisme, infection, tumeur, etc.).

Au final, il s'agit là d'un homme âgé, certainement près de la soixantaine, dont l'aspect général du squelette, sans entrer dans des détails ostéologiques trop spécieux, est celui de la majorité des populations occitanes du bas Moyen-Âge languedocien : mésocéphalie, et stature comprise entre 160 et 168 cm (140). Il possédait un statut social élevé et semble être décédé naturellement.

Hormis cette sépulture, deux autres crânes (SP2 et SP3) étaient présents dans la fosse, ainsi qu'une réduction (SP4), comportant plusieurs ossements épars : cette dernière est faiblement représentée par des os souvent fragmentés, correspondant à la majorité des segments du corps. Il s'agit manifestement d'un adulte dont il est impossible de préciser le sexe, l'âge au décès ou la stature ; aucune pathologie n'est relevée sur les ossements fournis, hormis la présence d'un *calcanéum* portant des signes de tendinite d'insertion.

(140) Estimée d'après la longueur des fémurs et de l'humérus gauche, reconstitués, selon les tables de Trotter et de Gleser.

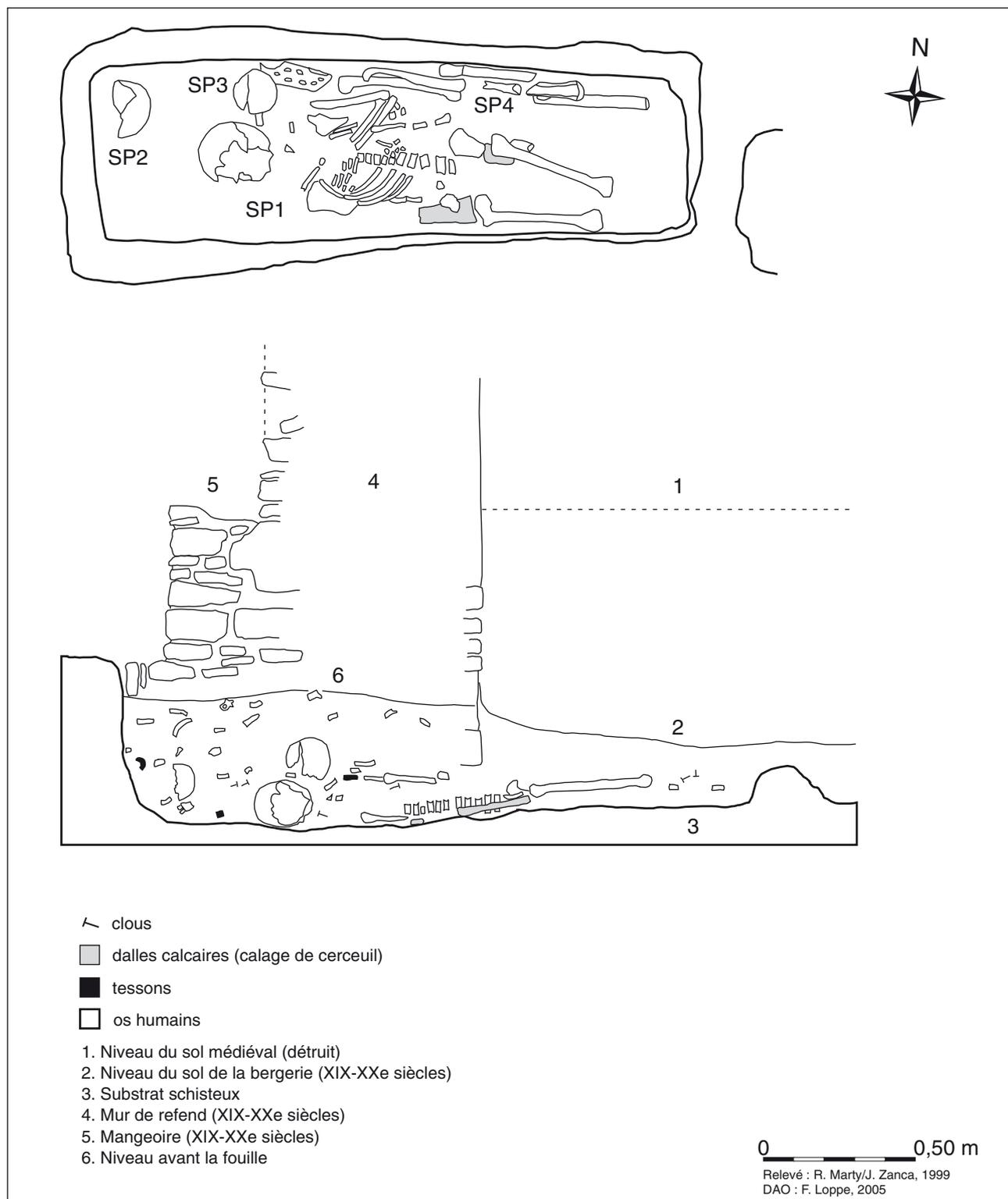


Fig. 31 : *Castrum* de Ventajou, église Saint-Nazaire. Sépultures SP1 à SP4. Plan et coupe longitudinale.

### LES CARRIÈRES DE MATERIAUX

Dès les débuts de l'étude du *castrum*, en 2000, il est rapidement apparu que les constructeurs avaient utilisé un volume considérable de matériaux exogènes, et ce tant au niveau des moellons de construction que pour les toitures (lauzes de calcaire dévonien). Pour des raisons techniques (dureté excessive, éclatement aléatoire), il

était en effet impossible aux bâtisseurs d'utiliser en grandes quantités la pierre provenant du substrat sommital du *castrum* (calcaire dolomitique). Celle-ci n'a été employée que de manière très ponctuelle, probablement par la réutilisation d'éléments détachés du substrat de manière naturelle (cryoclastie) ou lors de l'aménagement de l'assiette destinée à établir des

constructions. L'autre substrat présent sur le site (schiste) a quant à lui servi pour des lauzes de couverture (*infra*) ou a été excavé pour ancrer des bâtiments villageois, mais n'a que très rarement servi de matériau de construction.

Des prospections ont alors été entamées afin de localiser ces lieux d'extraction, recherches qui ont abouti à la découverte de deux carrières sur le plateau, au nord du site, l'une, très vaste, étant apparemment utilisée pour les moellons, l'autre, bien plus restreinte, spécifiquement réservée aux lauzes de couverture.

### La carrière de La Planette

La carrière principale se trouve au milieu du grand plateau de La Planette, à 1100 m à pied à l'ouest du *castrum* de Ventajou (141). Elle se situe dans la formation des calcaires de Caunes-Minervois, marbres rose à stromatactis (Eifélien, Givetien, Frasnien) constituée de calcaires clairs, plus ou moins massifs, avec au sommet des bancs de calcaire lithographique rose mêlés de gris à goniatites, du Frasnien (Dévonien supérieur).

Ce site présente au minimum un front d'environ 70 m de long et, si l'on se fie à l'étendue des déchets de taille, une largeur qui devait avoisiner les 30 m par endroits (fig. 32). La superficie minimale originelle de la zone d'extraction atteindrait ainsi environ 2000 m<sup>2</sup>. En se basant sur les relevés de terrain, et notamment les coupes, il semble logique de penser que la vaste zone de déchets de taille a suivi la progression de l'extraction et se situe donc à l'endroit précis où se trouvaient autrefois les bancs rocheux exploitables : cela pourrait autoriser une restitution d'un front de taille qui aurait atteint 10 m de haut au minimum, soit, en tenant compte des dimensions de la carrière, un volume extrait minimal de 21000 m<sup>3</sup> de matériaux (moins les déchets), ce qui, on s'en doute, est tout à fait considérable. Certes, cette extraction ne s'est pas faite en un jour, et on peut considérer, à partir des éléments historiques dont on dispose, qu'elle a pu s'étendre sur plusieurs siècles. Reste à savoir si un commanditaire unique est à l'origine de cette opération ou si, au gré des besoins, chaque habitant est venu se « servir » pour construire sa maison.

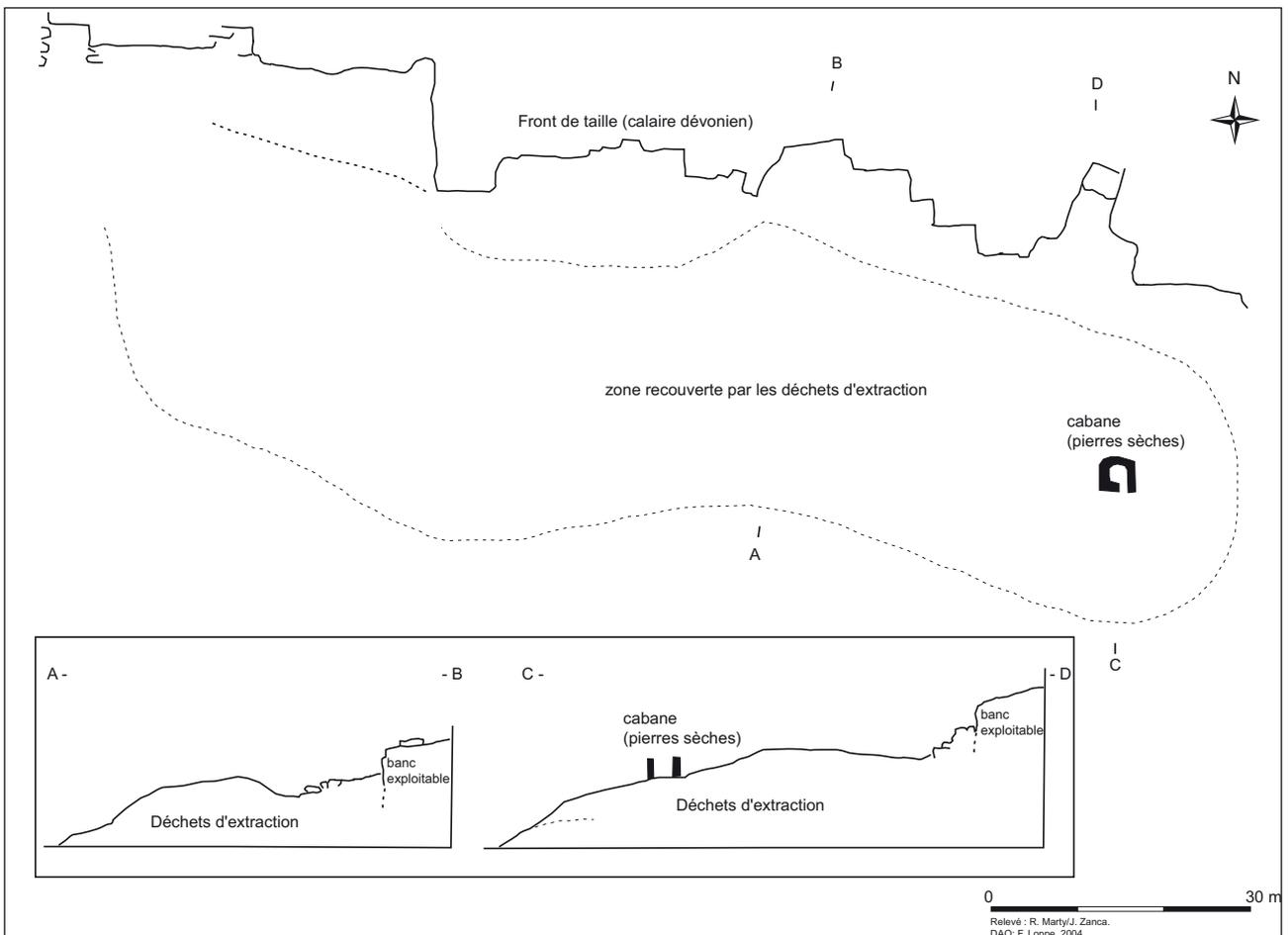


Fig. 32 : Carrière de matériaux de la Planette. Plan et coupes.

(141) Commune de Félines-Minervois ; coord. Lambert III : X : 618,800 ; Y : 3117,300 ; Z : 540 m.

En 2001, J.-C. Bessac notait que « la lithostratigraphie de la roche de la carrière de la Planette varie d'un point à l'autre de l'affleurement. Celle-ci présente des zones massives dans lesquelles l'on pourrait extraire des blocs monolithes de plus d'un mètre cube mais aussi des zones très litées et quasiment schistoïdes où l'on peut se procurer des petits moellons allongés et aussi de fines plaques ou lauzes qui peuvent servir de couverture et à divers autres usages. Les constructeurs médiévaux ont choisi d'exploiter ce dernier sous-faciès que les carriers modernes qualifient, selon leur position au sommet de l'affleurement ou noyés dans la masse, de « découverte » ou de déchets. Cette stratégie d'exploitation médiévale, qui privilégie la roche naturellement fragmentée à des petits formats, a conditionné très fortement l'appareil des murs ordinaires du *castrum* de Ventajou » (142). En outre, en 2003, les recherches au sein de la carrière ont permis de découvrir une pierre en cours d'ébauche (143) comportant des traces de broche sur une de ses faces : en raison de ses dimensions, elle était peut-être destinée à servir de linteau pour une niche ou bien de marche d'escalier, voire d'élément de chaîne d'angle. Comme le notait J.-C. Bessac en 2001 « quelques fragments montrent que parfois ces plaquettes naturelles nécessitaient une régularisation sommaire de leurs contours par des impacts de broche appliqués perpendiculairement à leurs lits naturels L'observation de ces impacts révèle que la pointe de ces outils était émoussée et donc qu'elle résistait mal à la dureté de cette roche » (144).

D'après son étude, et comme le confirment les observations de terrain, les fronts rocheux ne comportent aucune trace d'outils d'extraction, puisqu'il suffisait aux carriers d'utiliser une sorte de barre à mine ou pince de carrier faisant office de levier pour détacher les bancs de pierre exploitables selon leurs failles naturelles. Ainsi, « l'activité extractive n'est révélée que par la présence, à l'avant des fronts, d'importants cavaliers de déchets d'extraction et surtout de tri de plaques fines de pierre » (145).

La présence de traces de broche sur des éléments lithiques au sein même de la carrière montre que des rectifications étaient réalisées dès l'extraction (146), mais des retouches ont également dû intervenir sur le site du *castrum* lui-même, au pied de l'édifice à construire (maison, bâtiment seigneurial, etc.).

Selon R. Marty, une technique de tractage était encore en usage à Félines-Minervoises dans les années 1950 pour enlever de gros blocs rocheux des champs en

cours de labours : au moyen d'un collier d'épaule auquel était solidement arrimé un brancard en bois doté de longues perches, un cheval pouvait ainsi déplacer une charge totale pesant entre 200 et 300 kg. Cette méthode, qui a probablement été utilisée dans le cadre du transport des pierres de cette carrière, présentait l'avantage de requérir peu de moyens en même temps qu'elle ne nécessitait pas de moyens de levage importants puisque le brancard traînant sur le sol, il n'y avait qu'à faire glisser les moellons sur ce dernier afin de les charger. Ils devaient ensuite être fixés par des cordes pour éviter qu'ils ne chutent pendant le convoyage. Hormis un entretien régulier du chemin, qui a dû souffrir de ces passages répétés, cette opération ne devait pas présenter de difficultés majeures, mêmes pour l'époque, le sentier muletier joignant la carrière au *castrum* étant en pente déclive (de 540 m à 490 m au niveau du col du *castrum*). Des murets de soutènement de ce chemin sont encore visibles par endroits, mais il est bien entendu délicat de dire à quelle époque ils ont été conçus et jusqu'à quelle date cet itinéraire a été entretenu de manière régulière. Toujours est-il que cette carrière, éloignée de tout autre lieu de peuplement, pourrait n'avoir été utilisée que pendant la période d'occupation du *castrum*, puisqu'aucun témoin d'exploitation selon des techniques modernes n'a été découvert à ce jour.

### La carrière de *Coste Grand*

À environ 500 m à vol d'oiseau au nord du *castrum* (147), sur le versant de *Coste Grand*, une dizaine de « cuvettes » ont été repérées sur une aire d'environ 70 m de côté (fig. 33, 34) (148). Implantées pour la plupart à l'est du dolmen 1 de *Coste Grand*, leurs formes et dimensions sont assez variables (149) et leur profondeur faible (0,50 m). Elles sont situées dans un terrain de calcaire dévonien présentant la particularité de se détacher en fines plaquettes (150) faciles à extraire. L'examen de ces aires montre qu'elles ne peuvent être d'origine naturelle, et il paraît ainsi logique de penser qu'en plus de la carrière de la Planette, ce secteur, plus proche du *castrum*, a pu être exploité par les constructeurs médiévaux pour obtenir très aisément des lauzes de couverture pour les bâtiments, même si aucun mobilier, qui aurait pu confirmer plus précisément la période d'exploitation, n'a été découvert à proximité. Les éléments lithiques visibles correspondent vraisemblablement à des déchets de taille (151) ou des rejets jugés trop petits pour une toiture. Le charroi devait quant à lui également s'effectuer avec des animaux de bât.

(142) Bessac (J.-C.), in Bailly-Maître, Gardel 2001, p. 9.

(143) L x l : env. 0,70 x 0,20 m max.

(144) Bessac (J.-C.), in Bailly-Maître, Gardel 2001, p. 9.

(145) *Ibid.*

(146) Le dégrossissage *in situ* avait en effet pour avantage d'alléger le moellon avant son transport.

(147) À pied, la distance à parcourir est de 850 m.

(148) Coordonnées Lambert III : X : 619,760 ; Y : 3117,710 ; Z : 568 m.

(149) Il y a au total treize cuvettes de formes circulaires (diam. : entre 2,5 et 5 m) ou oblongues (L : 5 à 20 m ; l : de 2,5 à 5 m) dont les superficies varient entre 8,70 m<sup>2</sup> et 103,5 m<sup>2</sup> et qui recouvrent au total une surface de 391 m<sup>2</sup>.

(150) L x l moy. : 0,25 x 0,18 m. Ep. moy. : 1,5 à 5 cm.

(151) Aucune trace d'outil n'a pu être relevé, et il est probable que les lauzes, peut-être extraites à la barre à mine, étaient retaillées sur place à la massette.

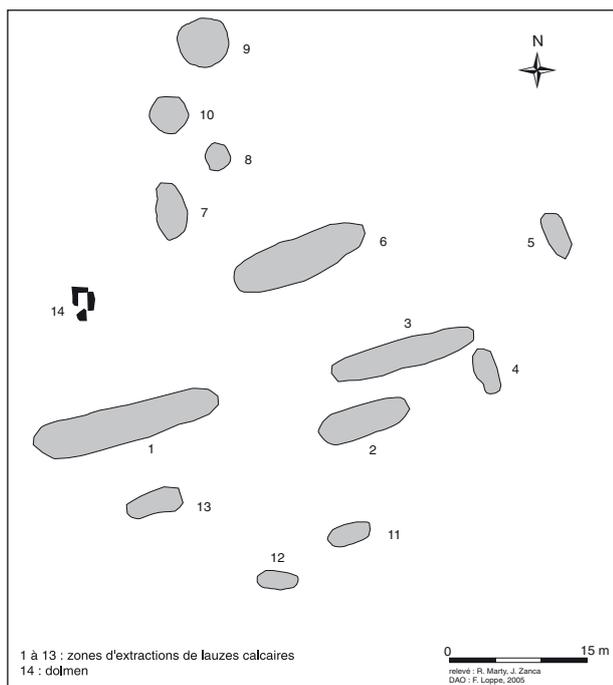


Fig. 33 : Carrière de lauzes de Coste Grand. Plan d'ensemble.

## LE MOBILIER DU CASTRUM

La quasi-totalité des objets retrouvés sur le site du *castrum* de Ventajou ont été exhumés lors de fouilles

clandestines pratiquées dans les années 1950 et 1980. Grâce à la vigilance de R. Marty, l'ensemble de ce mobilier a pu être récupéré (152). D'autres objets, en quantité bien moins importante, ont été ramassés lors de prospections ou durant le dégageage des arases de murs qui a permis de réaliser le plan général du site.

L'ensemble de ce lot atteint aujourd'hui un total de 2497 unités, la majorité du *corpus* étant constitué par des tessons de céramique. Malheureusement privés de tout contexte stratigraphique, ces objets n'en apportent pas moins par leurs caractéristiques des informations quant à la vie matérielle des occupants du *castrum*. Dans certains cas, ils peuvent être des marqueurs chronologiques permettant d'avancer des hypothèses de datation quant à l'occupation, et éventuellement la période de désertion du site.

## La céramique

Comme sur la plupart des sites médiévaux, elle représente la plus grande partie du mobilier : en tout, 1961 tessons sur 2497 objets, soit 78,5 % de l'ensemble. La majorité de ces fragments de terre cuite appartient à différents types de récipients aux pâtes et formes assez variées. Seule une minorité d'entre eux se rapporte à d'autres usages.



Fig. 34 : Carrière de lauzes de Coste Grand. Zone de déchets de taille n°2 (cliché : R. Marty).

(152) L'ensemble de ce matériel a été lavé, coté et conditionné entre 2000 et 2005 par les membres de l'association *Culture et Patrimoine Félinois*.

## La vaisselle

### Typologie, formes

Il faut tout d'abord signaler quelques rares artefacts attestant une occupation antérieure au VIII<sup>e</sup> siècle. Trois tessons protohistoriques réducto-oxydants à gros dégraissants découverts près du mur M163 (153), deux très probables fragments d'amphores africaines (céramique oxydante orangée claire à engobe blanc extérieur) (154), un fragment de panse à cuisson oxydante et engobe marron peint avec lissage (155) et enfin un bord de forme ouverte correspondant à la catégorie CATHMA 7 (CATHMA 1993, 132) et qui pourrait dater des Ve-VI<sup>e</sup> siècles (fig. 35/3) (156).

Outre ces quelques fragments de céramique, cinq principaux types de pâte correspondant à des céramiques du Moyen Âge classique ou du bas Moyen Âge ont été identifiés sur l'ensemble de la vaisselle étudiée (157).

**Type 1** : céramique commune à cuisson réductrice de couleur gris foncé dont le dégraissant comporte quelques oolithes de petites dimensions (de 1 à 4 mm). La pâte, généralement bien cuite, est peu ou pas micacée et les changements de couleur sont probablement dus à des variantes dans le choix de l'argile, les modes de cuisson, mais également au fait que certains éléments sont allés au feu pour des usages culinaires.

C'est le type de céramique quantitativement le plus représenté. Les bords conservés correspondent essentiellement à des formes fermées (marmites, oules) d'un diamètre généralement compris entre 12 et 15 cm pour des épaisseurs de pâte oscillant la plupart du temps entre 0,4 et 0,8 cm (fig. 35). Les bords possèdent des profils tombants (rares), triangulaires inclinés ou plats (pour un couvercle ?) voire de section quadrangulaire arrondie. Les rares fonds conservés sont plats ou affichent une légère dépression (fig. 36/10-13). Les décors semblent assez rares sur ce type de récipient : on peut cependant noter un exemplaire de grand diamètre (env. 25 cm) possédant une amorce de cordon vertical strié qui devait courir sur la plus grande partie de la panse (fig. 35/24). Un autre exemplaire, d'un diamètre de 17 cm environ, comporte un cartouche vertical légèrement oblique avec des stries incisées (fig. 35/16).

Deux autres décors, très différents, ont probablement dû appartenir à des marmites : un fragment à cinq incisions en creux en forme d'ongle partagé par une strie horizontale et surmonté de deux stries parallèles, également horizontales (fig. 36/19) ; un autre présente un

cordons digités rapportés horizontaux dont les motifs varient du losange à l'ovoïde : ce motif souligne la panse au niveau d'une inflexion et domine des lignes polies verticales ainsi que des traces de peignes horizontales, alors que dans la partie supérieure ces dernières sont concentrées par groupes et présentées de manière oblique (fig. 36/20). Les quelques anses recueillies correspondant à ces pots sont plates (fig. 36/1-9), et on notera en outre la présence d'un fragment de couvercle. Enfin, un récipient de petites dimensions possédant un arrachement d'anse, correspond vraisemblablement à un coquemar (fig. 35/11).

On relève par ailleurs quelques fragments appartenant à des vases à liquides : un bord à lèvre en bourrelet correspondant à un récipient de 10 cm de diamètre à l'ouverture (fig. 35/13). Des bords de formes proches, découverts à Rougiers et Arles, ont été identifiés comme appartenant à des pégaus (Démians d'Archimbaud 1980, 296, fig. 241-242 ; Leenhardt *et al.* 1996, 119, fig. 19/6). Un autre bord, droit et épais, pourrait correspondre au même type de récipient (fig. 35/12) (Leenhardt *et al.* 1996, 119, fig. 19/9), ainsi qu'un départ d'anse (fig. 36/5).

On notera également un bord droit, assez haut, correspondant très certainement à une cruche (fig. 35/14) comme le montre une forme proche, découverte à Arles (Leenhardt *et al.* 1996, 104, fig. 8/6). Un bec pincé souligné de trois stries appartiendrait à cette famille (fig. 36/14).

D'autres éléments, tels que décors digités rapportés permettant de rigidifier la panse, pourraient quant à eux faire songer à des dournes, du fait de la courbure conservée : le premier montre deux cordons perpendiculaires aux motifs vaguement circulaires (fig. 36/16), alors que le second présente un cordon vertical incisé de stries obliques (fig. 36/17). Le dernier, enfin, affiche deux décors horizontaux, l'un présentant des motifs identiques au précédent, l'autre des impressions digitées ovoïdes (fig. 36/18). Au titre des formes ouvertes, un seul tesson pourrait correspondre à un fragment de bord de coupe ou de coupelle (fig. 35/28).

**Type 2** : céramique commune à cuisson réductrice de couleur gris-clair, à dégraissant très fin et pâte micacée. La pâte est généralement très bien cuite, sonnante claire, et souvent décorée.

Numériquement moins représenté que le précédent, ce type comprend des formes sensiblement différentes,

(153) Boîte 13, n° d'inventaires : VEN-Z3-S5-00-98, VEN-Z3-S5-00-99, VEN-Z3-S5-00-100.

(154) Boîte 13, n° d'inventaire : VEN-Z3-S5-00-94.

Boîte 64, n° d'inventaire : VEN-Z3-S6-01-539.

(155) Boîte 64, n° d'inventaire : VEN-Z3-S6-01-540.

(156) Boîte 10, n° d'inventaire : VEN-00-60.

(157) Par simplification, nous ne présentons ici que les formes les plus fréquentes ou les plus caractéristiques.

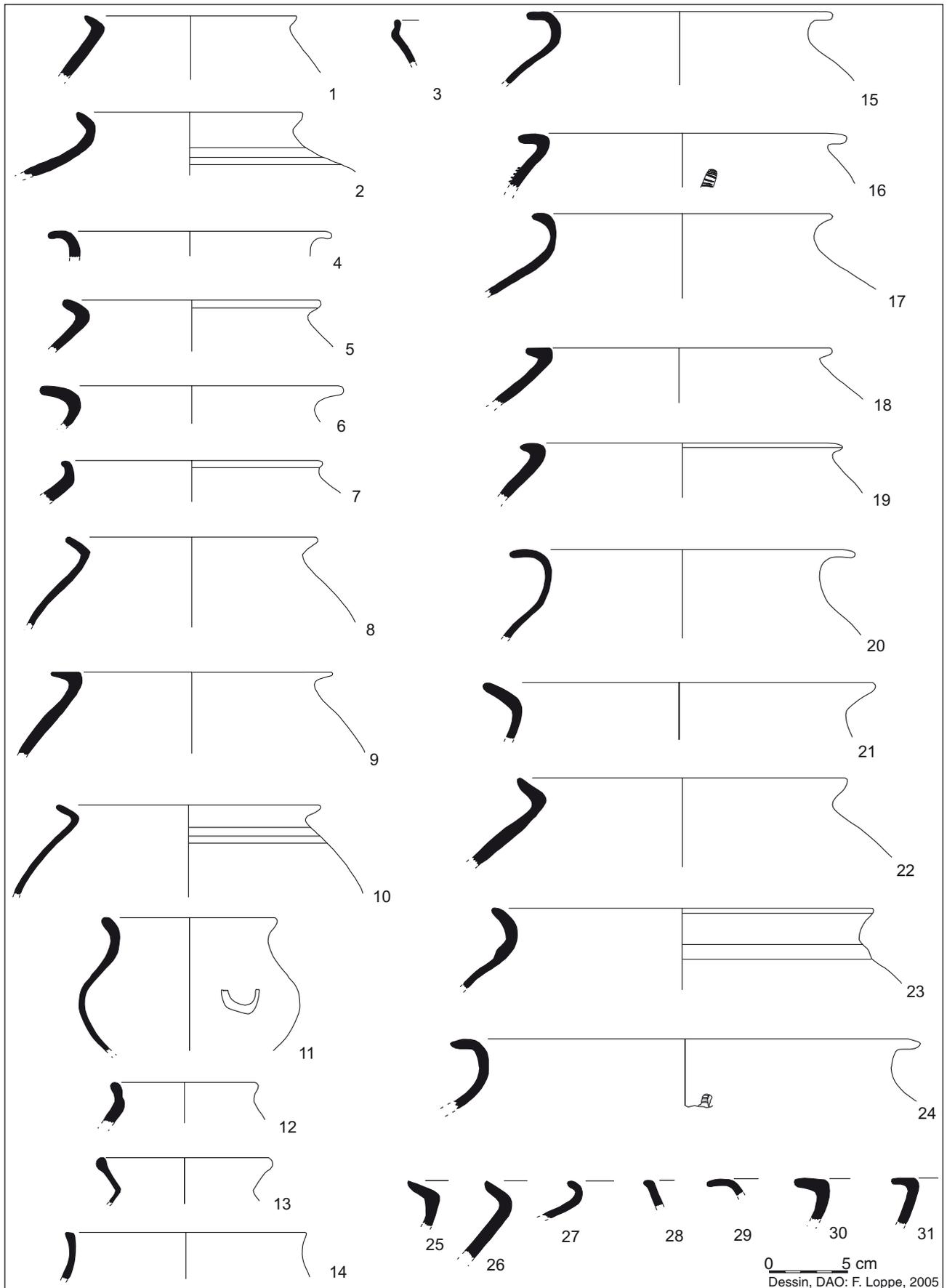


Fig. 35 : *Castrum* de Ventajou. Céramique de type 1 (sauf n°3), formes générales.

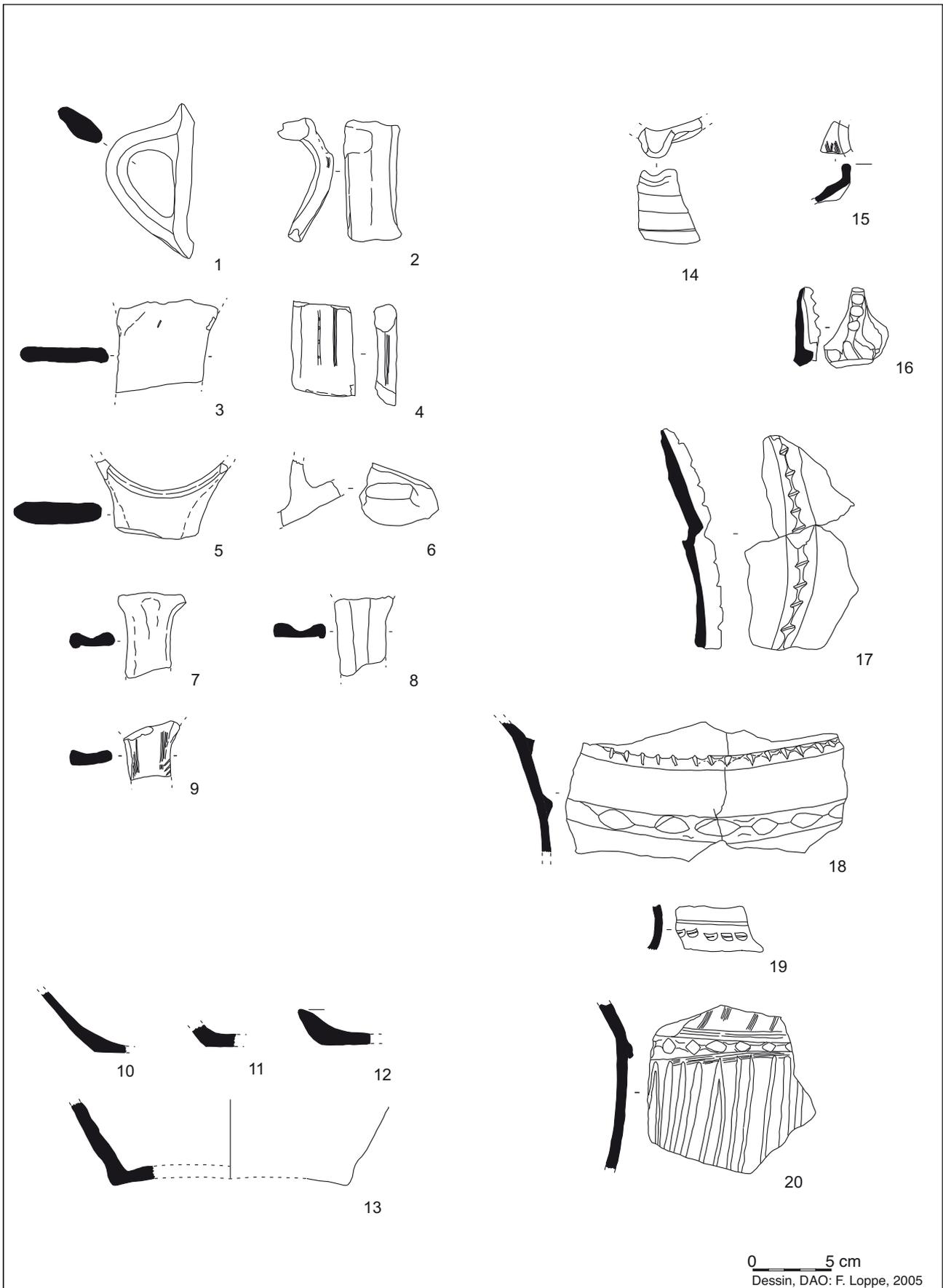


Fig. 36 : Castrum de Ventajou. Céramique de type 1, préhensions, fonds et décors.

particulièrement au niveau des bords et des fonctions des récipients. Si l'on note encore quelques marmites, dont une à lèvre atypique (fig. 37/4-7), on remarque surtout la présence d'une grande jarre de stockage (diam. : 30 cm à l'embouchure ; fig. 37/8) ainsi que de trois formes correspondant certainement à des cols de cruches (dont une à lèvre en amande ; fig. 37/1-3). Les fonds sont plats ou présentent une légère dépression (fig. 37/9-15). Quant aux anses (fig. 37/18-22), elles affichent des sections assez variées : l'une d'entre elles pourrait appartenir à un pégau (fig. 37/18), alors qu'une autre est percée de trous (fig. 37/19) qui permettraient peut-être le passage de liens pour une suspension ou une fixation (vase à liquide ?). Les décors, pour leur part, sont assez divers : on peut ainsi remarquer un tesson à pâte fine orné de deux bandes horizontales incisées comportant des ovales et surmontées de légères incisions verticales (fig. 37/23), un fragment de décor digité rapporté (fig. 37/24), un décor digité imprimé sur la panse (fig. 37/25), et enfin un probable fragment de doune comportant à la fois un décor en relief composé de bandes perpendiculaires associées à un décor poli de lignes verticales (fig. 37/26).

Enfin, on présentera deux tessons difficiles à identifier (fig. 37/16, 17), dont l'un, orné de trous non traversant formant une onde et de carènes en fort relief, pourrait correspondre à un couvercle (fig. 37/17).

**Type 3** : céramique commune à cuisson oxydante et post-cuisson réductrice de couleur orangée terne à l'intérieur et marron à l'extérieur. Le dégraissant, assez fin, comporte néanmoins quelques oolithes de petites dimensions (de 1 à 2 mm). La pâte, généralement bien cuite, est peu ou pas micacée.

Ce type est très rarement représenté et seule une anse (de marmite ?) peut être présentée ici (fig. 38/1).

**Type 4** : céramique fine à cuisson oxydante sans glaçure (type 4a). Il s'agit la plupart du temps de tessons correspondant à un vaisselier de table dont certains ont connu une cuisson réductrice et une post-cuisson oxydante (type 4b).

Type assez rare, seuls deux tessons, appartenant chacun à l'une de ces catégories, peuvent être présentés ici. Le premier, appartenant au type 4a, possède un diamètre à l'ouverture de 8 cm et pourrait correspondre à un petit pot, de type coquemar (fig. 38/2). Sa lèvre est marquée et son col orné d'une bande polie horizontale de couleur grisâtre surplombant quatre bandes verticales du même type. Le second est un fond plat présentant une légère dépression (fig. 38/3) qui a très probablement appartenu à une cruche (Leenhardt *et al.* 1996, 121, fig. 21).

**Type 5** : céramique fine à cuisson oxydante avec glaçure. On remarque des variantes avec glaçure marron (type 5a), glaçure vert clair ou vert-olive (type 5b), ou glaçure

jaune (type 5c). Il s'agit la plupart du temps de tessons correspondant à un vaisselier de table (cruches, coquemars, etc.). Il se peut que le type 4 soit assimilable à cette catégorie, puisque les glaçures du type 5 ne paraissent pas toujours recouvrir l'intégralité du vase.

Plusieurs éléments de ce type sont présents à Ventajou, dans une proportion bien moindre que les types 1 et 2, mais produits avec une belle qualité. Ces tessons à pâte fine tranchent singulièrement avec les productions de céramique commune.

La catégorie 5a est représentée par un petit pot sans anse bien conservé dont la glaçure intérieure déborde sur une partie de la lèvre extérieure (fig. 38/4). Mais c'est le type 5b qui est le plus fréquent, ces tessons correspondant pour l'essentiel à des vases à liquide : outre un probable fragment de goulot dont la glaçure externe vert-olive déborde sur la lèvre intérieure (fig. 38/8), on remarque les restes d'un pégau (fig. 38/9) au profil proche d'un de ceux découverts à Arles (Leenhardt *et al.* 1996, 119, fig. 19/3) à glaçure verte et reflets plombifères ainsi que deux fonds de cruches, l'un à paroi très fine (fig. 38/13 gargoulette ?) et à fond plat (glaçure plombifère à aspersion), l'autre doté d'un fond à dépression dont l'intérieur est entièrement recouvert d'une glaçure vert-olive (fig. 38/14 ; forme très proche d'une cruche en pâte claire glaçurée découverte à Arles : Leenhardt *et al.* 1996, 121, fig. 21/5). On relève également deux fragments d'anses partiellement recouverts d'une glaçure vert-clair et vert-olive (fig. 38/5, 6) ainsi qu'un bord appartenant probablement à une cruche polylobée comportant des traces de glaçure par aspersion de couleur verte (fig. 38/10). Un fragment de bec verseur tubulaire de section ovoïde possédant des traces extérieures de glaçure verte par aspersion appartient probablement également à une cruche (fig. 38/11), tout comme le tesson de panse au décor ondulé (ép. mini : 3 mm) dont l'intérieur est entièrement recouvert d'une glaçure vert-olive et l'extérieur de traces de glaçure par aspersion d'un vert plus clair (fig. 38/15).

Enfin, la catégorie 5c est représentée ici par deux éléments : un fragment de bec appartenant à une cruche polylobée à pâte oxydante légèrement rosâtre recouvert d'une glaçure externe de couleur jaune foncé (fig. 38/7), et un tesson de panse très fin (de 1,5 à 3 mm) doté d'une glaçure par aspersion jaune-clair sur sa paroi externe (probable fragment de gargoulette) et orné de stries parallèles horizontales (fig. 38/12).

#### *Essai de datation*

L'ensemble de la céramique médiévale de Ventajou, comme d'ailleurs les autres objets, n'a pas été prélevée de manière stratigraphique, ce qui interdit tout essai de chronologie relative. On est donc bien obligé de tenter de comparer formes, décors, et pâtes avec d'autres sites, proches ou non du Minervois. Cependant, la faiblesse, pour ne pas dire l'absence de publications ayant trait à la vaisselle du bas Moyen Âge dans ce secteur limite fortement cette possibilité. Par comparaison avec la

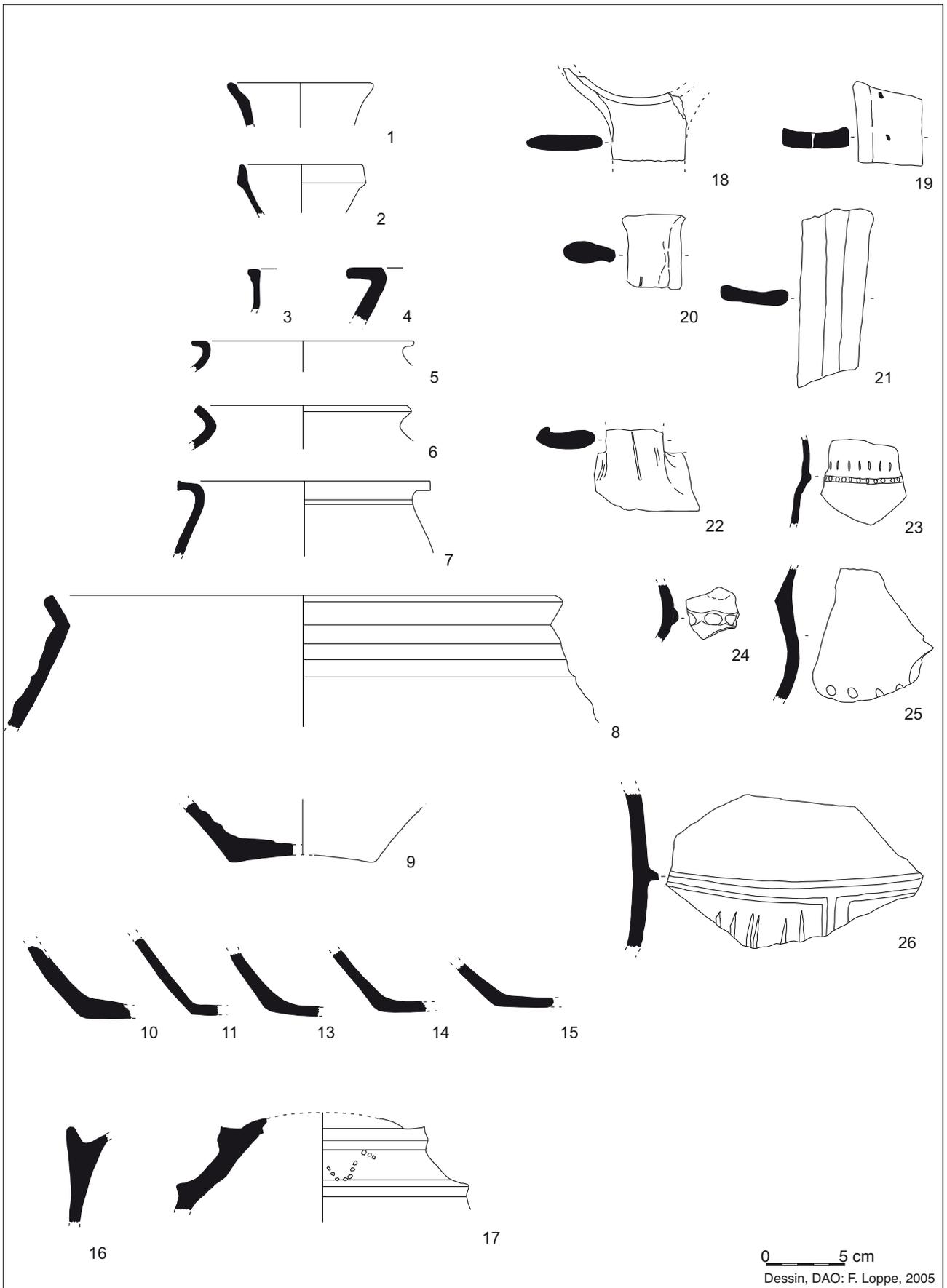


Fig. 37 : *Castrum* de Ventajou. Céramique de type 2.

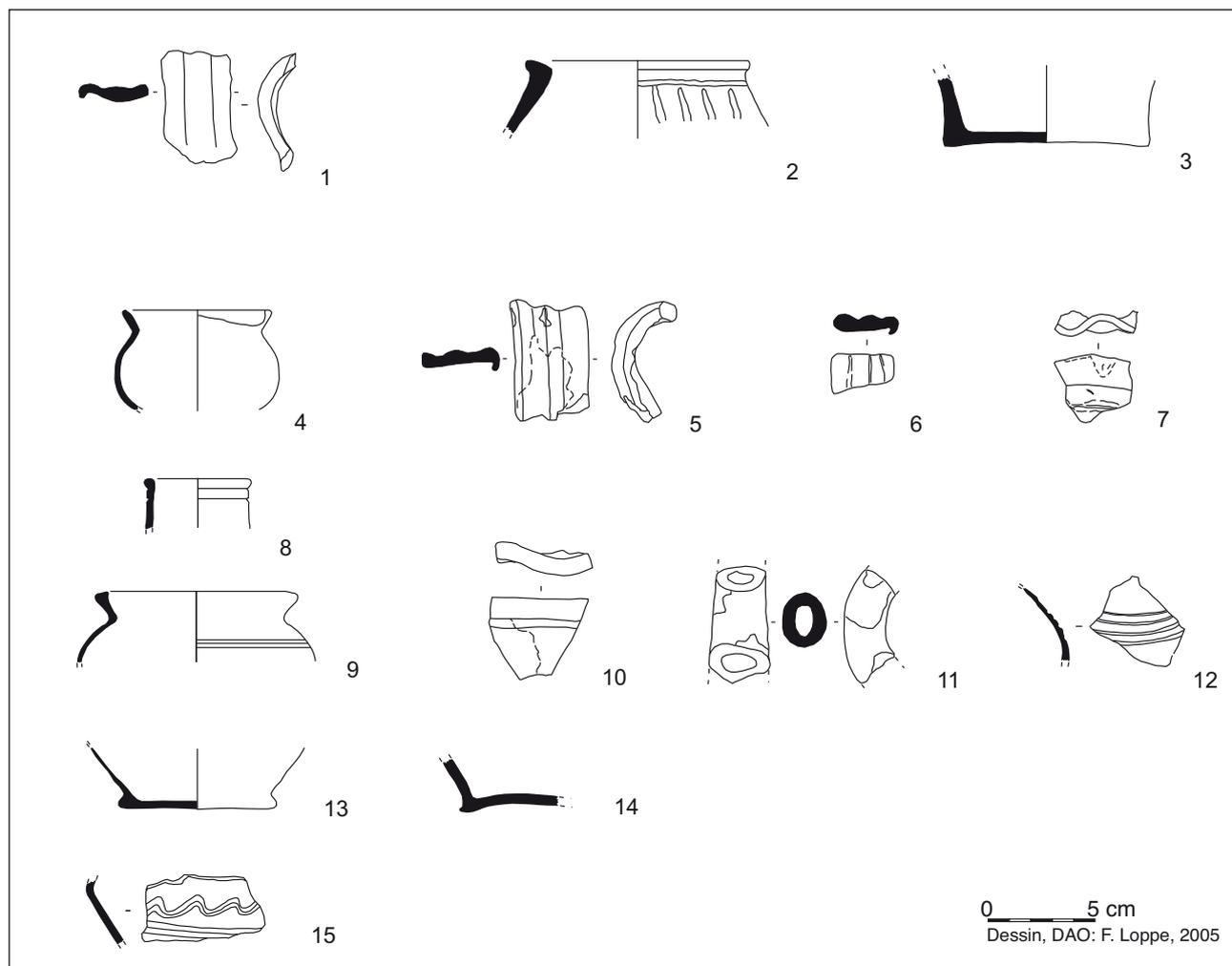


Fig. 38 : *Castrum* de Ventajou. Céramiques de type 3 (1), 4 (2, 3) et 5 (4-15).

plupart des autres objets possédant des formes ou des caractères stylistiques datables (*infra*), nous aurions tendance à situer la plupart de ces tessons au milieu ou dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, date probable de la désertion du *castrum*. En effet, un décor, celui du type 1 à longues bandes verticales polies (fig. 36/20), est très proche de motifs similaires découverts sur des marmites et une cruche de la motte castrale de Couges en Razès (Aude), chronologiquement calés entre le milieu du XIV<sup>e</sup> et le milieu du XV<sup>e</sup> siècle (Dauzat 1983, 30, pl. 10, 36). Enfin, l'existence d'un vaisselier de table développé, à pâte oxydante glaçurée, présent en quantité, certes limitée, mais tout de même significative, indique selon nous une date avancée dans le XIV<sup>e</sup> siècle, impression renforcée par l'absence, jusqu'à présent, de céramiques à pâte kaolinique de type Uzège. En outre, les quelques tessons montrant la présence de cruches à col haut en pâte de type 2 (fig. 37/1,2) sont peut-être également un marqueur intéressant : en effet, à Revel (Tarn), ce type de récipient n'apparaît que durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (Pousthomis 1983, 46).

La plupart des tessons médiévaux recueillis correspond donc à notre avis pour une écrasante majorité à la dernière phase d'occupation du *castrum*, ce qui paraît somme toute logique.

### Les autres éléments céramiques

Présents en quantités bien moins importantes, les autres éléments céramiques correspondent pour l'essentiel à la réutilisation de tessons de poteries comme opercules ou fusaïoles, mais également à des pièces provenant de trompes d'appels.

#### Opercule (fig. 39/1)

Diam. x ép. : 12,1 x 3,3 cm.

Localisation : bât. V30 (Z3, S8)

N° d'inventaire : VEN-Z3-S8-01-865

Bouchon pour récipient retaillé dans un fragment de tuile antique (*tegulae*). De tels opercules ont également été découverts à L'Isle-Bouzon (Lassure *et al* 1998, 286).

Selon J-M. Lassure « rien n'indique le type de récipients auquel ces opercules s'adaptaient -si toutefois ils étaient réservés à cet usage- mais il est possible qu'enveloppés dans un tissu comme c'est encore le cas pour les bondes ou dans un morceau de cuir souple, ils aient servi à obturer des vases à liquide. Le fait qu'une centaine de ces objets, taillés dans des plaquettes calcaires, aient été trouvés à l'intérieur du puits à eau creusé au Moyen Âge sous la halle de Cordes (Tarn) et dont le remblayage est intervenu au XVI<sup>e</sup> siècle vient à l'appui de l'hypothèse de leur utilisation comme couvercle pour des

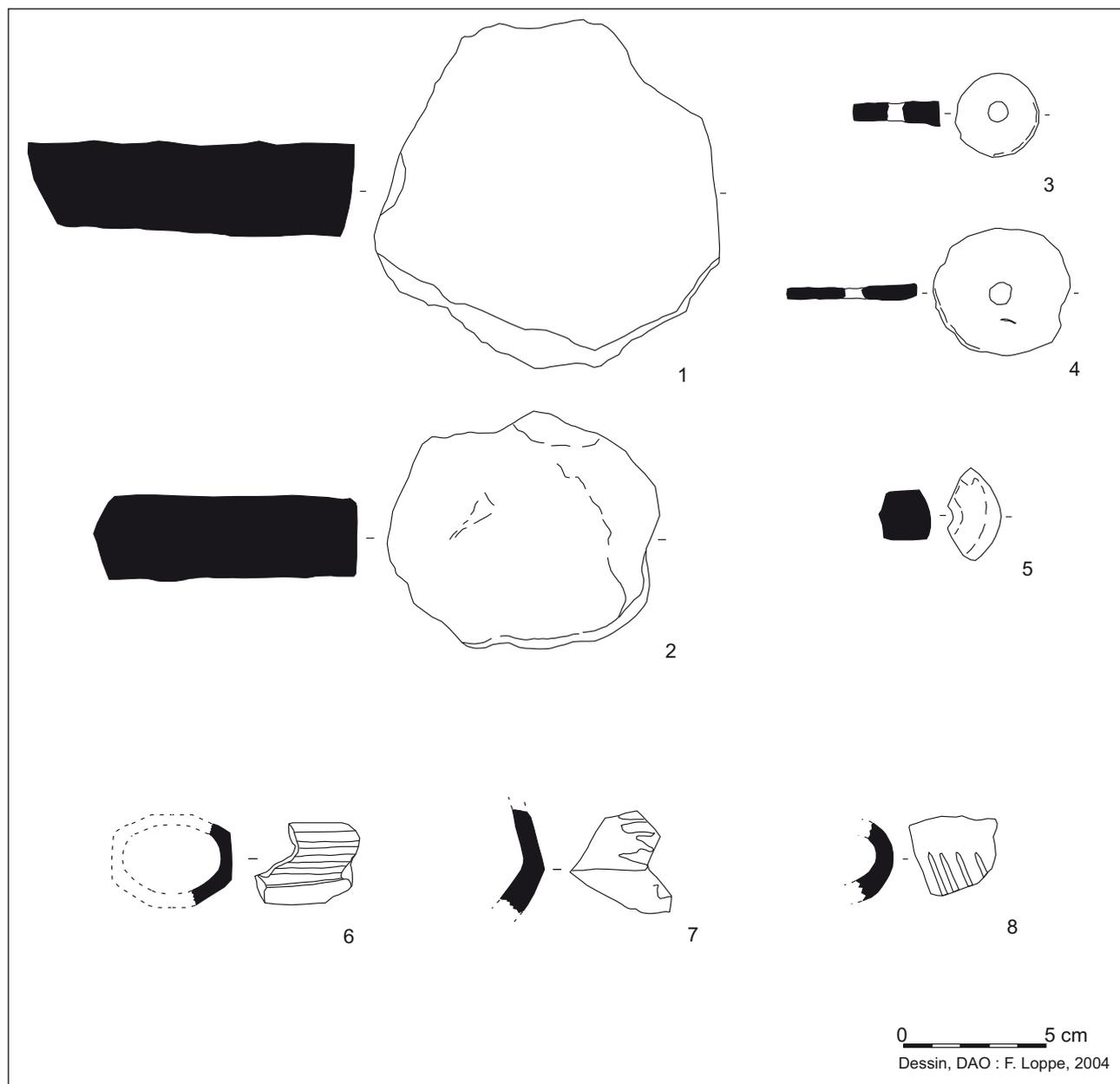


Fig. 39 : *Castrum* de Ventajou. Autres éléments en céramique.

réipients servant au puisage et au transport de l'eau » (Lassure *et al.* 1998, 285).

**Opercule (fig. 39/2)**

Diam. x ép. : 8,2 x 3,2 cm.

Localisation : bât. C17 (Z2, S3)

N°d'inventaire : VEN-Z2-S3-00-608

Bouchon pour récipient retailé dans un fragment de tuile antique (*tegulae*) très semblable au précédent.

**Fusaïole (fig. 39/3)**

Diam. x ép. : 2,9 x 0,6 cm.

Localisation : bât. C11 (Z2, S2)

N°d'inventaire : VEN-Z2-S2-00-02

Tesson de céramique réductrice réutilisé pour être transformé en fusaïole.

**Fusaïole (fig. 39/4)**

Diam. x ép. : 4,7 x 0,4 cm.

Localisation : bât. C21 (Z2, S3)

N°d'inventaire : VEN-Z2-S3-00-623

Tesson de céramique réductrice réutilisé pour être transformé en fusaïole.

**Fusaïole (fig. 39/5)**

L. x ép. : 3,2 x 1,7 cm.

Localisation : collecteur COLL4

N°d'inventaire : VEN-Z3-S8-01-1007

Fragment de fusaïole modelée dans une pâte oxydante orange-clair sans décor qui se rapproche de modèles de forme subsphérique de type 5a découverts à l'Isle-Bouzon (Lassure *et al.* 1998, 403). Il s'agit probablement d'un objet antique mais il n'est pas rare que de tels objets soient réutilisés au Moyen

Âge, comme le prouvent quelques exemplaires de formes et dimensions proches découvert à Rougiers dans des niveaux de la première moitié ou du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle (Démians d'Archimbaud 1980, 422, fig. 409/3-5).

**Fragment de trompe d'appel (fig. 39/6)**

L x H x ép. : 3,4 x 2,7 x 0,4 cm.

Localisation : mur M100

N°d'inventaire : VEN-Z2-S4-00-351

Fragment de trompe d'appel de section octogonale dont il ne reste que deux pans et l'amorce d'un troisième. Ce tesson de céramique à cuisson oxydante a été poli sur sa face externe, opération qui a laissé des stries parallèles très nettes. Un décor d'engobe blanc de 0,8 cm de large, d'aspect laiteux, est également visible sur l'une des faces. L'intérieur présente une surface craquelée et non lisse qui correspond probablement au négatif du mandrin de bois sur lequel elle était façonnée. Ces modèles à section octogonale sont assez rares (seulement onze fragments à l'Isle-Bouzon, Lassure *et al.* 1998, 341, 342, fig. 290/3-9) et ces objets servaient apparemment aussi bien pour le guet, la chasse, que pour rassembler les troupes.

**Fragment de trompe d'appel (fig. 39/7).**

L. x H x ép. : 3,5 x 3,6 x 0,5 à 0,9 cm.

Localisation : bât. C11 (Z2, S2).

N°d'inventaire : VEN-Z2-S2-00-38

Fragment de trompe d'appel de section octogonale non régulière. Ce tesson de céramique à cuisson oxydante a été poli sur sa face externe mais de manière non-régulière, les traces de ce polissage n'étant pas toujours parallèles. L'intérieur, contrairement à l'exemplaire précédent, affiche de nettes traces de régularisation au peigne et un aspect lisse.

**Fragment de trompe d'appel (fig. 39/8)**

L x H x ép. : 2,8 x 2,6 x 0,5 à 0,7 cm.

N°d'inventaire : VEN-Z1-S1-01-1296

Fragment de trompe d'appel de section ovoïde. Ce tesson de céramique à cuisson oxydante a été poli sur l'ensemble de sa face externe et décoré de quatre stries parallèles inclinées partiellement conservées. Sa forme se rapproche des trompes d'appel de type A découvertes à Corné (Lassure 1998 *et al.* 336-340) alors que son décor, régulier, s'identifie par contre à celui visible sur des modèles de section octogonale (Lassure 1998 *et al.* 342, fig. 290/3-7).

**Le mobilier métallique**

Les objets métalliques recueillis représentent une très faible proportion par rapport au total général (4,6 %) et sont réalisés dans trois types de matières : le fer, le bronze (ou alliages cuivreux), et le plomb.

**Le fer**

Avec 94 unités qui représentent 3,76 % de l'ensemble du mobilier, les objets en fer sont les objets métalliques les plus nombreux. Il s'agit en majorité de clous de taille variable (fig. 40) : les plus petits modèles ne font guère

plus de 3 cm de long, les moyens oscillent entre 6 et 7 cm et les plus grands dépassent à peine 8 cm. Ainsi, hormis de très rares exemplaires quelque peu hors normes (*infra*), il s'agit la plupart du temps de clous à têtes circulaires ou carrées et à tige de section quadrangulaire. Ils entraient très certainement pour une large part dans le mobilier meublant, les éléments d'huissierie, les planchers, et même peut-être dans certains éléments de charpente, même si de véritables clous de charpente, de taille beaucoup plus imposante, sont pour l'instant absents de ce répertoire.

Un clou sort cependant du lot (fig. 40/32) (158) : il s'agit d'un élément à tige fine de section quadrangulaire et à tête circulaire (ép. : 1 cm). La tige n'est pas fixée au centre et la forme de la tête, plutôt rare et destinée à saillir du bois-support, pourrait laisser penser que ce clou était employé en tant qu'élément décoratif de porte ou d'ameublement. En outre, seuls trois clous de maréchalerie, très usés, ont été découverts (fig. 40/33-35).

Le reste du mobilier est constitué par des objets plus rares, comme des boucles, des fragments d'outils, des fers de traits ou des fers d'équidés.

**Boucle (fig. 41/1).**

H x l : 5,1 x 3,6 cm.

Localisation : bât. C11 (Z2, S2).

N°d'inventaire : VEN-Z2-S2-00-08

Boucle en fer de forme ovoïde à simple fenêtre. L'ardillon a disparu de la traverse porte-ardillon dont la section circulaire facilitait la mobilité de ce dernier ainsi que peut-être l'articulation de la chape. Sa fonction est difficile à déterminer (ornement ou élément d'harnachement ?).

**Boucle (fig. 41/2).**

H x l : 4,5 x 2,9 cm.

Localisation : Z1

N°d'inventaire : VEN-Z2-S2-00-547

Boucle en fer à simple fenêtre dont la traverse porte-ardillon est rectiligne et de section quadrangulaire. L'ardillon a disparu mais son encoche de repos sur la traverse supérieure est encore visible. Des boucles en fer de forme proche ont été découvertes à Rougiers dans des niveaux de l'extrême fin du XIV<sup>e</sup> siècle (Démians d'Archimbaud 1980, 484, fig. 461/8-14, 20/25).

**Carreau d'arbalète (fig. 41/3).**

L : 6 cm. ; ép. : 0,6 cm

Localisation : bât. C11 (Z2, S2)

N°d'inventaire : VEN-Z2-S2-00-115

Fer de trait à tige de section quadrangulaire et tête de section pyramidale. Ce type de fer de trait, proche d'un exemplaire découvert à Termes en 1997 (Chambon 1997), se rapproche du type C de Montségur, mais dans le cas présent il est impossible de connaître le mode d'emmanchement du bois (douille ou

(158) L : 5,3 cm. ; diam. (tête) : 1,9 cm.

Localisation : bât. C11 (Z2, S2)

N°d'inventaire : VEN-Z2-S2-00-107.

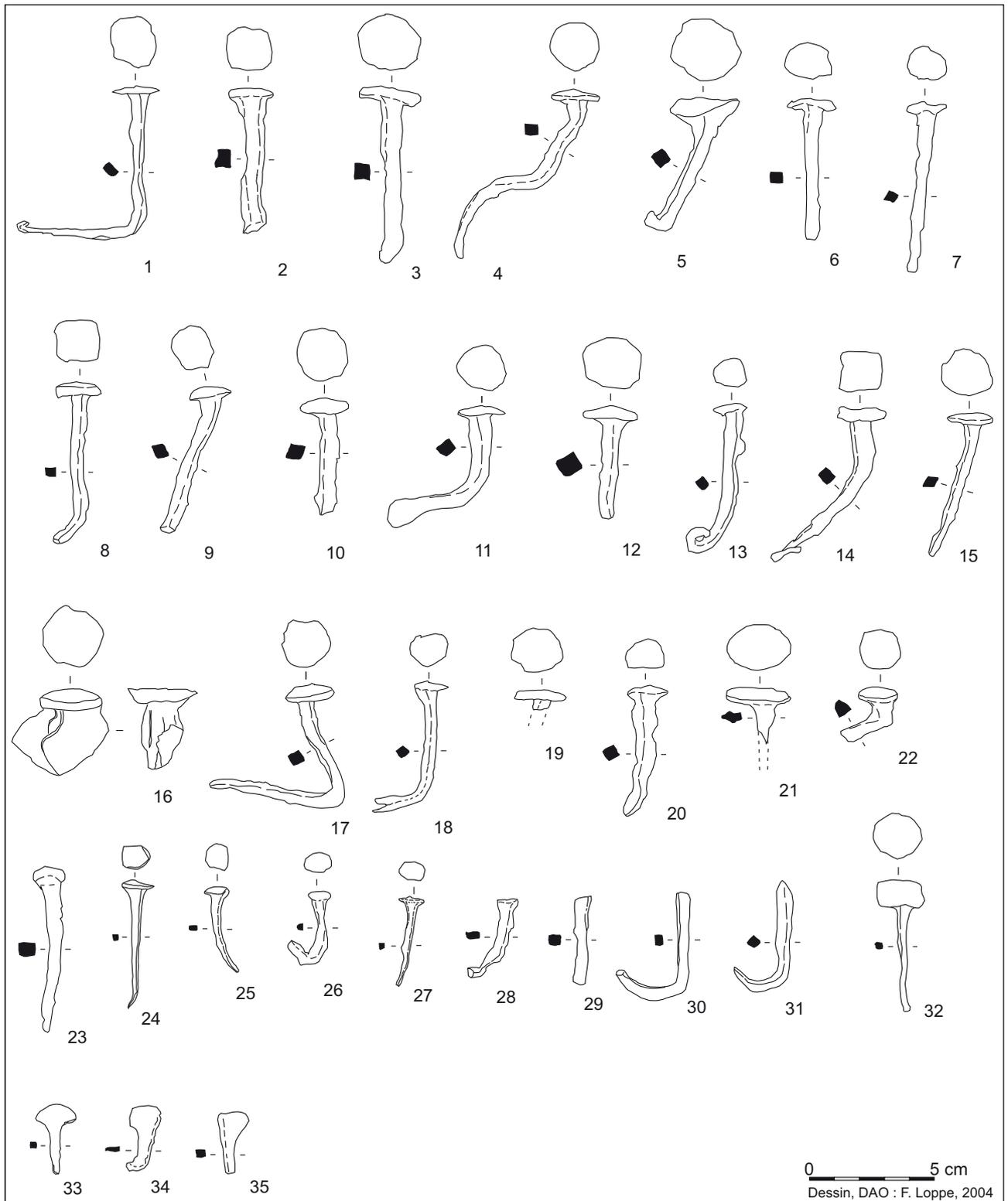


Fig. 40 : *Castrum* de Ventajou. Clous en fer.

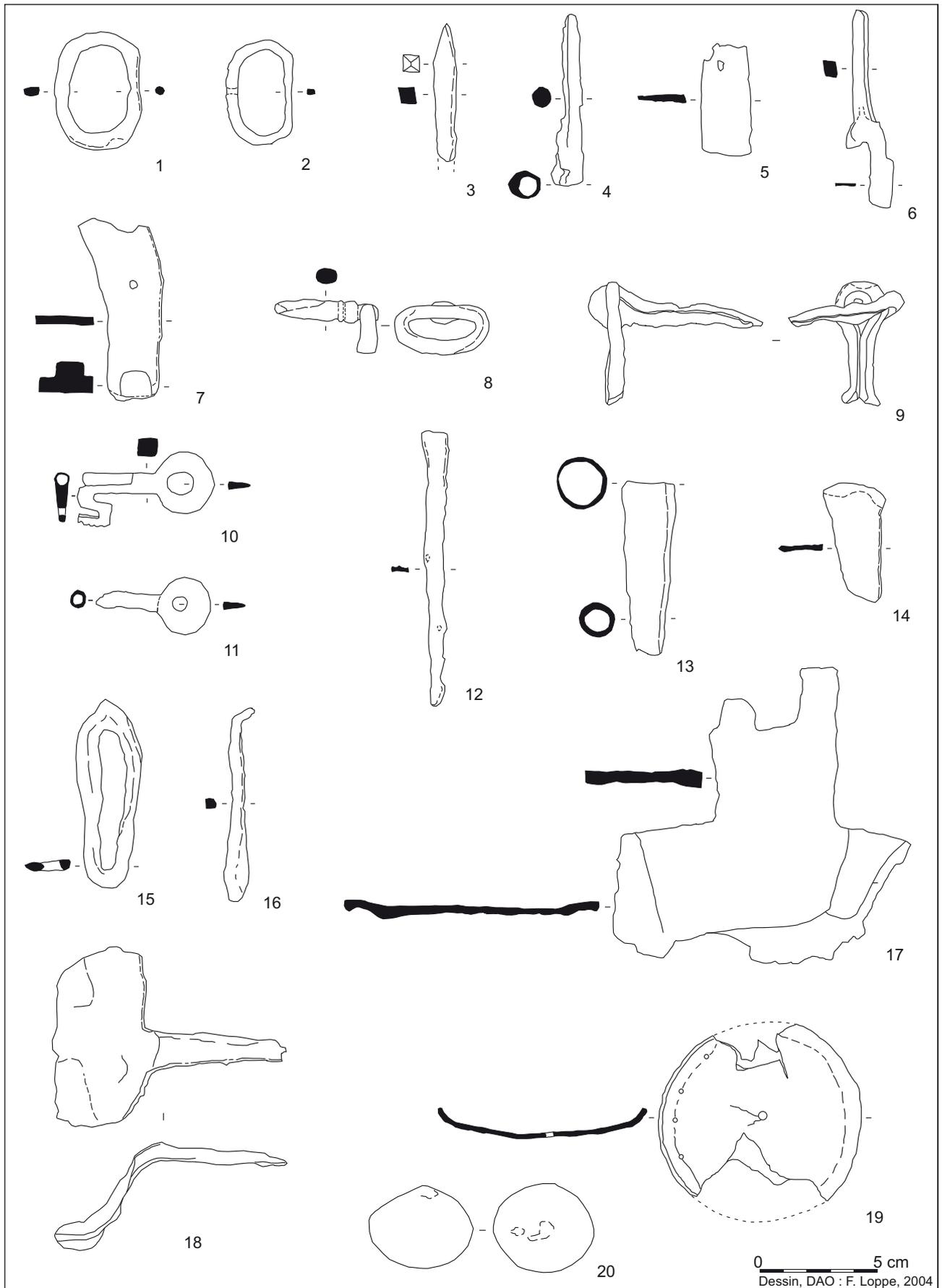


Fig. 41 : Castrum de Ventajou. Autre mobilier en fer.

soie) puisque la tige est brisée (GRAME 1981, 118, objet 122/72). Il s'agit très probablement d'un carreau d'arbalète.

**Fer de trait (fig. 41/4)**

L x diam. : 7,4 x 0,8 cm  
diam. douille : 1,4 cm  
Localisation : Z1  
N°d'inventaire : VEN-Z1-00-544

Fer de trait à douille dont l'extrémité de la tige de section circulaire est brisée. Il s'agit d'un type fortement représenté sur nombre de sites castraux languedociens (GRAME 1981, 116 ; Gardel 1999, 853, fig. 8-13 ; Lassure *et al.* 352, fig. 7-10).

**Plaque de brigandine (fig. 41/5)**

L x l x ép. : 4,7 x 2,1 x 0,3 cm  
Localisation : Z1  
N°d'inventaire : VEN-Z1-00-546

Lamelle en fer de forme et de section quadrangulaires percée d'un trou de rivet près de son extrémité supérieure. Sa forme et ses dimensions correspondent à des objets similaires découverts à l'Isle-Bouzon et Montségur interprétés comme étant des plaques de broigne (Lassure *et al.*, 515-516 ; GRAME 1980, 108). Il vaudrait mieux selon nous l'attribuer à la brigandine ou brigantine, dérivée de la broigne, et qui se définit comme un vêtement militaire composé d'un haubergeon et de lames d'acier prises dans l'épaisseur. Elle apparaîtrait vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (Viollet-le-Duc 1993, 257).

**Branche d'éperon (fig. 41/6)**

L : 8,5 cm ; ép. branche : 0,6 cm ; ép. au niveau de l'attache : 0,1 cm  
Localisation : Z1  
N°d'inventaire : VEN-Z1-00-543

Cet objet très fragmentaire se compose d'une tige de section quadrangulaire dont l'une des extrémités, en partie brisée, était autrefois ajourée pour laisser passer la sangle et la bouclette de fixation qui permettaient de le maintenir autour de la cheville du cavalier. Ce type d'ouverture semble correspondre à des éperons à molette datés des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (Archéologie 1990, 263).

**Branche de fer d'équidé (fig. 41/7)**

L : 8 cm ; l : 2,3 à 3 cm ; ép. : 0,4 à 1,3 cm  
Localisation : bât V30 (Z3, S8)  
N°d'inventaire : VEN-Z3-S8-01-830

Fragment de branche droite de fer d'équidé possédant un crampon carré fortement saillant ainsi qu'une étampure circulaire (diam. : 0,4 cm). L'autre extrémité a probablement été brisée au niveau d'une seconde étampure. L'état de l'éponge, qui ne présente pratiquement aucune trace d'usure, semble indiquer que ce fer a peu ou pas servi avant son abandon.

**Poignée (fig. 41/8)**

L x H x ép. : 4,4 x 2 x 0,6 cm  
Localisation : Z1  
N°d'inventaire : VEN-Z1-00-545

Poignée de section ovoïde présentant une tige à deux bourrelets successifs dissemblables. L'anneau, également de forme ovoïde, ne forme qu'un avec la tige. Il s'agit probablement d'une poignée de tiroir ou de petit meuble qui témoigne d'un

certain raffinement. Ce type d'objet semble extrêmement rare sur les sites castraux médiévaux.

**Charnière-goupille (fig. 41/9)**

L x H : 7,4 x 5,2 cm  
Localisation : Z1, S1  
N°d'inventaire : VEN-Z1-S1-01-572

Fiches annulaires imbriquées par la tête. La plus courte (5,2 cm) possède ses tiges dont les extrémités recourbées semblent indiquer qu'elle était plantée dans un bois de 2 cm d'épaisseur. L'autre, plus longue (7,4 cm), possède deux tiges presque rectilignes qui étaient peut-être ancrées dans un élément en bois ou dans une maçonnerie. À Rougiers, des éléments semblables ont été interprétés comme des charnières-goupilles c'est à dire des systèmes pouvant s'adapter à des meubles (coffres en particulier) ou des portes comme ferrures de rotation (Démians d'Archimbaud 1980, 466, fig. 444/6).

**Clé de coffret forée (fig. 41/10)**

L : 5,7 cm ; diam. : 0,7 cm  
Localisation : bât. C11, (Z2, S2)  
N°d'inventaire : VEN-Z2-S2-01-1285.

Clé forée très bien conservée dont une partie de la tige est cassée, ce qui a probablement conduit à son abandon. L'anneau est plat et circulaire, alors que la base de la tige possède un profil carré et plein. Le panneton est en forme de S inversé et son museau possède cinq dents assez usées. Elle se rapproche fortement d'une clé découverte à Rougiers (Démians d'Archimbaud 1980, 468, fig. 446/16).

**Clé de coffret forée (fig. 41/11)**

L : 4,9 cm ; diam : 0,6 cm  
Localisation : bât. V33, angle extér. S-E (Z3, S8)  
N°d'inventaire : VEN-Z3-S8-01-421.

Clé forée à anneau plat et circulaire, dont la tige est en partie abîmée. Il n'est pas certain que cet objet ait possédé un panneton développé, puisque dans son état actuel il se rapproche de deux exemplaires découverts à Rougiers dotés d'un petit ergot en guise de panneton (Démians d'Archimbaud 1980, 468, fig. 446/1, 3). Compte tenu de sa taille, il s'agit probablement d'une clé de coffret.

**Soie d'outil ? (fig. 41/12)**

L : 11,8 cm ; ép. : 0,02 cm  
Localisation : bât. V33, angle extér. S-E (Z3, S8)  
N°d'inventaire : VEN-Z3-S8-01-1212.

Tige effilée s'amincissant vers la pointe et de section quadrangulaire aplatie qui semble s'être brisée au ras de la partie travaillante. Cet objet se rapproche d'éléments découverts sur le site de Corné à l'Isle-Bouzon (Gers) et interprétés comme des soies d'outil (Lassure *et al.* 1998, 328-329).

**Douille ? (fig. 41/13)**

L x diam. x ép. : 7,5 x 1,1 à 2,4 x 0,02 cm  
Localisation : COLL4 (Z3, S8)  
N°d'inventaire : VEN-Z3-S8-01-502

Objet tronconique évidé dont l'une des extrémités, voire les deux, est probablement tronquée. Il pourrait s'agir d'une douille d'outil ou d'arme.

**Cale d'outil (fig. 41/14)**

L x l x ép. : 5 x 1,9 x 0,02 cm

Localisation : Z1

N°d'inventaire : VEN-Z1-00-550.

Objet de forme trapézoïdale au profil en V dont la partie supérieure est légèrement émoussée. Certainement fabriqué à partir de chutes d'objets en fer, cet ustensile se rapproche fortement de cales d'outils découvertes à l'Isle-Bouzon (Gers). Placée en force entre le bois et le fer, elle devait servir à maintenir le manche d'un outil (Lassure *et al.* 1998, 373, fig. 322/3 et 11).

**Fusil de briquet (fig. 41/15)**

L x l x ép. : 8 x 2 à 2,9 x 0,5 cm.

Localisation : angle extérieur S-E, bât. V33 (Z3, S8)

N°d'inventaire : VEN-Z3-S8-01-1113.

Objet naviforme au tracé légèrement irrégulier dont les stries abrasives ne sont plus visibles (oxydation assez importante). Comme le note J-M. Lassure, « il suffisait de frotter avec force un silex sur ces dernières pour obtenir des étincelles capables d'enflammer une substance sèche (étoupe ou amadou) ». Sept exemplaires, tous différents, ont été découverts à l'Isle-Bouzon (Lassure *et al.* 1998, 102, fig. 68).

**Battant de sonnaille (fig. 41/16)**

L x ép. : 8,4 x 0,4 cm

Localisation : Z1

N°d'inventaire : VEN-Z1-00-540

Tige dont une extrémité, brisée, était accrochée à la sonnaille d'un animal. L'autre extrémité possède un renflement permettant de provoquer un tintement lors de chocs répétés contre la sonnaille.

**Fer de houe ? (fig. 41/17)**

L x l x ép. : 12,4 x 12,4 x 0,4 cm.

Localisation : bât. V33, angle extér. S-E (Z3, S8)

N°d'inventaire : VEN-Z3-S8-01-1214

Cet objet très fragmentaire montre encore un logement quadrangulaire pour l'extrémité du manche dont la section est plus épaisse que celle de la lame de l'outil. Cette dernière est brisée, mais le profil gauche de la partie travaillante semble montrer que la forme générale de la lame était plutôt quadrangulaire. Ces observations rattacherait cet objet à un fer de houe, mais les restes sont trop partiels pour pouvoir l'affirmer avec certitude (Archéologie 1990, 241, fig. 479).

**Truelle ? (fig. 41/18)**

L x H x ép. : 9,9 x 4,5 x 0,5 à 1,2 cm.

Localisation : COLL3 (Z3, S8)

N°d'inventaire : VEN-Z3-S8-01-736

Objet très fragmentaire au profil en « S » composé d'une soie tronquée et d'une partie travaillante également brisée. Il s'agit très probablement d'un outil, peut-être d'une truelle.

**Objet non identifié (fig. 41/19)**

Diam. x ép. : 8,5 x 0,4 cm.

Localisation : bât. V31A (Z3, S8)

N°d'inventaire : VEN-Z3-S8-01-437.

Disque en fer légèrement concave du fait du redressement du marli vers le haut. Le centre est percé d'un trou de 0,3 cm de diamètre alors que huit trous de très petites dimensions séparés de 1,3 à 1,6 cm chacun sont visibles sur le pourtour intérieur du disque. Les brisures ont certainement détruit d'autres trous du même type. Sa fonction reste indéterminée (passe-lacet ? Plateau de trébuchet ?) mais il se rapproche très fortement d'un objet, également non identifié, découvert à l'Isle-Bouzon (Lassure *et al.* 1998, 541, 542, fig. 479/8).

**Lissoir ? (fig. 41/20)**

Diam. x H. : 4,3 x 3,5 cm.

Localisation : Z1

N°d'inventaire : VEN-Z1-S1-00-126.

Objet de forme ovoïde en très bon état et pratiquement pas oxydé. Sa forme, ainsi que l'absence de système de fixation semble exclure qu'il ait pu servir de projectile ou de pommeau d'arme. Malgré la matière, il n'est pas impossible selon nous d'y voir un possible lissoir pour le cuir (159).

**Mobilier en alliage cuivreux**

Avec 19 objets (0,76 % du total mobilier), les objets en alliage cuivreux ne représentent qu'une infime minorité du total. Cependant, leurs caractères stylistiques en font souvent des éléments de datation intéressants, voire décisifs, en l'absence de fouilles stratigraphiques.

**Boucle de ceinture (160) (fig. 42/1)**

H x l : 3,1 x 1,73 cm

Ep. traverse distale : 0,18 cm ; ép. max. : 0,23 cm ; ép. au rivet : 0,64 cm

Poids : 4,2 g.

Localisation : bât. C11

N°d'inventaire : VEN-Z2-S2-00-06

Bouclette non articulée à rivet solidaire au revers. La partie constituant la boucle présente un contour en trapèze. La chape au contour découpé est munie du côté distal d'une perforation circulaire remplie des restes oxydés d'un ardillon en fer, sur la face supérieure, dépourvue apparemment de dorure, et dans la partie proximale, un décor d'échelle souligne les contours de l'objet. La conception du tracé et le système d'attache renvoient à un schéma ancien, probablement antérieur au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, et qui ne survit guère au début du siècle suivant que sous la forme de bouclettes d'éperon de petite taille. Le décor lui-même rappelle celui des boucles à palmette proximale : rien ne s'oppose ainsi à l'attribution de cette boucle à une date haute, probablement centrée sur la fin du XII<sup>e</sup> siècle si l'on considère les découpes latérales et l'absence d'épaississement transversal qui caractérise le plus souvent le groupe des boucles à palmettes proximale.

(159) Dans le Gers, à l'Isle-Bouzon, un galet aurait pu avoir le même usage, ce qui paraît curieux à l'auteur puisque la plupart des ces lissaires étaient en verre (Lassure *et al.* 1998, 412, fig. 360, 413).

(160) Notice réalisée par M. Barrère.

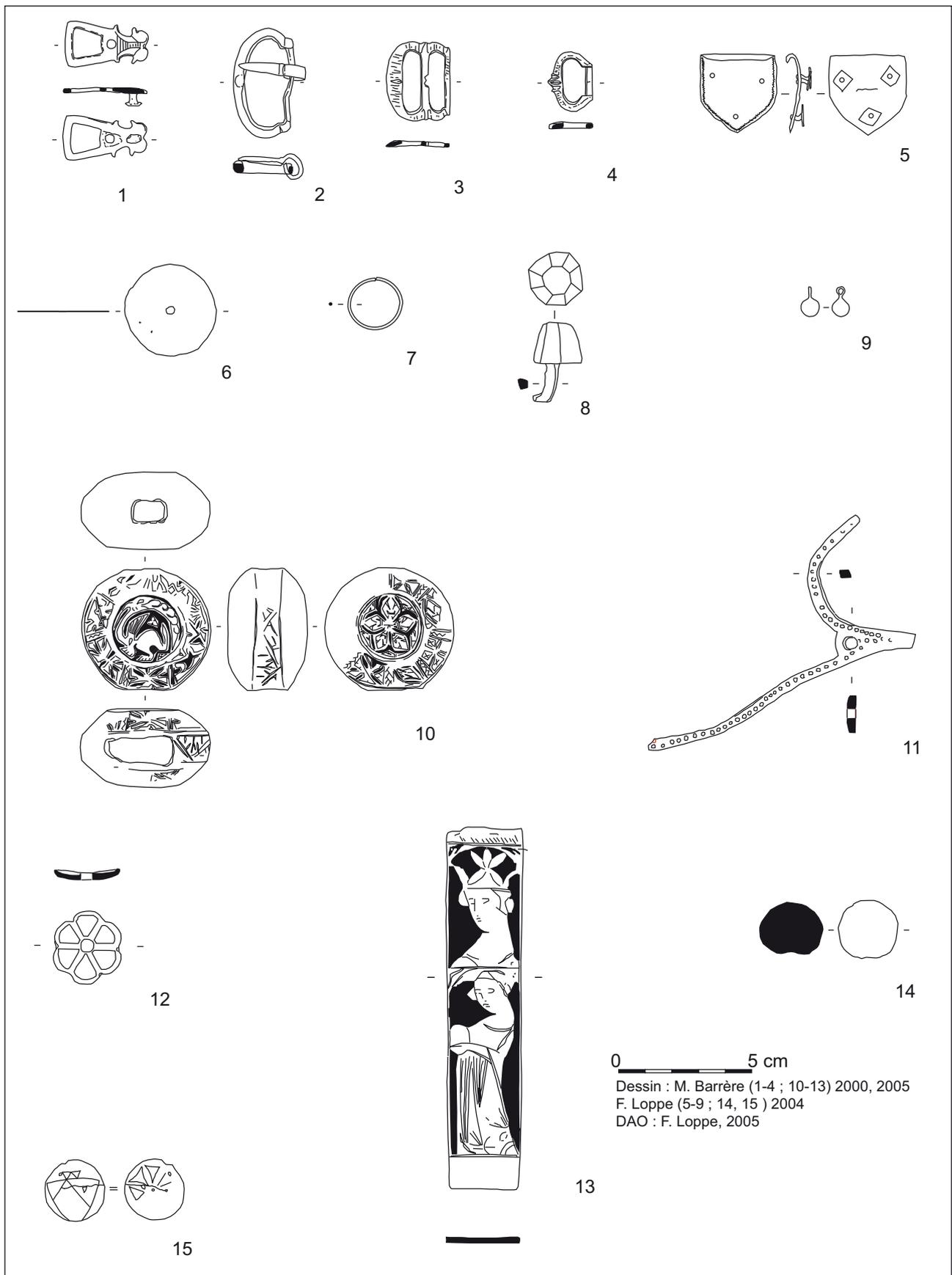


Fig. 42 : *Castrum* de Ventajou. Mobilier en alliage cuivreux (1-13) et en plomb (14, 15).

**Boucle de ceinture (161) (fig. 42/2)**

H x l : 4,16 x 2,26 cm  
Ep. traverse proximale : 0,3 cm ;  
distale : 0,5 cm  
Ardillon : L : 2,52 cm ; l. max : 0,48 cm ;  
ép. max. : 0,31 cm ; h charnière : 0,94 cm  
Poids : 12,4 g.  
Localisation : bât. VI  
N°d'inventaire : VEN-Z3-S5-01-543

Boucle haute à fenêtre unique, traverse distale au tracé ovale, traverse proximale rectiligne de section réduite. Les proportions de l'objet et la conception de son tracé, singulièrement de sa traverse distale de section arrondie munie d'une profonde encoche pour le repos de l'ardillon, renvoient à un schéma classique de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette datation est renforcée par l'association d'un ardillon massif dont la face supérieure présente un bourrelet typique entre la tige et la charnière, et par la présence d'une dorure dont les traces subsistent tant sur cet ardillon que sur la boucle elle-même.

**Boucle de ceinture (162) (fig. 42/3)**

H x l : 3,01 x 2,4 cm  
Ep. traverse proximale : 0,17 cm ; médiane : 0,19 cm ;  
distale : 0,24 cm (réelle : 0,19 cm)  
Poids : 5,0 g.  
Localisation : bât. C25  
N°d'inventaire : VEN-Z1-S1-00-106

Boucle à double fenêtre, peu épaisse, dépourvue de traces d'une dorure et portant de nombreuses traces d'une finition à la lime. Elle représente, avec sa traverse distale en arc-de-cercle, la dégénérescence d'un modèle bien plus massif, généralement décoré d'incisions et doré, qui apparaît dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle. La minceur de l'objet, l'étroitesse de la traverse médiane rétrécie unilatéralement sur l'axe de rotation de l'ardillon, l'encoche de repos peu marquée, les reliefs faiblement accentués et une finition rapide plaident pour une datation tardive dans le XIII<sup>e</sup> siècle.

**Boucle de ceinture (163) (fig. 42/4)**

H x l : 2,27 x 1,67 cm  
Ep. traverse proximale : 0,2 cm ; distale : 0,28 cm  
Poids : 2,6 g.  
Localisation : bât. C11  
N°d'inventaire : VEN-Z2-S2-00-07

Bouclette à fenêtre unique, caractérisée par son contour anguleux marqué de nombreuses traces d'une finition rapide à la lime, sa face intérieure plate et surtout, sur la traverses distale, par un ergot axial portant l'encoche de repos d'un ardillon disparu (constitué sans doute, comme sur les modèles analogues, par une section de fil de cuivre. Cet ergot est lui-même flanqué de deux bourrelets saillants qui débordent sur la face antérieure. Probablement associée originellement à une chape longue et étroite, cette bouclette peut être attribuée aux deux derniers tiers du XIV<sup>e</sup> siècle d'après les comparaisons disponibles.

**Elément d'attache ? (fig. 42/5)**

L x l x ép. : 3 x 2,9 x 0,1 cm  
Localisation : bât. V33 (Z3, S8)  
N°d'inventaire : VEN-Z3-S8-01-1117

Objet complet en forme d'écu dont la face externe est décorée d'un zigzag sur son pourtour et présente encore les traces d'une dorure. Il est percé par trois rivets qui disposent encore de leurs contre-rivets, également en tôle de bronze.

Son extrémité supérieure est recourbée vers l'extérieur, probablement pour servir d'élément d'attache pour un vêtement, et plus particulièrement pour un manteau (Démians d'Archimbaud 1980, 509, fig. 474/14, 510).

**Applique décorative ? (fig. 42/6)**

Diam. : 3,4 cm ; ép. : env. 0,3 mm  
Localisation : bât. C11 (Z2, S2)  
N°d'inventaire : VEN-Z2-S2-00-03

Disque en tôle de bronze extrêmement fin percé en son centre d'un petit trou (diam. : 0,3 cm). De nombreux éléments similaires (31 exemplaires), bien que d'un diamètre légèrement inférieur, ont été découverts à Rougiers, et interprétés comme des appliques ou paillettes décoratives pour l'habillement (Démians d'Archimbaud 1980, 511, fig. 475/22-23). D'autres objets de ce type, d'un diamètre inférieur de moitié à cet exemplaire, ont été mis au jour à Montségur et interprétés comme étant des supports de rivure pour vêtement militaire (GRAME 1981, 108).

**Anneau ou bague (fig. 42/7)**

Diam. x ép. : 2,1 x 0,1 x cm  
Localisation : bât. V30 (Z3, S8)  
N°d'inventaire : VEN-Z3-S8-01-650

Bague de section circulaire constituée d'un fil de bronze recourbé dont les extrémités sont jointives mais non chevauchantes. Il n'est pas impossible, comme cela est d'ailleurs supposé pour certains exemplaires de Rougiers, que ce type de bijou ait comporté un chaton, peut-être serti, aujourd'hui disparu. Cependant, « des joncs de bronze sans chaton furent utilisés également sur ce site, où ils furent toujours retrouvés dans des niveaux de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle » (Démians d'Archimbaud 1980, 518, fig. 479/9-15).

**Clou décoratif (fig. 42/8)**

L x l : 3 x 1,7 cm.  
Localisation : bât. V24 (Z3, S7)  
N°d'inventaire : VEN-Z3-S7-01-503

Ce clou possède une tige courte repliée (ép. du bois-support : 1,2 m) décalée par rapport à la tête ainsi qu'une tête à huit facettes en tronc de cône. Très bien conservé, il pourrait s'agir d'un clou décoratif de coffret.

(161) Notice réalisée par M. Barrère.

(162) Notice réalisée par M. Barrère.

(163) Notice réalisée par M. Barrère.

**Bouton ? (fig. 42/9)**

Diam. x H : 0,6 x 1,1 cm.

Localisation : Z1, S1

N°d'inventaire : VEN-Z1-S1-01-1533

Petite « perle » en bronze de forme quasi-sphérique possédant un élément de suspension non mobile, également en bronze. Il pourrait s'agir d'un bouton de vêtement ou d'un élément de décoration du costume.

**Pommeau d'épée (fig. 42/10) (164)**

H. 4,53 cm ; l. 4,87 cm ; ép. 3,02 cm ; ép. paroi env. 0,26 cm ; Pds. 118,65 g.

Localisation : Z4

N°d'inventaire : VEN-Z4-05-05

Pommeau composé d'un segment central cylindrique, perforé à la base et au sommet pour insérer la fusée et couler l'alliage faisant contrepoids à la lame, et de deux segments latéraux en tronc de cône. Il est entièrement couvert d'un décor incisé en réserve sur un fonds champlevé garni de nielle poli. Les médaillons latéraux figurent pour l'un un dragon dont la tête en position rétrospective crache feu ou fumée, pour l'autre des fleurs de lis rayonnantes, la bordure se trouvant elle-même rythmée de demi fleurs de lis. Les autres surfaces présentent une succession de motifs géométriques ou d'inspiration végétale.

Cet objet est une découverte rare, tant du fait de sa fonction que par les techniques mises en œuvre (nielle), qui n'appelle pas de comparaisons régionales. La datation haute qui pourrait être induite par le traitement du sujet du médaillon au dragon se trouve corrigée par l'association des autres motifs, qui permettent de ramener à la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle au plus tôt, voir au début du siècle suivant, l'usage de ce pommeau associé très certainement à une épée d'armes.

**Applique (fig. 42/11) (165)**

L. max. 5 cm ; l. max. 4,3 cm / Tige l. 0,2 à 0,9 cm ; ép. 0,16 à 0,18 cm. Pds. 2,57 g.

L. 2,4 cm ; l. max. 0,28 à 1,09 cm ; ép. 0,15 à 0,18 cm. Pds. 1,24 g

Localisation : Z5

N°d'inventaire : VEN-Z5-05-07

Deux fragments appartenant probablement à une même applique linéaire dont la branche axiale se divise en deux branches déformées et brisées. On remarque à leur rencontre un trou destiné à la fixation par rivet ou couture. La face supérieure dorée est décorée d'une file de points impressionnés. Le plus petit fragment est interrompu par un médaillon circulaire sur lequel a été estampé un motif monétiforme dont le vocabulaire (croix grecque, croisette, encadrement de grènetis) est emprunté aux deniers régionaux. Ce type d'applique, relativement fréquent dans les sites castraux régionaux, est attribuable à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle *lato sensu*.

**Paillette (fig. 42/12) (166)**

L x l : 1,42 x 1,28 cm ; ép. 0,22 cm. Pds. 1,15 g.

Localisation : Z4

N°d'inventaire : VEN-Z4-05-04

Paillette sexfoliée coulée, à perforation centrale. La face supérieure dorée est divisée en pétales déprimés limités par six rayons plats saillants. La technique mise en œuvre et l'usage de la dorure permettent de limiter la datation régionale de ce type d'objet aux deux premiers tiers du XIII<sup>e</sup> siècle.

**Tôle d'applique (fig. 42/13) (167)**

L. 6,88 cm ; l. 1,36 à 1,43 cm ; ép. 0,12 cm. Pds. 7,85 g.

Localisation : Z5

N°d'inventaire : VEN-Z5-05-06

Tôle d'applique rectangulaire dont une face porte un décor incisé, champlevé et doré. Le revers est marqué de stries verticales destinées à favoriser l'accroche de cet élément sur un support indéterminé, peut être participant du mobilier meublant. Le décor est une superposition de deux registres marqués par une différence de couleur de l'émail, inégalement conservé, la localisation des plages excisées permettant cependant une restitution graphique certaine. Dans le registre inférieur, un personnage féminin tenant un objet est réservé dans une ouverture architecturée émaillée de bleu. Au-dessus, une seconde fenêtre émaillée de rouge dans laquelle est figuré le buste d'un personnage couronné. Milieu /deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (?).

**Le plomb**

Seuls deux objets recueillis sur le site du *castrum* ont été fabriqués dans cette matière, ce qui représente 0,08 % du total mobilier.

**Projectile de fronde (fig. 42/14)**

Diam. : 2,3 cm.

Localisation : COLL3 (Z3, S8)

N°d'inventaire : VEN-Z3-S8-01-650

Objet de forme relativement sphérique dont un côté est légèrement aplati. Bien que de taille modeste, il doit probablement s'agir d'un projectile de fronde. Bien que ces derniers soient généralement en pierre (168), on a trouvé au château de Montségur (Ariège) un objet en plomb de taille supérieure (diam. : 4 cm) qui avait la même destination (GRAME 1981, 113, objet 14/66). Le faible diamètre de l'exemplaire de Ventajou pourrait accréditer l'hypothèse d'une utilisation cynégétique plutôt que militaire.

**Méreau anépigraphique (fig. 42/15)**

Diam. x ép. : 2,3 cm x 0,5 mm

Localisation : bât. C11 (Z2, S2)

N°d'inventaire : VEN-Z2-S2-00-01

Ce méreau en plomb possède deux motifs anépigraphes difficilement lisibles du fait de l'usure de son droit et de son revers.

(164) Notice réalisée par M. Barrère. Du fait de la complexité des motifs périphériques, seule une partie d'entre eux a été représentée sur le dessin.

(165) Notice réalisée par M. Barrère.

(166) Notice réalisée par M. Barrère.

(167) Notice réalisée par M. Barrère.

(168) Deux billes de calcaire (diam. : 2,2 et 3,2 cm) ont été découvertes en 1996 au château de Termes (Aude) (Chambon 1996).

Deux autres objets d'un diamètre supérieur (3,8 et 3,3 cm), également en pierre, ont été mis au jour sur le site de Corné à L'Isle-Bouzon (Gers) (Lassure *et al.* 1998, 361, fig. 308, 362). Enfin, un projectile en calcaire de 4,4 cm de diamètre a été découvert à Cabaret (Gardel 1999, 900).

**Droit** : écu barré de deux traits formant trois triangles. Deux petits triangles semblent le surmonter.

**Revers** : motif pouvant correspondre à une succession de petits triangles (on en voit distinctement trois, mais ils étaient peut-être sept à l'origine) dont la pointe est tournée vers le centre, et qui forment une sorte de rosace, peut-être autour d'une bille centrale. Ce motif le rapprocherait de deux exemplaires trouvés à Montségur (GRAMÉ 1981, 193, objet 36/65, 194, objet 164/64) ainsi qu'à Toulouse, et caractérisés comme étant du type « roue de moulin » (Labrot 1989, 94).

Comme le note J-P Sarret, il est probable que « les méreaux, encore connus sous la dénomination de merelles, marelles, plommets, palettes, pallofas, paloctes, pictes sont caractérisés par leur valeur représentative. Ces pièces de plomb, d'étain ou de cuivre représentent des sommes à payer, des acquits, constituent des laisser-passer ou des pièces d'identité » (GRAMÉ 1981, 184).

### Le verre

Les quelques fragments de verre découverts dans le *castrum* sont pour la plupart de petites dimensions, eu égard à leur extrême fragilité. Cependant, leur qualité technique est dans l'ensemble très bonne (très faible irisation en général).

#### Fragment de coupe (fig. 43/1)

Ep. : 0,1 cm

Localisation : bât. V9A (Z3, S4)

N°d'inventaire : VEN-Z3-S4-01-550

Ce tesson présente un profil concave au rebord incurvé et redressé. Le verre, transparent, n'a subi que peu d'altérations, et présente un aspect vert pâle. Le décor moulé se compose d'une fine nervure bleue verticale se terminant par une pastille ovale de même couleur. Son profil incline en faveur d'une appartenance à une coupelle à fond conique « dont le diamètre à l'ouverture dépasse en général 16 cm et qui ne sont pas sans rappeler l'aspect de certaines lampes suspendues souvent beaucoup plus anciennes. Une telle fonction reste ici quelque peu incertaine, certaines de ces pièces ayant pu remplir le même office tandis que d'autres, à base large et scandée d'un cordon rapporté pincé ou à décor bleu fort important, purent être posées directement sur un meuble ou une table ; dans tous les cas cependant, la forme de la panse et du rebord semble rendre improbable leur utilisation en tant que verre à boire » (Démians d'Archimbaud 1980, 539). Des décors similaires à celui qui orne cet exemplaire ont été découverts à Rougiers sur ces coupelles, généralement datées des trois premiers quarts du XIV<sup>e</sup> siècle (Démians d'Archimbaud 1980, 539, fig. 502/1).

#### Fragment de lèvre de verre à tige (fig. 43/2).

Ep. : 0,1 cm.

Localisation : bât. C11 (Z2, S2)

N°d'inventaire : VEN-Z2-S2-00-05

Ce tesson faiblement irisé se présente sous la forme d'un fragment de lèvre à trois filets bleu outremer parallèles dont celui du haut, qui marque aussi l'extrémité de la lèvre, est le plus épais. Une légère inflexion montre que le tesson s'évasait davantage au niveau de sa partie inférieure. Il pourrait s'agir d'un fragment de lèvre provenant de la coupe d'un verre à tige dont le profil se rapproche de celui d'un exemplaire à tige creuse découvert à Besançon et daté des environs de la fin du XIII<sup>e</sup> ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle (Foy, Sennequier 1989-1990, 207, fig. 149).

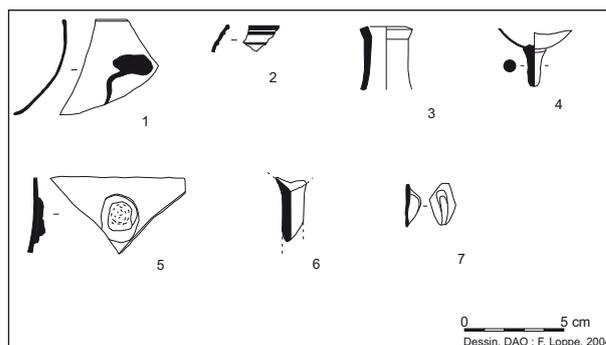


Fig. 43 : *Castrum* de Ventajou. Mobilier en verre.

#### Fragment de goulot (fig. 43/3)

L x ép. : 3,2 x 0,2 à 0,4 cm

Localisation : bât. V8A (Z3, S4)

N°d'inventaire : VEN-Z3-S4-03-01

Tesson fortement irisé de couleur verdâtre et de facture assez grossière dont la lèvre, ainsi que le profil général, ne sont pas réguliers. Il se rapproche des verres produits au cours du XIV<sup>e</sup> siècle dans une matière lourde translucide de teinte vert-bleuté. Ce verre est exclusivement réservé à des récipients de taille importante dont les bouteilles à long col forment la série la plus importante (Foy 2001, 241). Le fragment découvert à Ventajou présente un profil et une section particulièrement proches des bouteilles de type D1 découvertes au Petit-Palais d'Avignon (Foy 2001, 243, fig. 106/1-4). Ce type de récipient constitue « la bouteille de verre la plus commune pendant tout le XIV<sup>e</sup> siècle et encore au début du XV<sup>e</sup> siècle, en Provence et Languedoc » (Foy 2001, 249).

#### Fragment de verre à tige (fig. 43/4)

L x ép. : 2,7 x 0,7 cm

Localisation : bât. C11 (Z2, S2)

N°d'inventaire : VEN-Z2-S2-00-04

Ce tesson assez fortement irisé se présente sous la forme d'un fragment de tige pleine de section circulaire dont la partie inférieure porte encore l'arrachement du pied. Le raccord entre ces deux zones est souligné par une bague faiblement saillante.

#### Fragment de pied de verre à tige (fig. 43/5)

Ep. : 0,2 cm

Localisation : église, tombe SP1 (Z3, S10)

N°d'inventaire : VEN-Z3-S10-01-1226

Fragment de pied assez épais, translucide, et très faiblement concave, de qualité moyenne. Il possède encore la soudure de la tige qui a laissé une marque de forme ovoïde.

#### Fragment de pied de verre à tige (fig. 43/6)

Diam. : 1,1 cm.

Localisation : Z1, S1

N°d'inventaire : VEN-Z1-S1-01-1532

Fragment de pied assez épais, opaque et plein.

#### Fragment de côte de verre à tige (fig. 43/7)

H x l x p. : 2 x 1,3 x 0,8 cm

N°d'inventaire : VEN-Z1-S1-01-1532

Fragment de côte de verre à tige, opaque et fortement irisée.

## Le mobilier lithique

Avec 16 objets, (0,6 % du total mobilier), le mobilier lithique correspond à des ustensiles assez variés, puisqu'on rencontre aussi bien des opercules, des pierres à aiguiser, une fusaïole, un fragment d'auge, que plusieurs fragments de meules.

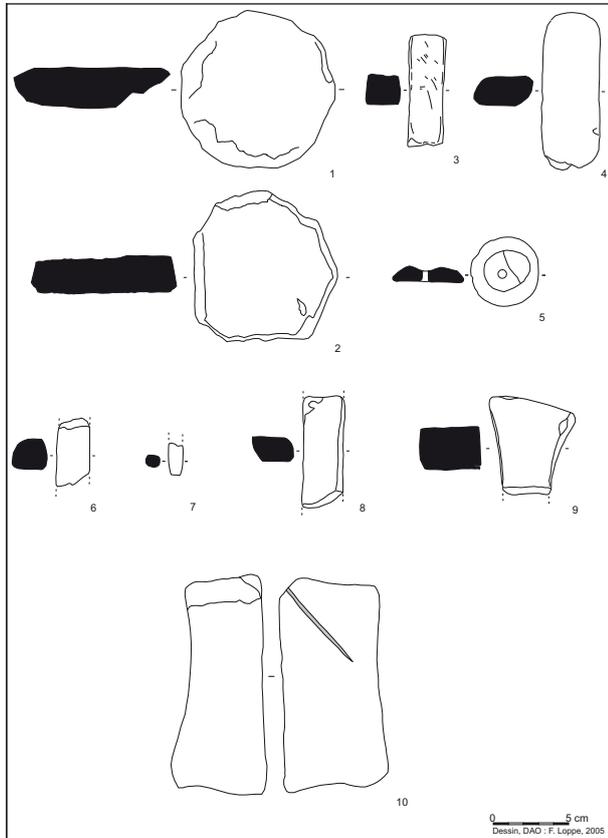


Fig. 44 : Castrum de Ventajou. Mobilier lithique.

### Opercule (fig. 44/1)

Diam. x ép. : 10,4 x 2,6 cm.

Composition : grès gris à grains fins.

Localisation : bât. V30 (Z3, S8)

N° d'inventaire : VEN-Z3-S8-01-866

Opercule en grès formant un disque presque parfait mais dont la partie inférieure est légèrement brisée.

### Opercule/pierre à aiguiser (fig. 44/2)

Diam. x ép. : 9,5 x 2,4 cm.

Composition : grès gris à grains fins

Localisation : bât. V18A (Z3, S6)

N° d'inventaire : VEN-Z3-S6-01-525

Opercule en grès dont la forme polygonale a été obtenue par retouches successives. Cet objet a par ailleurs connu une seconde utilisation en tant que pierre à aiguiser comme en atteste un de ses côtés, au profil lisse et rectiligne.

### Pierre à aiguiser (fig. 44/3)

L x l x ép. : 7,5 x 2,1 x 1,9 cm.

Composition : grès gris à grains fins.

Localisation : bât. V28 (Z3, S7)

N° d'inventaire : VEN-Z3-S7-01-504

Cet objet en grès, de forme parallélépipédique et de section presque carrée est brisé à l'une de ses extrémités. Ses faces

extérieures sont parfaitement polies du fait de l'affûtage répété d'outils dont les lames ont par ailleurs laissé des traces d'incision obliques en quelques endroits.

### Pierre à aiguiser (fig. 44/4)

L x l x ép. : 10,3 x 3,7 x 2 cm.

Composition : grès gris à grains fins.

Localisation : bât. V11 (Z3, S5)

N° d'inventaire : VEN-Z3-S5-01-544

Cet objet en grès est intact, à l'exception d'un petit éclat qui a sauté. Sa section affecte la forme d'un parallélogramme du fait de l'affûtage répété d'outils tranchants.

### Pierre à aiguiser (fig. 44/5)

L x l : 4,3 x 2,3 cm.

Composition : grès gris à grains fins.

Localisation : chemin d'accès au castrum

N° d'inventaire : VEN-01-1256

Fragment brisé à ses deux extrémités dont l'une des arêtes présente un arrondi plus prononcé, signe d'un aiguisage répété d'outils tranchants. Compte tenu de la petite taille de cet éclat, il est probable qu'il s'agissait d'une pierre de poche destinée à l'affûtage fréquent d'outils de petites dimensions (couteaux, etc.).

### Pierre à aiguiser (fig. 44/6)

L x l x ép. : 7,3 x 2,3 x 2,4 cm.

Composition : grès gris-vert à grains très fins.

Localisation : indéterminée

N° d'inventaire : VEN-00-61

Fragment brisé à ses deux extrémités auquel l'aiguisage répété de petits outils a donné une forme légèrement trapézoïdale. Trois de ses faces sont couvertes d'un dépôt de calcite.

### Pierre à aiguiser (fig. 44/7)

L x l x ép. : 19 x 12,5 x 5,3 cm.

Composition : grès gris-vert à grains fins.

Localisation : bât. V17 (Z3, S6)

N° d'inventaire : VEN-Z3-S6-01-532

Fragment brisé sur deux côtés dont les dimensions montrent certainement qu'il a pu servir à affûter des outils agricoles à large tranchant (faucilles, faux, etc.)

### Pierre à aiguiser (fig. 44/8)

L x l x ép. : 5,7 x 4 x 2,7 cm.

Composition : grès gris à grains fins.

Localisation : près du bât. V70

N° d'inventaire : VEN-Z3-S10-01-1280

Fragment brisé à l'une de ses extrémités correspondant très certainement à un ustensile de dimensions moyennes dont la taille d'origine est impossible à déterminer mais qui servait probablement à affûter des outils aux dimensions assez grandes (faucilles ?).

### Fusaïole (fig. 44/9)

Diam. x ép. : 4,5 x 1 cm.

Composition : grès violacé à grains fins.

Localisation : bât. C21 (Z2, S3)

N° d'inventaire : VEN-Z2-S3-00-623

Cet objet a été taillé dans une roche présente au sud du site, proche de l'église Saint-Nazaire. Il s'agit d'un disque presque parfaitement circulaire percé d'un orifice (diam. : 0,5 cm)

décalé par rapport au centre. Malgré un enlèvement accidentel d'éclats, ses faces supérieures (profil conique) et inférieures affichent un aspect lisse, leur séparation étant matérialisée par une arête vive. Comme le suggère des découvertes réalisées à Rougiers, cet objet est probablement antérieur à l'époque médiévale (Démians d'Archimbaud 1980, 422, fig. 409/1-4).

**Pierre à aiguiser** (fig. 44/10)

L x l x ép. : 13 x 6,2 x 4,2 cm.

Composition : grès gris à grains fins.

Localisation : mur M17

N°d'inventaire : VEN-Z1-S1-05-18

Pierre à aiguiser apparemment presque complète dont l'un des côtés est fortement concave en raison de l'affûtage répété d'outils de taille moyenne (couteaux ?). En outre, on remarque, sur sa face antérieure, une rainure (L x l x P : 6,3 x 0,3 x 0,15 cm) dont l'extrémité pointue et les dimensions laissent songer qu'elle a dû servir à aiguiser des alènes pour le travail du cuir et des peaux.

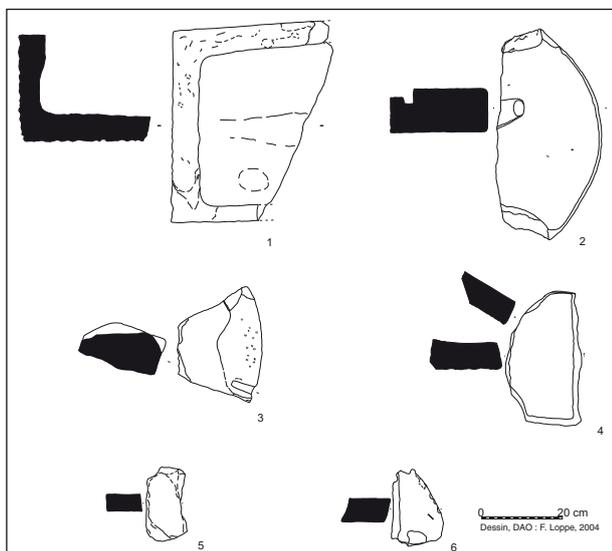


Fig. 45 : Castrum de Ventajou. Mobilier lithique (suite).

**Fragment d'auge** (fig. 45/1)

L x l x ép. : 49 x 40 x 27 cm.

Composition : calcaire travertin

Localisation : bâtiments modernes en ruines, à l'ouest de l'église

N°d'inventaire : VEN-Z3-S10-01-1537

Cette auge, à moitié conservée, servait probablement de récipient à nourriture pour des animaux de basse cour. Elle comporte sur toute sa surface extérieure des traces de coups de pic très nettes alors que la partie interne est au contraire lisse, signe d'une usure importante. Bien qu'ayant été retrouvée dans des bâtiments modernes, elle est en tout point semblable à d'autres fragments (169), découverts dans les éboulis de l'habitat médiéval, et pourrait donc avoir été réutilisée jusqu'à l'époque moderne avec la même destination.

**Fragment de meule dormante** (fig. 45/2)

L x l x ép. : 52 x 27 x 11 cm.

Composition : calcaire coquillier blanc

Localisation : mur M66, entre les bâtiments C8 et C10

N°d'inventaire : VEN-Z2-S2-01-1539.

Ce fragment de meule dormante présente une surface parfaitement plane qui a été légèrement retravaillée à l'outil fin (poinçon ou smille) afin d'améliorer la bonne abrasion naturelle fournie par les grains de quartz. De par son rayon de courbure, il s'agit probablement d'une meule à sang ou d'une meule mécanique (moulin à vent ?) dont le diamètre original devait être compris entre 0,70 et 0,80 m. Une cupule de forme ovoïde (naturelle ? Emplacement d'un rognon de silex ?) ainsi qu'une saignée (l x P : 4 x 1 cm : support de fixation en fer de la meule tournante ?) sont visibles, en décalage par rapport au centre du cercle. Cet objet a connu une dernière utilisation en tant que moellon de construction.

**Fragment de meule dormante** (fig. 45/3)

L x l x ép. : 27 x 18 x 9,5 cm.

Composition : grès marron à poudingues.

Localisation : indéterminée

N°d'inventaire : VEN-04-02

Fragment de meule qui, d'après le rayon de courbure, était peut-être une meule à traction animale (meule à sang). Une partie de la face supérieure conservée a été piquetée avec un outil métallique fin type smille ou poinçon afin d'améliorer l'abrasion. Un déversoir (L x l : 6,5 x 1,5 cm) permettant l'évacuation de la farine est présent près de la brisure. Le dessous de l'objet n'a pas été travaillé et présente un dégrossissage grossier au pic ou à la broche.

**Fragment de meule dormante** (fig. 45/4)

L x l x ép. : 33 x 15 x 7 cm.

Composition : grès gris à grains très fins.

Localisation : extérieur du bâtiment V34

N°d'inventaire : VEN-Z3-S8-04-01

Fragment de meule à la surface plane et lisse, sans aucune aspérité. Un des côtés présente un profil biseauté alors qu'un autre, au léger profil en demi-cercle, servait probablement de passage à l'axe supportant la meule tournante. L'autre face n'a été que sommairement travaillée. D'après ces caractéristiques, il s'agit probablement d'un objet antérieur à l'époque médiévale (antique ?) mais qui a dû être réutilisé durant cette période.

**Fragment de meule** (fig. 45/5)

L x l x ép. : 18,5 x 10,2 x 4,1 cm.

Composition : grès rose à poudingues, grains moyens

Localisation : mur M34

N°d'inventaire : VEN-Z1-S2-01-1283

Fragment de meule assez détérioré mais dont l'un des côtés laisse encore apparaître des traces de piquetage au poinçon. Un des angles possède encore un arc de cercle matérialisant le passage de l'axe support. Du fait de l'épaisseur de l'objet, il s'agit probablement d'une meule à bras.

(169) Un autre fragment de même nature, quoique bien plus modeste, a été découvert dans le bâtiment V25 (Z3, S7) ; L x l x ép. : 0,30 x 0,19 x 0,10 m. Numéro d'inventaire : VEN-Z3-S7-01-1538.

**Pierre à aiguiser** (fig. 45/6)

L x l x ép. : 19 x 12,3 x 5,7 cm.

Composition : grès vert à grains fins

Localisation : bât. V17

N°d'inventaire : VEN-Z3-S6-01-532

Fragment de pierre à aiguiser de grandes dimensions qui était probablement destiné à l'affûtage de lames d'outils (faux, faucilles, etc.).

**Tabletterie**

Un seul objet correspondant à cette catégorie a pu être découvert sur le site de Ventajou.

**Noix d'arbalète** (fig. 46)

Diam. x ép. : 2,9 x 2,4 cm.

Composition : bois de cerf (merrain)

Localisation : bât. C1 (Z1, S1)

N°d'inventaire : VEN-Z1-S1-00-90

Cet objet découvert en surface se présente sous la forme d'une section de cylindre décorée de quatorze stries incisées relativement parallèles entre elles.

Cette noix de décoche est dotée de divers aménagements : un axe (diam. : 4 mm) la perce de part en part et servait à accueillir une pièce métallique afin de la faire pivoter sur l'arbrrier. Un enlèvement de matière osseuse semi-circulaire sur le dessus de la pièce permettait d'enclencher la corde dans la noix alors qu'un canal creusé dans cette dernière servait à loger le carreau. Enfin, une cavité (L x l : 1,4 x 0,9 cm) également obtenue par enlèvement de matière servait à retenir l'extrémité de la détente en métal qui déclenchait le tir. Cet objet est relativement rare sur les sites médiévaux mais deux exemplaires de formes et dimensions semblables ont été découverts à Rougiers (Démians d'Archimbaud 1980, 447, fig. 427/3-4). D'après les datations proposées en fonction du diamètre, cet objet pourrait appartenir à une période comprise entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle (Serdon 2005, 155).

**Etude archéozoologique (170)**

Les conditions de collecte du mobilier faunique sur le Castrum de Ventajou, - fouilles clandestines et ramassages de surface aux cours de prospections -, ne prédisposent pas *a priori* à l'obtention de résultats d'analyse archéozoologique de haute valeur. Aussi lorsque Frédéric Loppe nous a demandé d'étudier les ossements, nous nous sommes interrogé sur l'utilité d'une telle démarche. Mais l'exercice nous a paru utile en tant que test.

**Matériel**

Les trois zones délimitées sur le site sont diversement représentées. La zone 1 a livré quatre lots d'ossements : deux localisés dans les carrés A1/A2 et le dépotoir ouest, un troisième qui englobe indifféremment tous les os du secteur 1, et un dernier qui regroupe les vestiges dont l'origine spatiale est inconnue. Les ossements de la

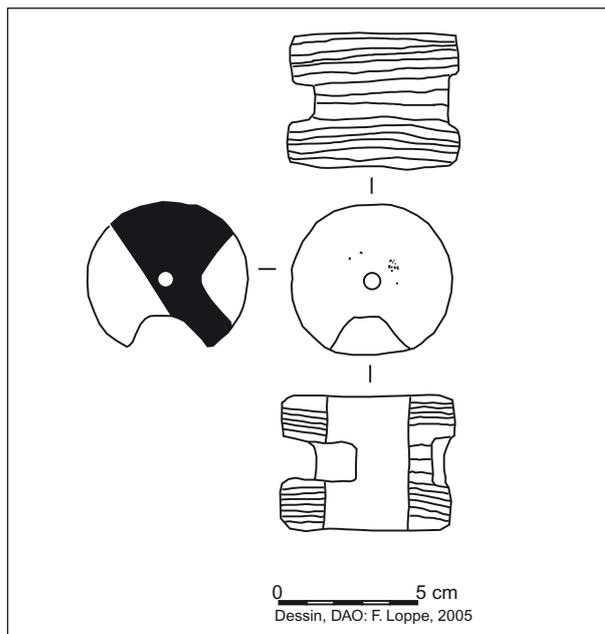


Fig. 46 : Castrum de Ventajou. Noix d'arbalète (merrain de cerf).

zone 2 se répartissent en un lot correspondant au secteur 4 et trois pièces d'habitat, C11, C20 et C21. Enfin huit structures de la zone 3 ont fourni des restes fauniques : deux collecteurs, COLL3 et COLL4, une zone murale M148, et cinq habitats, V11, V26A, V33, V46 et V47.

**Méthodes d'étude**

Dans le cadre de cette approche, nous présentons une étude simplifiée dans laquelle sont exposées les informations archéozoologiques exploitables pour des interprétations d'ordre anthropologique.

L'identification spécifique des ossements s'appuie sur des ouvrages généraux d'ostéologie animale (Schmid 1972 ; Barone 1976), sur notre collection personnelle de comparaison et sur des travaux plus précis que nous mentionnerons lors de leurs utilisations.

Les comptages des ossements sont effectués en Nombre de Restes (NR), à l'exception des squelettes totalement ou partiellement reconstitués.

L'analyse des âges des animaux repose :

- Sur trois grandes classes, infantile, juvénile et adulte, fondées sur la taille et l'aspect des ossements, et quantifiées par le Nombre de Restes (NR) de comparaison.
- Sur les éruptions et usures dentaires des mâchoires (d'après Silver 1969).
- Sur les soudures osseuses épiphysaires, ou épiphysations, (d'après Curgy 1965).

(170) Etude réalisée par V. Forest. Les localisations données dans ce texte (carrés A1, dépotoir ouest, etc.) correspondent à des repérages réalisés lors d'un sondage clandestin, localisations dont nous ignorons tout.

## Résultats

### Résultats généraux

299 restes ont été déterminés sur les 353 recueillis (fig. 47). Dans l'ensemble, la matière osseuse a été respectée par les sédiments.

### Les animaux

#### \* Les ovicaprins

Environ la moitié des 107 vestiges provient de la zone 3, de sept des huit structures qu'elle compte (fig. 48). Bien que les éléments mandibulaires et les dents isolées soient les plus nombreux, toutes les régions squelettiques sont présentes à l'exception de certains segments de la colonne vertébrale (cervicaux, thoraciques). Les éléments issus d'individus infantiles et juvéniles sont minoritaires (171). D'après les états dentaires (172) et osseux (173), les adultes sont de tous

âges. Comme les os porteurs de marques de découpe, ils se répartissent dans toutes les structures. Quatorze restes, disséminés dans tous les lots, sont ovins et aucun n'est assurément caprin ; (Boessneck 1969, Payne 1985).

#### \* Les porcins

Plus de la moitié des 87 restes vient du seul secteur 1 de la zone 1 qui à elle seule regroupe les deux tiers des vestiges de ce taxon (fig. 49). Deux os sont de dimensions suffisamment grandes pour suggérer la présence de sanglier, *Sus scrofa* : une scapula [Z2-S4] et un talus [Z1-S1] (174). Les restes de la colonne vertébrale sont quasiment absents. Ce taxon n'est présent que dans quatre des huit US de la zone 3. Les os d'individus infantile (175) et juvéniles (176), ainsi que ceux porteurs de traces de découpe, se retrouvent dans tous les lots. D'après les mâchoires (177) et les os longs (178), les animaux sont plutôt de jeunes adultes

zone	Z1				total		Z2				total		Z3							total			
lot	Z1	S1	A1/2	Dép.	NR	%	S4	C11	C20	C21	NR	%	COLL3	COLL4	M148	V11	V26A	V33	V46	V47	NR	%	
Ovicaprins	4	20		3	27	28	19	6			25	54	25	7		1	2	17	2	1		55	43
Porcins	10	45	1		56	57	7				7	15	12	9		1		2				24	19
Bovins	4	11			15	15	11	1	1	1	14	30	37	5	2	1	2	3				50	39
Equidés																1				1		2	
Chat	1	1			2																		
Lapin		3			3									1								1	
Rongeurs		1			1																		
Poule	1	3			4		1				1		1	6				1				8	
Perdrix														1								1	
Pigeons ?			1		1																		
Faucons													1									1	
Poissons ?	1				1																		
Total déterminés	21	84	2	3	##	76	38	7	1	1	47	82	76	29	2	4	4	23	3	1	##	94	
Indéterminés	11	21	1	2	35	24	9	1			10	18	5					4				9	6
Total restes	32	##	3	5	##	#	47	8	1	1	57	#	81	29	2	4	4	27	3	1	##	#	

Fig. 47 : Nombre de restes déterminés par taxon et par ensemble.

(171) Une mandibule d'infantile de moins de 3 mois (molaire 1 non sortie) [Z1-S1], une mandibule de juvénile de 9 mois environ (molaire 2 en éruption) [Z3-S8-COLL3].

(172) Molaire 3 : en éruption (entre 18 et 24 mois) [inférieure : Z3-M148], stades d'usures « + » (entre 2 et 3 ans) [supérieure : Z3-S8-COLL3, Z3-COLL4 ; inférieure : Z1-S1, 3 en Z3-S8-COLL3], « ++ » (entre 4 et 5 ans) [supérieure : Z2-S4, Z3-S8-V33 ; inférieure : Z3-S8-COLL4], « +++ » (entre 6 et 7 ans) [inférieure : Z3-S8-COLL3], « T » (au delà de 7 ans) [inférieure : Z3-S8-COLL3].

(173) Epiphysations précoces : en cours (18 mois environ), métacarpe distal [Z2-S2-C11] ; terminées (plus de 18 mois) : tibia distal [2 dont 1 ovin en Z3-V33], métacarpe distal [Z3-S8-COLL3]. Calcanéus épiphysé (autour de 2,5 ans) [1 ovin en Z1-S1, Z3-S8-COLL3]. Epiphysations tardives non commencées (entre 18 mois et 3,5 ans environ) : radius distal [Z3-S8-COLL3], tibia proximal [Z1-S1]. Epiphysations tardives terminées (au delà de 3,5 ans) : tête fémorale [Z1-S1, Z3-S8-V33], tibia proximal [Z3-S8-V33].

(174) Le diamètre antéro-postérieur de l'extrémité distale (GLP), de 49,9 mm, dépasse la limite supérieure des valeurs du porc domestique (33 mm) et la limite inférieure du sanglier (42 mm) sur le site de référence de Bürgäschisee-Süd (Boessneck *et al* 1963). La grande longueur du talus (GLI), de 44 mm, est elle supérieure à la limite supérieure des valeurs du porc domestique (39 mm) mais un peu inférieure à la limite inférieure du sanglier (46 mm).

(175) 1 mandibule d'à peu près 6 mois (molaire 1 en éruption) [Z1-S1].

(176) Prémolaire définitive 4 en place et molaire 3 non sortie (15 à 18 mois ; individus pouvant être aussi considérés comme tout jeunes adultes) [supérieure : 2 en Z1-S1 ; inférieure : 1 mâle en Z3-S8-COLL3].

(177) Molaire 3 en éruption (de 18 à 24 mois) [supérieure : Z1-S1, Z3-S8-COLL3] ; en place et début d'usure (18 à 24 mois) [supérieure : Z1-S1, Z3-S8-COLL3 ; inférieure : Z1] ; stade d'usure « + » (2 à 4 ans) [inférieure : Z3-S8-COLL3], « ++ » (de 4 à 5 ans) [supérieure : Z1-S1].

(178) Epiphysations précoces : en cours (environ 2 ans), tibia distal [Z1-S1] ; terminées (plus de 2 ans) : tibia distal [Z1-S1]. Calcanéus non épiphysé (2,5 ans environ) [Z1-S1]. Epiphysations tardives non commencées (entre 2 et 3,5 ans environ) : fémur distal [Z3-S8-COLL3].

zone	Z1			Z2		Z3							total	
lot	Z1	S1	Dép.O.	S4	C11	COLL3	COLL4	V11	V26A	V33	V46	V47	NR	%
<b>ORGANES</b>														
os crâniens				1	1	1							3	3
maxillaire					1					1			2	2
dents supérieures	1		1	1	1	6	1		1	1			13	12
mandibule		2	1	2		1	1	1		1			9	8
dents inférieures				1		5							6	6
scapula										1			1	1
humérus		3		2						1		1	7	7
radius	1	3		1	1	1							7	7
ulna	1	2											3	3
carpe				1									1	1
coxal				1		1	1		1	2			6	6
fémur		1		1						3			5	5
tibia		1	1	1		3				3			9	8
talus	1			1							2		4	4
calcanéus		1				1							2	2
métacarpe		1			1	1				2			5	5
métatarse		2		3									5	5
phalange 1		2				2	1						5	5
phalange 2										1			1	1
axis		1				1							2	2
vertèbres lombaires						1	1						2	2
côtes		1		3	1	1	2			1			9	8
<b>Total NR</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>25</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>107</b>	<b>##</b>
<b>%</b>	<b>25</b>			<b>23</b>		<b>51</b>							<b>##</b>	
<b>Total NA</b>	<b>3</b>			<b>2</b>		<b>7</b>							<b>12</b>	<b>80</b>

AGES (NR)														
infantile		1		4	1	2			1	2			11	10
juvénile	1	1		1		4			1				8	7
adulte	3	18	3	14	5	19	7	1		15	2	1	88	82

TRACES (NR)														
découpe	2			1	1	1	1			5	1		12	11
détritviores	2			1									3	3

Fig. 48 : *Castrum* de Ventajou. Ovicaprins, nombre de restes (NR) par organe, nombre d'apparitions (NA) par phase, âge des individus originels (NMI).

parmi lesquels les mâles sont plus fréquents que femelles (179). Deux tibias pathologiques ont été repérés. Le premier [Z1-S1], issu d'un adulte, présentait dans le troisième tiers distal de la diaphyse un cal de

fracture qui globalement avait conservé l'alignement de l'os. Le second [Z2-S4] issu d'un juvénile (articulation distale non épiphysée) présentait, presque à la même hauteur de la diaphyse, une fusion par prolifération

(179) Canines de femelle [supérieure : Z1], de mâle [supérieure : Z1-S1, Z3-S8-COLL4 ; inférieure : 2 juvéniles en Z3-S8-COLL3].

zone	Z1			Z2	Z3					
lot	Z1	S1	A1/A2	S4	COL3	COL4	V11	V33	total	
ORGANES									NR	%
os crâniens		5		1					6	7
maxillaire		4		1	3	1			9	10
dents supérieures	1	3			1	1			6	7
mandibule	2	5			4				11	13
dents inférieures		3				1			4	5
scapula		4		1				1	6	7
humérus	1	3		1		1			6	7
radius		1							1	1
ulna					1				1	1
coxal		3				1			4	5
fémur				1	1	1			3	3
tibia	2	4	1	1			1		9	10
talus		2							2	2
calcanéus		1							1	1
métatarse		2						1	3	3
métapode		1							1	1
phalange 1	1	1							2	2
phalange 2		1							1	1
atlas		2			2				4	5
vertèbres thoraciques				1					1	1
vertèbres lombaires	1								1	1
côtes	2					3			5	6
Total NR	10	45	1	7	12	9	1	2	87	100
%	64			8	28				100	
Total NA	3			1	4				8	53

AGES (NR)										
infantile		1							1	1
juvénile	4	4		1	2			1	12	14
adulte	6	40	1	6	10	9	1	1	74	85

TRACES (NR)										
découpe		6			7	2		1	16	18
détritivores	1	6	1				1		9	10
pathologies		1		1					2	2

Fig. 49 : *Castrum* de Ventajou. Porcins : nombre de restes par organe (NR), nombre d'apparitions par phase (NA), âge des individus originels (NMI).

osseuse de son bord latéral aux deux abouts de la fibula traumatiquement brisée.

\* Les bovins

Avec 37 unités, le collecteur COLL3 fournit 47 % des 79 restes (fig. 50). La zone 3, où six structures comptent des vestiges de bovins, est ainsi la plus riche avec 50

restes. Les régions squelettiques se répartissent différemment entre les structures. Seuls les deux collecteurs livrent des éléments crâniens. Au contraire, ils ne contiennent pas d'éléments du membre antérieur, de l'humérus aux phalanges. D'ailleurs parmi celles-ci, les deux premières sont totalement absentes. Les ossements d'individus infantile et juvéniles sont rares et

concentrés dans le collecteur COLL3. Bien que les données dentaires (180) parlent d'adultes plutôt âgés, les deux seules extrémités os longs (181) appartiennent à de jeunes adultes. Les traces de découpe sont nombreuses puisqu'elles affectent 29 % des pièces. Les mâchonnements de détritivores s'observent sur les restes de la zone 1 et sont absents sur ceux de la zone 3.

Bien qu'aucune mesure n'ait pu être enregistrée pour la concrétiser, la corpulence des bovins est moyenne, voire petite. Aucun os fort ne se démarque nettement. La seule exception, trouvée dans le collecteur COLL4 est une extrémité distale de scapula. Malgré l'altération par de violents coups de tranchet, nous avons évalué la largeur du col à quelque 61 mm (182) (von den Driesch 1976). Cette valeur la place dans la catégorie précédemment définie des « très grandes » valeurs (Forest, Rodet-Belarbi 2000) (fig. 51).

#### \* Les équidés

Ce taxon apparaît par deux os : une phalange 2 antérieure dans l'habitat V11 (Z3-S5), un calcaneus attaqué par les dents de détritivores (chien, porc...) dans l'habitat V46 (Z3-S9). Les dimensions sont assez fortes, mais nous ne pouvons préciser s'il s'agit d'un cheval, d'un grand âne ou d'un de leurs hybrides (mulet, bardot).

#### \* Le chat

Les dimensions d'une extrémité distale non épiphysée d'un radius [Z1] de jeune adulte (?) et d'un ilium d'un infantile (?) [Z1-S1] nous ont orienté vers une nature domestique pour les deux individus originels.

\* Les lagomorphes : lapin, *Oryctolagus cuniculus*, et lièvre, *Lepus sp.*

Les critères morphologiques (Callou 1997) et à défaut les dimensions osseuses ont permis d'identifier trois restes de lapin : en Z1-S1, une vertèbre lombaire, un fragment de diaphyse fémorale, et dans le collecteur COLL4 (Z3-S8) une moitié proximale de tibia. Nous avons attribué une vertèbre thoracique plus grande à un grand lapin plutôt qu'à un petit lièvre.

\* Les petits mammifères : rongeurs

Un tibia non épiphysé à ses deux extrémités peut provenir d'un lérot, *Eliomys quercinus*, ou d'un loir, *Glis glis* (Vigne 1995).

#### \* Les oiseaux

Treize des seize vestiges d'oiseaux sont fournis par la poule (fig. 47). Six proviennent du collecteur COLL4 (Z3-S8). Juvéniles (183) et adultes (184) se côtoient. Les os sont graciles, de dimensions faibles. Un fémur par un léger dépôt minéral sur les parois de la cavité médullaire [Z3-S8-COLL3] (période de ponte : Driver 1982) et deux métatarses dépourvus d'ergot appartiennent à des femelles.

Une ulna entière de juvénile [Z3-S8-COLL3] se rapproche morphologiquement de celle d'un faucon, *Falco sp.* De même l'extrémité distale d'un tarsométatarses de juvénile rappelle celle des pigeons, *Columba sp.* [Z1-S1]. Enfin un fémur abîmé peut être attribué à une perdrix grise adulte, *Perdix perdix* (?).

#### \* Les poissons

Un seul vestige nous a semblé appartenir à ce taxon.

### Interprétations

#### Taphonomie post-dépositionnelle

Les conditions de collecte, probablement sélectives notamment en « oubliant » les petits ossements, ne permettent pas de présenter une base suffisante pour une interprétation archéozoologique complète.

#### Nature des restes

Le grand nombre de traces de découpe qui affectent les ossements, au moins pour les trois taxons de la triade domestique (ovicaprins, porcins et bovins), indiquent clairement qu'ils sont les produits de la chaîne alimentaire. Il est possible de leur adjoindre la poule et éventuellement le lapin. Le statut de toutes les autres espèces (équidés, chat, rongeur, faucon, perdrix, pigeon) reste indéterminé : les animaux peuvent avoir été consommés, simplement équarris (équidés, chat), ou s'être invités dans les couches archéologiques (chat, rongeur, oiseau).

Dans les temps qui ont suivis leur rejet, certains vestiges étaient à portée de dents des détritivores, surtout dans les zones 1 et 2. Au contraire, ils semblent avoir été protégés dans la zone 3, en particulier dans les collecteurs.

#### Vestiges fauniques, consommation et spatialisation

Les espèces consommées sont celles classiquement identifiées en période médiévale. L'essentiel des restes

(180) Molaire 3 : stades d'usures « + » (entre 2,5 et 4 ans) [inférieure : Z3-S8-COLL3], « +++ » (au delà de 8 ans) [supérieure : Z3-S8-COLL3 ; inférieure : Z1, Z2-S3-C21, Z3-S8-COLL3], « T » (très au delà de 8 ans) [supérieure : Z3-S8-COLL4 ; inférieure : Z3-S8-COLL3, Z3-S8-COLL4].

(181) Epiphysations tardives non commencées (entre 2 ans et 4 ans environ) : fémur proximal [Z3-S8-COLL3], tibia proximal [Z1-S1].

(182) D'après quelques autres scapulas, la largeur de la cavité glénoïde (BG) serait grossièrement corrélée au diamètre antéro-postérieur du col (SLC) par la relation  $SLC = BG * 1,05$ . La valeur BG de la scapula de Z3-S8-COLL4 étant de 58,4, celle SLC approche 61,3 mm.

(183) Humérus [Z1], radius [Z1-S1].

(184) Humérus [Z3-S8-COLL4], phalange postérieure (poule ?) [Z1-S1], coracoïde [Z2-S4], coxal [Z3-V33], 2 fémurs [Z3-S8-COLL3, Z3-S8-COLL4] dont l'un présente un dépôt minéral léger sur les parois de la cavité médullaire, 2 tibiotarses [Z3-S8-COLL4], 3 tarsométatarses [Z1-S1, 2 en Z3-S8-COLL4 où ils sont dépourvus d'ergot].

zone	Z1		Z2				Z3						total	
lot	Z1	S1	S4	C11	C20	C21	COLL3	COLL4	M148	V11	V26A	V33	NR	%
<b>ORGANES</b>														
os crâniens							8	1				1	10	13
maxillaire							2	1					3	4
dents supérieures		1					1						2	3
mandibule			1				5					1	7	9
dents inférieures	1	1			1	1	7	1				1	13	16
scapula	1	1	1				3	1			1		8	10
humérus									1				1	1
radius			1										1	1
coxal		1	3				1						5	6
fémur	1	2					4						7	9
tibia		1					3		1				5	6
métacarpe			1	1						1			3	4
métatarse			1										1	1
phalange 3			1										1	1
atlas		1											1	1
vertèbres thoraciques							2	1					3	4
vertèbres lombaires		1											1	1
sacrum			1								1		2	3
côtes		2	1										3	4
divers	1						1						2	3
Total NR	4	11	11	1	1	1	37	5	2	1	2	3	79	##
%	19		18				63						##	
Total NA	2		4				7						11	69

AGES (NR)																
infantile			1												1	1
juvénile			1				4								5	6
adulte	4	11	9	1	1	1	33	5	2	1	2	3	73	92		

TRACES (NR)																
découpe	1	2	3				13	3			1		23	29		
détritivores	1	2	2										5	6		
brûlures		1	2										3	4		

Fig. 50 : *Castrum* de Ventajou. Bovins : nombre de restes par organe (NR), nombre d'apparitions par phase (NA), âge des individus originels (NMI).

est ainsi fourni par la triade domestique et la poule. Les âges correspondent aussi à des tendances connues pour les périodes médiévales : diverses pour les ovicaprins, jeunes adultes chez les porcins, animaux plutôt âgés chez les bovins.

Néanmoins, la répartition spatiale des taxons n'est pas uniforme. Ainsi les restes de porcins sont plus nombreux en zone 1 que ceux d'ovicaprins et de bovins. Au contraire ces deux derniers taxons sont les plus

abondants dans les zones 2 et 3 ; en outre, ils apparaissent plus fréquemment que les porcins. Or la zone 1 est considérée comme étant la zone castrale, alors que les deux autres pourraient correspondre à un habitat villageois. Nous retrouvons à l'échelle du site la dichotomie désormais bien assurée par l'archéozoologie, entre déchets fauniques de consommateurs favorisés, qui sont riches en porc, et ceux de consommateurs simples, davantage ciblés sur les ruminants. Toutefois, dans cette

Scapula			Moyen												Grand				Très grand				total NR
	Diamètre antéro-postérieur du col (SLC) (en mm)		x ≥	36	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70			
	t.p.q.	t.a.q.	x <	36	38	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72		
France méridionale	500	700				1	1		1	2	1	1	2	4	1		1						
France méridionale	900	1100				2	1	3	1		1	2		1	1								
Charavines	900	1000		mn			my			mx													
Charente (Andone)	950	1028		5	3	8	9	11	5	1	6	2	2		1								
France méridionale	1000	1250		1				5	2														
France méridionale	1200	1400				1			2	1							1						
<b>Ventajou</b>	?	?														<b>1</b>							
France méridionale	1300	1500						1	2					1	2				1				
France méridionale	1500	1600										2											

(Exemple de lecture : les diamètres antéro-postérieurs de 3 cols de scapula du site d'Andone mesurent entre 36 mm inclus et 38 mm exclus ; mn = minimum, my = moyenne, mx = maximum)

Fig. 51 : *Castrum* de Ventajou. Bovins : dimensions de la scapula du collecteur COLL4 dans le contexte chronologique de la France méridionale (d'après Forest et Rodet-Bélarbi 2000).

configuration, deux données complémentaires font défaut à la zone 1 : une plus grande concentration en restes d'agneaux, chevreaux et porcelets, et la présence éventuelle de quelques pièces « symboliques » de faune sauvage (cervidés, lièvre), le talus de porc n'étant qu'un hypothétique sanglier.

Par ailleurs, les os d'équidés sont retrouvés dans des habitats périphériques de la zone 3, V11 (S5) et V46 (S9). Ceci renforce le doute sur leur consommation, car ils se placent dans un schéma de relégation de ces espèces suite à un équarrissage ou un abandon de cadavre, que confortent les mâchonnements de détritivores observés sur le talus du bâtiment V46.

Vestiges fauniques et chronologie

Le spectre faunique et les proportions relatives des taxons ne permettent pas d'apporter des informations sur la période d'abandon du site. La corpulence des bovins pourrait pallier cette lacune grâce aux fluctuations que nous avons enregistrées en France méridionale au cours du temps (Forest, Rodet-Bélarbi 2000). Cependant l'absence de données ostéométriques handicape fortement cette approche. Toutefois nous avons pu établir que les os observés n'entraient pas dans la classe des « très grands » et semblaient même être rarement « grands » (cf. le modèle de la scapula, fig. 51). Or, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle en France méridionale, les dimensions des os de bovins commencent à s'accroître. Elles quittent la classe des « petites », investissent celle des « grandes », et des « très grandes » apparaissent probablement au cours du XIV<sup>e</sup> siècle d'après quelques indices épars que nous avons recueillis. L'absence de très grands os dans l'échantillon disponible nous inciterait à penser que les ossements ont

été produits au plus tard au cours de ce siècle. Une exception est constituée par la scapula issue du lot découvert dans le collecteur COLL4 (Z3-S8) : « très grande », elle pourrait trahir une formation plus tardive de ce dépôt. Comme de surcroît et malgré son faible volume, celui-ci se singularise au sein de la zone 3 par une abondance de restes de porcins et de volaille, et par un os de lapin, le contexte de sa mise en place pourrait différer de celui des autres lots de cette zone. La même conclusion peut être appliquée au dépotoir ouest de la zone 1 qui ne contient que des vestiges d'ovicaprins dans une aire dominés par ceux de porcins.

**Conclusion**

Malgré leur petit nombre et les conditions particulières de leur collecte, les ossements fauniques du *castrum* de Ventajou permettent de tracer quelques lignes directrices non dénuées de valeur informative. Ainsi, par une proportion relative forte en restes de porcins, ils confirmeraient le statut aisé (seigneurial ?) des occupants de la plate-forme sommitale (zone 1). La corpulence des bovins replacée dans le cadre référentiel régional indique que les déchets ont été rejetés avant que le mouvement de croissance qui s'amplifie au cours du XIV<sup>e</sup> siècle en Languedoc puisse se remarquer par une présence assurée de grands animaux.

Globalement les vestiges étudiés reflètent une consommation simple de viande fondée sur les animaux domestiques les plus courants, mouton (chèvre), porc, bœuf et poule. Mis à part deux indices de sanglier, les autres espèces assurément sauvages sont absentes. De plus les âges des ruminants (mouton, bœuf) consommés plaident pour une économie alimentaire carnée à composante principale autarcique.

Ainsi notre étude test montre que des informations sur l'occupation de ce site sont obtenues à partir d'un lot osseux peu favorable par son mode de constitution. Néanmoins seule l'étude du mobilier osseux recueilli lors d'une fouille méthodique permettrait de confirmer ces premières hypothèses.

## CONCLUSION GENERALE

Cette première approche du terroir du *castrum* de Ventajou espère avoir démontré toute la richesse de la zone occidentale du Minervois, encore largement sous-exploitée par les recherches scientifiques récentes, notamment pour la période des VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, très peu documentée par les textes.

Si les témoins matériels sont quantitativement faibles pour prouver l'existence de Ventajou dès le VI<sup>e</sup> siècle (185), il n'en est pas de même pour Félines-Minervois qui possède déjà très probablement à cette époque un lieu de culte, un cimetière, et peut-être un habitat permanent (*supra*). Le site de hauteur des Sarrazis, dont la fonction est encore mal cernée, sert-il alors de poste de surveillance sur une marche-frontière ou de lieu de repli potentiel en cas de menace pour des habitats de plaine ?

Les récents travaux de L. Schneider pour quelques sites de hauteur des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles de la zone orientale de l'Hérault ont d'ailleurs montré tout le potentiel encore inexploité que la recherche archéologique peut espérer attendre de ce genre d'habitat, et les nouvelles interrogations qu'il suscite quant aux raisons de l'apparition de certaines seigneuries au cours des IX<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, notamment les plus puissantes (Schneider 2002, 35, 38).

L'époque carolingienne, à laquelle apparaissent avec certitude Ventajou et le site de Combes-Lignères, s'est peut-être traduite dans ce secteur par une réorganisation spatiale des cadres hérités du bas-Empire et de la période wisigothe : la mention de *suburbium* indique que le *castrum* de Ventajou possède un ressort situé dans le *territorium* de Minerve, lui-même compris dans le *pagus* de Narbonne. Comme on l'a vu, les limites précises de ce *suburbium* resteront -si possible- à définir dans l'avenir, de manière à cerner l'étendue effective que pouvait recouvrir le ressort d'un « *castrum* » à cette époque dans

le terroir considéré. La nature et la forme de la fortification sont également inconnues, mais il est possible qu'un bâtiment public fortifié ait existé dès cette époque au point culminant de l'ensemble (mur M17 ?), à moins qu'il ne s'agisse d'un vestige de la construction précédant la croisade (vestiges du château détruit par Simon de Montfort en 1210 ?).

Par ailleurs, et bien que la période des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles soit assez fournie en mentions historiques, nous ne sommes guère renseignés sur la morphologie du site : on peut cependant penser, compte tenu de l'importance politique prise par les seigneurs de Ventajou à cette époque, qu'un habitat villageois conséquent a pu se développer sur la plate-forme sud (zone 2) dont les dimensions paraissent en rapport avec un village castral de cette période (env. 3200 m<sup>2</sup>, 5000 m<sup>2</sup> en comptant la zone 1).

Pourtant, à l'heure actuelle, et d'après leurs dimensions, l'épaisseur des maçonneries, et quelques éléments d'architecture (claveaux, piédroits, *supra*) on peut estimer que la majorité des bâtiments visibles du *castrum* de Ventajou ne remontent pas au-delà du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, et datent peut-être même de la fin de ce siècle. Leur construction serait ainsi à mettre en relation, du moins pour la partie castrale (zone 1), avec une réorganisation profonde du site impulsée par la lignée des Pelfort de Ventajou à partir de 1290 (*supra*). L'importation considérable de matériaux depuis la carrière de la Planette serait d'ailleurs un élément déterminant permettant de penser qu'un pouvoir seigneurial fort est à l'origine de ce projet urbanistique (186).

Ainsi, si cette démarche d'étude et de réflexion préalable a permis de répondre à quelques interrogations, il n'en demeure pas moins que de nombreuses investigations restent également à effectuer pour la période médiévale classique et le bas Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles), comme un recensement plus complet des mentions concernant le *castrum* de Ventajou et les sites qui l'environnent, notamment pour tout ce qui touche à l'économie castrale : comme on l'a évoqué en effet, il est probable que les seigneurs de Ventajou, peut-être à l'instar de ceux de Cabaret (Gardel 1999, 133) ou de Calberte (Darnas 1992, 111 (187)), tiraient à cette époque l'essentiel de leurs revenus de l'exploitation des mines et peut-être également des carrières de meules.

(185) Le seul tesson recueilli (*supra*, fig. 35/3) sur le site pouvant dater de cette période ainsi que les rares fragments d'amphores africaines paraissent bien insuffisants pour accréditer avec certitude l'hypothèse d'une occupation permanente entre les VI<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles.

(186) Cette entreprise n'a peut-être pas fait disparaître en totalité les traces d'occupation antérieures, et il se peut que certaines maçonneries, encore enfouies sous les déblais, témoignent de périodes plus anciennes.

(187) À Calberte (Lozère) où de nombreuses scories ont été trouvées, I. Darnas remarque qu'une « mine d'antimoine, située à environ un kilomètre au sud du site a été exploitée au XIX<sup>e</sup> siècle. Il y a là peut-être un lien avec l'activité métallurgique du *castrum* » [...] « Les scories découvertes dans différents points du sites et analysées se sont en effet révélées être de l'antimoine, corps simple intermédiaire entre les métaux et les métalloïdes dont le principal minerai est la stibine, qui augmente la dureté des métaux auxquels on l'associe ». Ainsi, « si les rôles politiques, économique et militaire des *castra* sont indéniables, il faudrait peut-être aussi prendre en considération un vraisemblable rôle productif. Dans le cas de Calberte, gérer une production de minerai semble aujourd'hui une fonction possible ».

Les conditions précises de la désertion ou de la destruction du *castrum*, qui mettent un point final à cette enquête, seront également à éclaircir, dans toute la mesure du possible, à travers un approfondissement des recherches en archives, même s'il est possible que seuls des sondages archéologiques pourront lever l'incertitude à ce sujet. S'il ne fait guère de doute, au travers de l'examen du mobilier, que le *castrum* a été abandonné au milieu ou dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, l'état d'arasement de ses structures, et en particulier de la partie castrale, font également pencher en faveur de l'hypothèse d'un démantèlement général ou d'une destruction violente du site, plutôt que d'une désertion lente. Hormis quelques terrasses de culture sur les versants oriental et méridional, rien n'indique par ailleurs que le site a fait l'objet d'un pillage généralisé des matériaux de construction ou de bouleversements de grande ampleur. Au contraire, les éboulis qui figent les couches archéologiques et le matériel issus de quelques anciens sondages clandestins très localisés paraissent indiquer que ce vaste ensemble architectural conserve presque intact son potentiel archéologique, peut-être pour de futures recherches...

#### SOURCES IMPRIMEES

**Devic, Vaissète 1872-1885** : DEVIC (Cl.), VAISSÈTE (J.), *Histoire Générale de Languedoc*, Toulouse, Privat, 1872-1885, 15 vol.

**Gallia Christiania 1739** : *Gallia Christiania in Provinciis Ecclesiasticas, archiepiscoporum, episcoporum et abbatium*, Paris, 16 vol, 1739.

**Magnou-Nortier, Magnou 1996** : MAGNOU-NORTIER (E.), MAGNOU (A.-M.), *Recueil des chartes de l'abbaye de La Grasse, I, 779-1119*, Paris, CTHS, 1996.

**Mahul 1857-1885** : MAHUL (J.-A.), 1857-1885, *Cartulaire et archives de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, Paris, Didron-Dumoulin, 7 t., 1857-1885.

**Vaux-de-Cernay 1951** : VAUX-DE-CERNAY (P.), *Historia Albigensis*, traduction de Guébin (P.) et Maisonneuve (H.), Paris, Vrin, 1951.

#### DICTIONNAIRES

**Alibert 1997** : ALIBERT (L.), *Dictionnaire occitan/français selon les parlers languedociens*, Toulouse, IEO, 1997.

**Hamlin 2000** : HAMLIN (Fr.), *Toponymie de l'Hérault, dictionnaire topographique et étymologique*, Millau, éditions du Beffroi, Etudes Héraultaises, 2000.

**Niermeyer 1984** : NIERMEYER (J.-F.), *Mediae latinitatis lexicon minus*, Leiden, E. J. Brill, 1984, rééd

**Sabarthès 1912** : SABARTHES (A.), *Dictionnaire topographique de l'Aude*, Paris, Imprimerie Nationale, 1912, 595 p.

#### BIBLIOGRAPHIE

**Amado 1999** : AMADO (Cl.), « L'indispensable Bernard de Canet. L'ascension d'un chevalier aux cours des Trencavel » (1110-1154), in DEBAX (H.) (dir.), *Les sociétés méridionales à l'âge féodal, Hommages à Pierre Bonnassie*, Toulouse, CNRS-Université de Toulouse-Le-Mirail, 1999, p. 355-364.

**Archéologie 1990** : *Archéologie et vie quotidienne aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles en Midi-Pyrénées*, Catalogue d'exposition, Musée des Augustins, 7 mars-31 mai 1990, Toulouse, A.P.A.M.P., 1990.

**Bailly-Maître, Gardel 2001** : BAILLY-MAÎTRE (M.-Ch.), GARDEL (M.-E.) (dir.), *La pierre, le métal, l'eau et le feu : économie castrale en territoire audois (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, PCR 25, programme triennal 2001-2003, Rapport intermédiaire*, 2001.

**Baudreu, Loppe 2004** : BAUDREU (D.), LOPPE (F.), Types de forts villageois dans le bassin moyen de l'Aude, *Archéologie du Midi Médiéval*, 22, 2004, p. 103-140.

**Bonnet, Descatoire 2003** : BONNET (Ch.), DESCATOIRE (Ch.), *Les Carolingiens (741-987)*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2003 rééd.

**Bordenave et al. 1970** : BORDENAVE (J.), MARTINOLE (H.), MARTIN (T.), Saint-Martin, site paléo-chrétien et pré-roman, *Revue archéologique de Narbonnaise*, t. III, 1970, p. 141-172.

**C.A.T.H.M.A. 1993** : C.A.T.H.M.A., Céramiques languedociennes du haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles). Etudes micro-régionales et essai de synthèse, *Archéologie du Midi Médiéval*, 11, 1993, p. 111-228.

**Chambon 1996** : CHAMBON (F.), *Termes, D.F.S. de l'opération de dégagement*, SRA Languedoc-Roussillon, 1996.

**Chambon 1997** : CHAMBON (F.), *Termes (Aude), D.F.S.*, SRA Languedoc-Roussillon, 1997.

**Colin et al. 1996** : COLIN (M.-G.), DARNAS (I.), POUSTHOMIS (N.), SCHNEIDER (L.), La maison du *castrum* de la bordure méridionale du Massif Central, *Archéologie du Midi Médiéval*, supplément n°1, 1996.

**Contamine 2002** : CONTAMINE (Ph.), En guise de conclusion : les villes de Languedoc et la chevauchée d'Edouard, prince de Galles (12 octobre-28 novembre 1355), *Défendre la ville dans les pays de la Méditerranée occidentale au Moyen Âge*, Actes de la journée d'étude du 6 mars 1999, *Monspeliensia Medievalia*, 1, Centre historique de recherches et d'études sur la Méditerranée médiévale occidentale, Université Paul-Valéry, Montpellier III, 2002, p. 195-210.

**Darnas 1992** : DARNAS (I.), Le *castrum* de Calberte : étude du quartier nord-ouest (Saint-Germain-de-Calberte, Lozère), *Archéologie du Midi Médiéval*, 10, 1992, p. 97-111.

**Dauzat 1983** : DAUZAT (M.), Une motte castrale du Razès : Couges (Aude), *Archéologie du Midi Médiéval*, 1, 1983, p. 23-36.

- Démians d'Archimbaud 1980** : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), *Les fouilles de Rougiers. Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Paris, C.N.R.S., 1980.
- Duplessy 1988** : DUPLESSY (J.), *Les monnaies françaises royales (987 à 1793)*, t. I : Hugues Capet à Louis XII, Paris, 1988.
- Duplessy 1999** : DUPLESSY (J.), *Les monnaies françaises royales (987 à 1793)*, t. II : François I<sup>er</sup> à Louis XVI, Paris, 1999.
- Foy, Sennequier 1989-1990** : FOY (D.), SENNEQUIER (G.), *A travers le verre, du Moyen-Âge à la Renaissance*, Rouen Musée départemental des Antiquités, 1989-1990.
- Foy 2001** : FOY (D.), *Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, Paris, CNRS Editions, 2001.
- Gardel 1999** : GARDEL (M-E.) (dir.), *Cabaret, histoire et archéologie d'un castrum : les fouilles du site médiéval de Cabaret à Lastours (Aude)*, CVPM, Carcassonne, 1999.
- Gardel 2003** : GARDEL (M-E.), (dir.), « La pierre, le métal, l'eau et le feu : économie castrale en territoire audois (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles », PCR25, programme triennal 2001-2003, *Document final de synthèse*, 2003.
- Gardel 2004** : GARDEL (M-E.), *Vie et mort d'un castrum, Cabaret, archéologie d'un village médiéval en Languedoc (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Cahors, L'Hydre Editions, 2004.
- Gardel, Jeanjean 2005** : GARDEL (M-E.), JEANJEAN (C.), Le haut Moyen-Âge sur le versant sud de la Montagne Noire : première approche, *Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude*, t. CV, 2005, p. 71-84.
- Garnier et al. 1995** : GARNIER (B.), GARNOTEL (A.), MERCIER (C.), RAYNAUD (R.), De la ferme au village : Dassargues du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle (Lunel, Hérault), *Archéologie du Midi Médiéval*, 13, 1995, p. 1-78.
- Ginouvez et al. 1988** : GINOUCHEZ (O.), SCHNEIDER (L.), GARDESEIN (A.), Un castrum des environs de l'an Mil : le rocher des Vierges à Saint-Saturnin (Hérault), *Archéologie du Midi Médiéval*, 6, 1988, p. 101-122.
- Giry s. d.** : GIRY (abbé J.), *Les vieilles églises à chevet carré de l'Hérault*, Rodez, Imp. COOPIM, s.d.
- Giry 1971** : GIRY (abbé J.), Les plus vieux lieux de culte du canton d'Olonzac, *Bulletin de la société scientifique et littéraire de Béziers (Hérault)*, 5<sup>e</sup> série, vol. VII, 1971, p. 11-45.
- GRAME 1981** : G.R.A.M.E., *Montségur, 13 ans de recherche archéologique, 1964-1976*, Carcassonne, Sival, 1981.
- Griffe 1974** : GRIFFE (E.), *Les anciens pays de l'Aude dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Carcassonne, Gabelle, 1974.
- Griffe 1976** : GRIFFE (E.), *Etudes d'Histoire audoise (IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Carcassonne, Gabelle, 1976.
- Labrot 1989** : LABROT (J.), *Une histoire économique et populaire du Moyen Âge, les jetons et les méreaux*, Paris Errance, 1989.
- Lassure et al. 1998** : LASSURE (J-M.) (dir.), BARBE (L.), VILLEVAL (G.) (coll.), *La civilisation matérielle de la Gascogne aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Le mobilier du site de Corné à l'Isle-Bouzon (Gers)*, Toulouse, FRAMESPA/UTAH, 1998.
- Legoux, Périn, Vallet 2004** : LEGOUX (R.), PERIN (P.), VALLET (F.), *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, Condé-sur-Noireau, AFAM, 2004, 62 p.
- Leenhardt, Thiriot 1989** : LEENHARDT (M.), THIRIOT (J.), Poteries grise médiévales produites à Saint-Gilles-du-Gard, *Archéologie du Midi Médiéval*, 7, 1989, p. 73-106.
- Leenhardt et al. 1996** : LEENHARDT (M.), PITON (J.), VALLAURI (L.), FOY (D.), L'évolution des vaisselles médiévales à Arles: l'exemple du dépotoir des Prêcheurs, *Archéologie du Midi Médiéval*, 14, 1996, p. 97-139.
- Loppe, Allabert, 2002** : LOPPE (F.), ALLABERT (B.), ALLABERT (S.), Mise en défense et fortification dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle : le village de Comigne (Aude), *Archéologie du Midi Médiéval*, 20, 2002, p. 107-126.
- Loppe 2003** : LOPPE (F.), Lagrasse et ses possessions (Aude) : quelques exemples de mises en défense dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, *Archéologie Médiévale*, XXXIII, 2003, p. 139-194.
- Martin 2003** : MARTIN (C.), *La géographie du pouvoir dans l'Espagne visigothique*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « Histoire et civilisations », 2003.
- Mercier, Barberan 1996** : MERCIER (C.), BARBERAN (S.), Etude de la céramique médiévale (VII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) de Saint-Gilles-le-Vieux (Aimargues, Gard), *Archéologie du Midi Médiéval*, 14, 1996, p. 1-31.
- Méroc, Fouet 1961** : MEROC (L.), FOUET (G.), Le cimetière mérovingien de Saint-Peyre à Félines-Minervois (Hérault), *Gallia*, t. XIX, 1961, p. 191-200.
- Mulot, Poux 1906** : MULLOT (H.), POUX (J.), Nouvelles recherches sur l'itinéraire du Prince Noir à travers les pays d'Aude (29 octobre-16 novembre 1355), *Annales du Midi*, t. XXI, Toulouse, Privat, 1906.
- Passarius 2001** : PASSARIUS (O.), La céramique d'époque carolingienne en Roussillon, *Archéologie du Midi Médiéval*, 19, 2001, p. 1-29.
- Pastre 1999** : PASTRE (Ch.), *Castrum de Ventajou, Félines-Minervois (Hérault), sondage dans l'église Saint-Nazaire*, Document final de synthèse, SRA Languedoc-Roussillon, 1999.
- Périn, Pfeffer 2001** : PERIN (P.), FEFFER (L-Ch.), *Les Francs*, Paris, Armand Colin, coll. « Civilisations », 2001.
- Pousthomis 1983** : POUSTHOMIS (B.), L'apparition de la céramique glaçurée dans le Sud du Tarn, *Archéologie du Midi Médiéval*, 1, 1983, p. 37-50.
- Roquebert 1986** : ROQUEBERT (M.), *L'épopée cathare, 1216-1229 : le lys et la croix*, vol. 2, Toulouse, Privat, 1986.

- Sahuc 1903** : SAHUC (J.-M.), *Quelques documents inédits sur l'ancien diocèse de Saint-Pons de Thomières*, Saint-Pons, 1903.
- Schneider 2001** : SCHNEIDER (L.), *Oppida et castra tardo-antiques, à propos des établissements de hauteur de la Gaule méditerranéenne*, in OUZOULIAS (P.), PELLECUER (Ch.), RAYNAUD (Cl.), VAN OSSEL (P.), GARMY (P.) (dir.), *Les Campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, IV<sup>e</sup> colloque de l'association AGER, Antibes, APDCA, 2001, p.433-448.
- Schneider 2002** : SCHNEIDER (L.), Les agglomérations de tradition antique dans les sources médiévales languedociennes: le cas des chefs-lieux territoriaux, in : FICHES (J.-L.), (dir.), *Les agglomérations gallo-romaines du Languedoc-Roussillon, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, n°13-14, Editions ADAL, Lattes, 2002, p. 33-38.
- Schneider 2003** : SCHNEIDER (L.), Dans l'ombre de Montpellier, espace, pouvoir et territoires dans l'ancien pagus de Maguelone durant le haut Moyen Âge (V<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles), *Le Montpelliérais : carte archéologique de la Gaule*, 34/3, Paris, Maison des Sciences et de l'Homme, p. 99-125.
- Schneider 2004** : SCHNEIDER (L.), Entre Antiquité et haut Moyen Age : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du sud-est, in FIXOT (M.) (dir.) *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Age, Actes du colloque de Fréjus, 7 et 8 avril 2001*, Publications de l'Université de Provence, 2004, p.173-200.
- Schneider 2005** : SCHNEIDER (L.), - Du pagus aux finages castraux : les mots des territoires dans l'espace oriental de l'ancienne Septimanie (IX-XII<sup>e</sup> siècles.), in CURSENTE (B.) et MOUNIER (M.) (dir.), *Les territoires du médiéviste*, Presses Universitaires de Rennes, [Collection Histoire], 2005, p. 109-128.
- Sénac 2002** : SENAC (Ph.), *Les Carolingiens et Al-Andalus (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.
- Serdon 2005** : SERDON (V.), *Armes du diable, arcs et arbalètes au Moyen-Âge*, Archéologie et Culture, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.
- Viollet-le-Duc 1993** : VIOLLET-LE-DUC (E.), *Encyclopédie médiévale*, Lonrai, Inter Livres, 1993, rééd.
- Wolfram 1990** : WOLFRAM (H.), *Histoire des Goths*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1990.
- Callou 1997** : CALLOU (C.), Diagnose différentielle des principaux éléments squelettiques du lapin (genre *Oryctolagus*) et du lièvre (genre *Lepus*) en Europe occidentale. Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, série B : Mammifères, n°3, CRA-CNRS, APDCA, Juan-les-Pins, 1997, 24 p.
- Curgy 1965** : CURGY (J.-J.), *Apparition et soudure des points d'ossification des membres chez les mammifères*. Mémoire du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris-Zoologie, 1965, 22, 3, p. 173-307.
- Driesch 1976** : von den DRIESCH (A.), *A guide to the measurement of animal bones from archeological sites*, Peabody Museum, Bull.1, Peabody Museum of Archeology and Ethnology, Harvard University, 1976, 136 p.
- Driver 1982** : DRIVER (J.C.), Medullary Bone as an Indicator of Sex in Bird Remains from Archaeological Sites, in *Ageing and Sexing Animal Bones from Archaeological Sites*, Wilson (B.), Grigson (C.), and Payne (S.) (eds), BAR, 109, 1982, p. 251-254.
- Durand, Forest et al 1997** : DURAND (A.), FOREST (V.), GARDEISEN (A.), RUAS (M.-P.) (1997), Approches bioarchéologiques de l'habitat castral languedocien : huit sites de la bordure méridionale du Massif Central. *Histoire et Sociétés rurales*, 8, 2<sup>e</sup> semestre, 1997, p. 11-32.
- Forest 1997-1998** : FOREST (V.), Alimentation carnée dans le Languedoc médiéval : les témoignages archéozoologiques des vertébrés supérieurs, actes du colloque « Usages et goûts culinaires au Moyen Age en Languedoc et Aquitaine », juin 1996, *Archéologie du Midi Médiéval*, 1997/98, t. 15-16, p. 141-160.
- Forest 1999** : FOREST (V.), Etude archéozoologique. Site de Cabaret. Lastours. Aude. in GARDEL M.-E. (dir.), *Cabaret. Histoire et archéologie d'un castrum. Les fouilles du site médiéval de Cabaret à Lastours (Aude)*, CVPM, Maison des Mémoires, Carcassonne, p. 693-722.
- Forest 2000** : FOREST (V.), Lots osseux fauniques archéologiques en Languedoc-Roussillon : aperçu de leur composition du Néolithique final au Bas Moyen-Âge, in MARANDET M.-C. (dir.), *L'homme et l'animal dans les sociétés méditerranéennes*, 4<sup>e</sup> journée d'études du Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes, Presses Universitaires de Perpignan, 2000, p. 15-26.
- Forest, Rodet-Bélarbi 2000** : FOREST (V.), RODET-BÉLARBI (I.), Ostéométrie et morphologie des bovins médiévaux et modernes en France méridionale in MARANDET (M.-C.) (dir.), *L'homme et l'animal dans les sociétés méditerranéennes*, 4<sup>e</sup> journée d'études du Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes, Presses Universitaires de Perpignan, 2000, p. 27-91 + corr.
- Forest, Rodet-Bélarbi 2002** : FOREST (V.), RODET-BELARBI (I.) : A propos de la corpulence des bovins en France durant les périodes historiques. *Gallia*, 59, Paris, 2002, p. 273-306.

## BIBLIOGRAPHIE, RESTES OSSEUX

- Barone 1976** : BARONE (R.), Anatomie comparée des mammifères domestiques, tome 1, Ostéologie. atlas, texte, Paris, Vigot, 1-2, 1976, 296 et 428 p.
- Boessneck 1969** : BOESSNECK (J.), Osteological difference between sheep (*Ovis aries L.*) and goat (*Capra hircus L.*), *Science in archeology, a survey of progress and research*, London, Thames and Hudson, Brothwell D. and Higgs (S.) eds, 1969, p. 331-358.

**Forest et al. 2001** : FOREST (V.), LALAI (D.), OLIVE (C.) : Les animaux : alimentation et élevage, in E. BOUCHARLAT (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen-Age : L'habitat rural du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècles (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, 21, 2001, p.103-122.

avec OLIVE (C.) : Etudes archéozoologiques : Monographies et synthèse. in O. MAUFRAS (dir.), *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et basse vallée du Rhône (VII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Contributions des travaux archéologiques sur le tracé du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales.*

**Forest et Olive à paraître** : FOREST (V.), OLIVE (C.) (à paraître) : Etudes archéozoologiques : Monographies et synthèse in MAUFRAS (O.) (dir.), *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et basse vallée du Rhône (VII<sup>e</sup>-*

*XV<sup>e</sup> siècle s.). Contributions des travaux archéologiques sur le tracé du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales.*

**Schmid 1972** : SCHMID (E.), *Atlas of Animal Bones*, Elsevier Publishing Company, Amsterdam, London, New York, 1972, 158 p.

**Silver 1969** : SILVER (I. A.), The Ageing of Domestic Animals. in *Science in Archaeology. A Survey of Progress and Research*, London, Thames Hudson, Brothwell (D.R.) and E. Higgs (E.) (eds), 1969, p. 83-302.

**Vigne 1995** : VIGNE (J-D.) : *Détermination ostéologique des principaux éléments du squelette appendiculaire d'Arvicola, d'Eliomys, de Glis et de Rattus*. Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, série B : Mammifères, n°6, CRA-CNRS, APDCA, Juan-les-Pins, 1995.